LA LIBERTÉ

15¢ Vol. 63 No 3 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 16 AVRIL 1975

LES CAISSES POPULAIRES DU MANITOBA: PROGRÈS MARQUANTS AU-DELÀ DE 24,000 MEMBRES ACTIF: 55 MILLIONS

C'est dans une atmosphère de camaraderie, de bonne humeur, d'harmonie, voire une atmosphère de famille, que s'est tenue, jeudi dernier, le 10 avril l'assemblée générale annuelle des membres de la Centrale des Caisses populaire du Manitoba. Au-delà de 125 personnes assistaient à la réunion tenue à la Salle Dussault.

Le côté "affaires" de l'assemblée fut mené rondement. Les membres du conseil d'administration sortant de charge furent réélus par acclamation, n'ayant rencontré aucune opposition, faute de candidats. Messieurs Renald Guay, Albert Vielfaure, (La Broquerie) et Clément Leclaire, (Saint-Boniface) demeurent donc pour un autre terme, respectivement président et administrateurs.

Un bar et un souper complétèrent le plus agréablement du monde cette réunion annuelle.

Le président, au début de ses remarques constituant le rapport aux membres du Conseil d'administration, a insisté sur "le progrès très marqué" des Caisses au cours de l'année, ajoutant que "le fait le plus remarquable de l'année 1974 fut, sans aucun doute, la montée en flèche des taux d'intérêt vers des sommets jamais atteints auparavant, une restriction des crédits et une inflation galopante, en tout, une situation extraordinaire". Côté administration, l'année 1974 a vu "un réaménagement du local de la Centrale, une augmentation de son personnel, et, par conséquent, des services accrus aux Caisses membres".

Nous avons consulté avec intérêt le rapport annuel de la Caisse centrale qui est un organisme que se sont donné les Caisses populaires du Manitoba pour mieux fonctionner au sein de la communauté. Les chiffres sont éloquents. L'actif total des 31 Caisses populaires de la Province est passé de $35,818,322 en 1973 à $44,711,468 en 1974, ce qui représente une augmentation moyenne de 25 p.c. Il y a des cas surprenants, comme, par exemple, ceux de la Caisse populaire du Précieux-Sang et de la Caisse populaire du Parc Windsor qui accusent respectivement des augmentations d'actifs de 150 p.c. et de 147 p.c. Et la Caisse populaire de South Junction, qui a vu son actif augmenter de 81 p.c.

Donc, ça va bien. Nul ne peut d'ailleurs en douter si l'on tient compte du fait qu'au 31 décembre 1974, 24,288 personnes étaient membres d'une Caisse populaire au Manitoba.

Pour revenir au rapport du Conseil d'administration, les "hauts points" de 1974, comme dit le rapport, sont constitués par l'augmentation de l'actif de la Caisse centrale de 10% par rapport à l'année précédente, et à 25% pour l'ensemble des Caisses membres. Le président a attiré l'attention des membres sur le fait de "l'utilisation quasi-totale des dépôts dans les Caisses, résultat d'une demande accrue causée par les restrictions monétaires". Au 28 février 1975, l'actif de la Caisse Centrale dépassait $10.25 millions.

Autre point: les Caisses populaires sont entrées dans l'électronique, ce qui facilite, entre autres choses, "la mise sur pied de la comptabilité d'exercice ("accrued") au lieu de la comptabilité de caisse ("cash")". Quatre Caisses populaires utilisent maintenant ce système.

On signale un bon nombre de nouveaux employés dans les Caisses populaires, dont quinze nouveaux gérants ou gérants adjoints. La Caisse centrale met au point des programmes de formation à l'intention des gérants et des employés, ce qui est un pas important.

Le président annonça aussi qu'"après une attente d'au moins deux ans, la Centrale a finalement réussi à obtenir son propre numéro de transit" et pourra, dorénavant, "conclure une convention bancaire avec n'importe quelle banque sans devoir émettre de nouveaux chèques pour toutes les Caisses".

La Caisse Centrale se préoccupe de la publicité, des relations publiques, et un employé à plein temps est maintenant chargé de cette activité.

La Caisse centrale a participé à divers projets d'intérêt commun au secteur anglophone et au secteur francophone; le président mentionna ici la modification de la Loi des Caisses populaires, les représentations contre les succur-

(suite, page 4)

La Caisse populaire est une coopérative d'épargne et de crédit. C'est une association de personnes qui mettent leur avoir en commun pour s'entr'aider. La Caisse populaire appartient à ses membres. Tous sont égaux, ayant chacun dans l'administration de la coopérative, également, un vote, quel que soit le nombre de parts qu'ils détiennent, le montant qu'ils déposent, possèdent à leur compte. Les Caisses populaires, fondées en 1900 par Alphonse Desjardins, à Lévis, au Québec, ont rendu d'immenses services aux Canadiens français et constituent certainement leur plus grande réussite dans le domaine socio-économique. Car la Caisse, comme on dit, n'est pas seulement une accumulation de capitaux, une institution économique, mais un organisme communautaire, une association de personnes. Cette année marque le 75e anniversaire de la fondation des Caisses populaires. Nous aurons l'occasion, au cours des mois prochains, de revenir sur le sujet, de relater un peu, la petite histoire des Caisses populaires, de montrer les débuts humbles, difficiles, puis les grandes réussites de cette institution bien à nous.

J.-J. L. F.

Le sondage

Nous avons, à ce jour, reçu quelque deux cents coupons. Nous repasserons encore deux fois le coupon de sondage pour donner l'occasion à ceux qui n'ont pas eu le loisir de le compléter de le faire. Voir, page 5.

L'Apartheid? Connais pas

par Jean Lesieur

"Nous sommes venus chercher le soutien politique, moral et financier du gouvernement et du peuple canadiens."

Ainsi s'exprimaient il y a peu de temps, à Winnipeg, deux porte-parole de l'African National Congress, une organisation sud-africaine de lutte contre l'apartheid, "le système d'oppression raciste le pire de notre temps".

John Gaetsewe et Yusuf Dadoo ont dû partir déçus de la capitale manitobaine. Il y avait plus de militants sud-africains que de journalistes à la conférence de presse des deux représentants de l'ANC tenue à l'aéroport international de Winnipeg.

Quant à la conférence sur "Le rôle que les Canadiens peuvent jouer dans la lutte contre l'apartheid" – conférence organisée à l'Université de Winnipeg – elle n'a fait recette qu'auprès des étudiants non canadiens, des étudiants de pays en voie de développement pour la plupart.

Les deux membres de l'ANC – qui vivent tous les deux en exil à Londres – n'ont pourtant pas manqué de souligner l'importance qu'avaient pour eux des actions comme le boycott des vins en provenance de l'Afrique du Sud actuellement en vigueur en Colombie-Britannique.

"Il est vital pour nous que le peuple canadien exerce des pressions sur le gouvernement canadien pour que celui-ci applique des sanctions économiques contre le régime sud-africain qu'il a officiellement condamné aux Nations Unies. Chaque dollar investi en Afrique du Sud contribue à la prolongation des souffrances du peuple noir en Afrique du Sud. Il est évident que l'arrêt des investissements étrangers dans notre pays serait la source de souffrances pour notre pays, mais nous souffrons déjà tellement sous le régime de l'apartheid que cela ne ferait guère de différence."

Le mot "apartheid" signifie "séparation des races". Le régime en vigueur en Afrique du Sud a donc institué un système dans lequel les droits et les devoirs des habitants du pays sont définis en fonction de la couleur de leur peau, la texture de leurs cheveux et leur origine nationale.

Selon ce système, quatre millions de Blancs ont les moyens de contrôler dix-huit millions de Noirs. Quelque 87% des terres appartiennent aux Blancs; la loi prévoit que les Noirs ne peuvent jamais occuper un poste supérieur hiérarchiquement à un poste occupé par les Blancs, doivent avoir des salaires inférieurs de six fois en moyenne à ceux des Blancs. Les Noirs doivent fréquenter des universités qui leur sont réservées, où ils ne peuvent obtenir au mieux que des diplômes d'ouvriers spécialisés.

L'espérance de vie moyenne pour les Noirs d'Afrique du Sud est de 34 ans.

(suite, page 22)

Éditorial

CE QUE L'ON DEVRA ÉCRIRE SUR LE COLLÈGE

Il y a quelque temps, des nouvellistes se sont saisis d'une décision administrative des dirigeants du Collège universitaire de Saint-Boniface, lui ont peint une toile de fond, l'ont agrandie, parée, enjolivée, décorée, ornementée, puis sous le gros éclairage et sous la lentille de la caméra, l'ont amenée sur la place publique.

Rapporter la nouvelle, c'est le rôle du journaliste, du reporter, du nouvelliste, bien sûr. Rapporter objectivement n'est pas toujours facile. Il est plus aisé, plus excitant, de prendre parti, d'adopter une "cause", de s'y identifier, et là, avec talent, de faire croisade. On peut ainsi devenir – un moment – un héros. Il est délicieux, savoureux, à la foule, à la masse qui s'ennuie, de voir le héros s'en prendre au Pouvoir. Avec un peu d'encouragement, elle boycotte, descend dans la rue, manifeste – sous la conduite des meneurs – et se défoule ainsi de frustrations qui n'ont souvent rien à voir à "la cause". Les meneurs deviennent ainsi "le Pouvoir". . . Et le Pouvoir, c'est passionnant.

Pour en revenir au Collège, disons que l'on s'est trop peu arrêté sur ce qu'est cette institution, sur ses débuts, sur le long chemin parcouru depuis 1818, sur le dévouement des Pères Jésuites qui ont maintenu leur Collège à coups d'héroïsme; on s'est peu arrêté sur ce qu'elle fut, cette institution, sur les générations qu'elle a formées, sur ce que sont devenues ces générations. Sans le Collège, où en seraient les Franco-Manitobains? C'est du Collège qu'est née l'Université du Manitoba.

Comme la société, le Collège est un corps vivant, différent aujourd'hui de ce qu'il fut, de ce qu'il était hier. Différent aussi, c'est certain, de ce qu'il sera demain.

On a connu, au Québec, les célèbres "années '60". Un beau matin, là-bas, on a cassé les carreaux. On est descendu dans la rue, on a manifesté, on a contesté. Cela dure encore. Réaction contre des décades d'immobilisme, mais aussi de tranquillité. On est passé d'un extrême à l'autre. Le jeu du balancier – gauche, droite, gauche, droite. . . On a mis la hache dans le vieux "cours classique" qui formait à penser, à raisonner, à voir clair, à voir juste, – et on l'a remplacé par des "bebelles". On se rend compte, là-bas, qu'on est allé trop loin. On a cassé les carreaux: maintenant il pleut dans la maison. C'est la pagaille et on ne sait trop comment en arriver à l'ordre. Au moment où nous allons sous presse, le ministre québécois de l'Education doit rendre public un document qu'il qualifie d'explosif dans lequel il serait question d'idéologues, au sein du corps enseignant, qui prêchent que bien parler, bien écrire – écoutez ça! – c'est "bourgeois". . . et doit être aboli! Nous voici en plein nihilisme. Pas surprenant que ce soit les élèves qui "évaluent" maintenant les maîtres!

Le Collège universitaire de Saint-Boniface est une importante partie constituante de la communauté franco-manitobaine. Avec les années, le Collège s'est transformé, modifié, ajusté, adapté au milieu, lui-même en évolution, même si en évolution lente, a rendu d'immenses services à la population. Qu'il surgisse, à l'occasion, des tendances diverses quant à l'orientation à donner à l'enseignement, quant au contenu de l'enseignement, que des groupes se forment au sein du Collège qui mettent de l'avant des idées nouvelles, préconisent, défendent des directions, des voies nouvelles, même totalement à l'opposé d'une de l'autre ou les unes des autres, c'est normal. Il faut regarder la situation calmement, sereinement. Il a bien dû en avoir des problèmes à régler, des choix à faire, des décisions à prendre, depuis 1818! Rien de plus normal. C'est là signe de vitalité. Il n'y a pas lieu d'ameuter la foule.

Il faudra écrire sur le Collège. Non pas sur des détails d'administration, mais sur les origines, le cheminement, le dévouement, les difficultés, les réussites, et regarder du côté de l'avenir. On le fera l'un de ces jours.

Jean-Jacques Le François

La parole est aux lecteurs

N.D.L.R.
Nous apprécions les opinions dont nos lecteurs nous font part par écrit. Il y a, seulement, que l'espace dans un journal comme LA LIBERTE étant restreint, nous demandons à chacun d'être bref. On peut dire beaucoup dans 500 mots et nous apprécierions ainsi cette limite aux lettres qu'on nous adresse. La vieille maxime vaut toujours: "Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement et les mots pour le dire arrivent aisément..."

LA VOIX DE LA RAISON

Cher Monsieur,

Dans sa lettre à la Rédaction, la semaine dernière (9 avril), M. Bernard Beaulieu n'est guère flatteur pour ses compatriotes franco-manitobains. A moins qu'il ait tout simplement mal coisi ses termes.

En effet voici ce qu'il écrit: "Le quotient intellectuel de la grande majorité de nos gens ne dépasse pas la huitième année scolaire".

Selon toute apparence, M. Beaulieu confond "quotient intellectuel" et "niveau de scolarité". On peut admettre que la majorité des gens d'un certain âge n'ont pas un "niveau de scolarité" très élevé, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas, pour une raison ou pour une autre, poursuivi leurs études au-delà de la 8e. C'est ce qui explique en partie leur manque de vocabulaire ou encore leur difficulté d'écrire ou de s'exprimer facilement. Mais cela ne veut pas dire qu'ils ont un faible "quotient intellectuel", ou encore qu'ils raisonnent mal pour leur âge.

Il peut bien arriver que nos journalistes utilisent un vocabulaire qui passe par-dessus la tête d'un certain nombre de lecteurs. Cela ne veut pas dire pour autant que leur vocabulaire est trop recherché. Si le lecteur a arrêté de lire et d'enrichir son langage depuis l'âge de douze ou treize ans, faut-il en vouloir au journaliste qui ne cesse, lui, de s'alimenter continuellement? D'ailleurs, contrairement à ce qu'en pense M. Beaulieu, si les journalistes de La Liberté sont bons, il est tout à fait heureux qu'ils "raisonnent à un échelon supérieur à celui des Franco-Manitobains". Il est tout à fait dans l'ordre qu'un journaliste incite son lecteur à regarder les événements d'un niveau plus élevé, celui de la raison.

Enfin la lettre de M. Beaulieu me paraît teintée de xénophobie, surtout dans son dernier paragraphe, où il écrit: "Vos employés de France ne peuvent pas se mettre dans la peau de nos gens, etc." Tout cela parce que le reporter de La Liberté n'aurait pas "couvert" le Festival du Voyageur à la manière des reporters de la Tribune ou du Free Press! Ces derniers se mettent-ils tellement "dans la peau de nos gens" quand ils rapportent ce qui les concerne?

M. Beaulieu a aussi parlé des lecteurs de demain, la jeunesse franco-manitobaine d'aujourd'hui. Après avoir regardé une ou l'autre émission de "Génies en herbe", je me suis demandé si cette jeunesse sait lire et se renseigner. Il y en aurait trop long à dire sur cette question. Terminons.

Sincèrement vôtre,

Jean-Paul Aubry, O.M.I.

D'UN GROUPE DE VINGT

Monsieur,

Au nom de La Ligue des Femmes Catholiques, section paroissiale d'Aubigny, je désire vous faire part du résultat de l'étude que nous avons faite du SONDAGE qui parut dans votre journal des 9 et 26 mars. Il y avait vingt dames présentes dont dix-neuf lisent LA LIBERTE.

Même si nous sommes des fermières, nous ne lisons pas "Informations agricoles" parce que c'est écrit en un style difficile à comprendre. Félicitations pour le "Billet" Judas-judas". On aimerait à lire souvent des choses se rapportant à l'Evangile, à la Bible.

Pourquoi avoir si peur de se dire catholique? Le temps de Pâques aurait dû être marqué par quelques beaux portraits religieux. Après tout, la grande majorité des Franco-manitobains est chrétienne.

On trouve que le portrait paru dans la brochure du Festival par la compagnie T. Trousers était de mauvais goût. Le but du journal devrait être de rehausser la culture, non pas de s'abaisser à admirer un nombril même si vous croyez que c'est "le commencement du monde"... Vous faites remarquer que ceci avait été réalisé par le Festival. Cependant, c'est à LA LIBERTE à accepter ou à retrancher ce qui doit paraître dans votre journal. D'ailleurs, vous le faites souvent dans les nouvelles régionales et dans les lettres à la Tribune libre...

Nous aimerions que notre unique journal français nous élève, nous offre un idéal, nous aide à grandir.

(Madame) Alice Saint-Onge
pour les membres de la L.F.C. d'Aubigny

PARTI IL Y A QUARANTE ANS!

Monsieur,

Je trouve que tout lecteur de LA LIBERTE devrait répondre à l'appel de M. Le François et à son questionnaire-sondage.

Natif de Saint-Boniface, j'habite Ottawa depuis près de quarante ans.

Je lis LA LIBERTE régulièrement.

L'éditorial, certes. Pour sa matière et pour sa forme. Je trouve que c'est un tableau des préoccupations de l'heure, et un indice intéressant du jugement et des aptitudes de l'homme-clé...

Autres rubriques parcourues: ACTIVITES COMMU-

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié, le mercredi par Presse-Ouest, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.
DIRECTION : Claude Gagné.
RÉDACTION : Jean-Jacques Le François, rédacteur en chef; Jean Lesieur.
COMPOSITION : Soeur Juliette Garant, Soeur Thérèse Lemire, Frère Roméo Cloutier.
MAQUETTE : Léo Lagacé.
PUBLICITÉ : Gérald Dubé.
SECRÉTARIAT : Régina Leclerc, Marielle Dupont.

Toute correspondance doit être adressée à : LA LIBERTE, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Numéro de téléphone : 247-4823.

L'abonnement annuel coûte $7.50 au Canada, $8.50 aux Etats-Unis, et $9.50 dans les autres pays.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2. Enregistrée comme courrier de deuxième classe : no 0477.

OPINION

À quoi sert un journaliste?

par Jean Lesieur

N.D.L.R. — Jean Lesieur, journaliste français, est au pays depuis le mois de décembre dernier, prêté par la France à LA LIBERTÉ. Les opinions qu'il exprime dans cet article sont personnelles, ne représentent pas nécessairement celles de LA LIBERTÉ.

La scène se passe dans un couloir du Collège Universitaire de Saint-Boniface.

D'un côté, un journaliste. De l'autre, un membre du Conseil d'Administration du Collège, dont les fonctions incluent, entre autres, les relations avec la presse.

Le journaliste demande à son interlocuteur si un texte sera soumis à la presse à la suite de la dernière réunion du Conseil d'Administration, réunion au cours de laquelle le Conseil a officiellement ratifié la décision de son instance exécutive de ne pas renouveler les contrats des professeurs Gecewicz et Allard.

"Adressez-vous au Président du Conseil d'Administration", répond le chargé des relations publiques.

Ce genre de réponse est pour le moins surprenant. La nature même d'un poste tel que celui d'un chargé des relations avec la presse est d'éviter aux journalistes de devoir s'adresser au sommet pour les questions d'information. Et ce n'est pas le rôle du Président du Conseil d'Administration d'une institution quelle qu'elle soit de dire si oui ou non un communiqué de presse sera émis.

Si les journalistes en poste à Ottawa devaient s'adresser à Pierre Elliott Trudeau pour savoir si un communiqué de presse sera diffusé après telle ou telle réunion du Cabinet, Le Premier Ministre serait en droit de se poser des questions sur la compétence et la bonne volonté de son chargé des relations avec la presse.

L'anecdote rapportée plus haut traduit l'existence d'un grave malaise au niveau des relations entre les gens de la presse et certains dirigeants d'organisations franco-manitobaines.

Beaucoup de dirigeants de la communauté se méfient des journalistes. Ils ne leur font pas toujours confiance et les soupçonnent souvent de n'être satisfaits que lorsqu'ils peuvent se mettre un petit scandale sous la dent et beaucoup de "sensationnalisme" sous la plume.

Certains les accusent même de faire preuve d'une volonté systématique de "faire du négatif", de ne s'intéresser qu'aux mauvaises nouvelles, etc..., etc... Ou de vouloir diviser, voire détruire la communauté franco-manitobaine. Rien que ça.

D'où la politique de la porte fermée, des attitudes à la limite de la politesse, et des "Adressez-vous ailleurs" en masse.

La source de ce malaise réside dans le décalage important qui existe entre le rôle que les journalistes pensent être le leur, et celui que des notables voudraient leur faire jouer.

Un journaliste francophone au Manitoba a souvent l'impression qu'on veut se servir de lui, qu'on veut lui faire faire un travail de relations publiques pour des organisations qui devraient se rendre compte que si des journalistes étaient désireux de faire ce genre de travail, ils changeraient de métier.

Le rôle d'un journaliste est de donner au public les moyens d'être informé sur tous les éléments qui font d'un événement quelconque une nouvelle. Et il a le devoir de dire,

non pas ce qu'il pense, mais ce que toutes les personnes impliquées dans telle ou telle affaire disent de cette affaire.

La récente affaire du Collège Universitaire de Saint-Boniface a été la source de tensions entre des journalistes et certains membres de l'Administration du Collège. Des tensions qui illustrent parfaitement le malaise.

Deux professeurs sont informés que leur contrat d'enseignant au Collège ne sera pas renouvelé l'année prochaine. Un journaliste apprend cela. Que fait-il?

Il sait que certaines tensions existent depuis quelque temps entre des membres du corps professoral et l'Administration du Collège. Il fait donc le rapprochement entre la décision qui frappe les deux professeurs en question et le contexte dans lequel cette décision intervient. Et il commence à poser des questions. Aux professeurs bien sûr, qui lui donnent leur version de l'affaire.

Et aux administrateurs, qui refusent de dire quoi que ce soit.

Que doit faire le journaliste? Rapporter ce qu'il a appris bien sûr, et décrire les attitudes des personnes impliquées dans l'affaire. Evidemment, les administrateurs n'ont pas le beau rôle dans son reportage. Mais à qui la faute?

Le journaliste ne va tout de même pas se taire parce que certaines personnes refusent de lui donner des informations. Il se doit au contraire de rapporter — et en faisant cela il est objectif — qu'il a demandé aux administrateurs de cette institution financée avec les deniers publics le pourquoi de leur décision et qu'on lui a répondu que cette décision ne regardait ni lui, ni le public.

Où est le sensationnalisme là-dedans? Où est la volonté systématique de faire du négatif? Qui crée le scandale sinon les administrateurs eux-mêmes?

Il n'est pas dans l'intérêt des journalistes d'exagérer les situations et de déformer la réalité. Ils perdraient toute crédibilité auprès du public en agissant ainsi et que deviendrait un journaliste sans personne pour le lire ou l'écouter?

Les dirigeants du Collège et des autres organisations franco-manitobaines doivent se rendre compte qu'un journaliste est mieux placé qu'eux pour juger objectivement d'une situation donnée. Ces dirigeants sont souvent des acteurs en effet, tandis que les journalistes sont des observateurs extérieurs, d'autant plus qu'ils sont souvent issus de l'extérieur de cette grande famille que constitue la communauté franco-manitobaine.

Il ne viendrait à l'esprit de personne de nier le rôle important que jouent dans la communauté ceux que J.-P. Aubry appelait récemment dans ce journal les TLM, les Toujours Les Mêmes. Ceux que d'autres appellent les notables, ou les mandarins.

(suite, page 22)

N.D.L.R.
Nous apprécions les opinions dont nos lecteurs nous font part par écrit. Il y a seulement, que l'espace dans un journal comme LA LIBERTE étant restreint nous demandons à chacun d'être bref. On peut dire beaucoup dans 500 mots et nous apprécierions ainsi cette limite aux lettres qu'on nous adresse. La vieille maxime vaut toujours: "Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement et les mots pour le dire arrivent aisément..."

La parole... (suite)

NAUTAIRES. J'y cherche des échos de ce qui se passe à Saint-Boniface.

ENTRE NOUS. TRIBUNE LIBRE. COLLABORATIONS SPECIALES. BICOLO. Quoique vieillard, j'aime voir comment on essaie d'intéresser les petits. La formule est bonne mais je trouve que les dessins sont médiocres. SPECTACLES. J'aime voir à quels "spectacles" on est là-bas exposé. Idem pour l'Horaire télé: quelles émissions sont accessibles aux Manitobains.

Je lis aussi les notices nécrologiques. Quels sont ceux qui partent pour le grand voyage. Quand on les a connus, on aime savoir...

Je suis cette semaine très affairé, occupé. Mais j'ai l'intention de vous transmettre, dès que je pourrai trouver le temps voulu, quelques idées qui me viennent à l'esprit quant à diverses façons de tonifier (peut-être) votre gazette...

A la semaine prochaine, donc (après que j'aurai posté ma déclaration d'impôt).

D. G.

LA DIMENSION COMMUNAUTAIRE

Monsieur,

(J'aimerais trouver dans LA LIBERTE) un souci d'objectivité plus prononcé; un sens de formation et d'information plus professionnel et plus renseigné; dans la mesure du possible, et avec beaucoup de tact, reprendre un peu plus la dimension communautaire (au sens chrétien du mot — les autres groupes ethniques n'ont pas peur de ça — alors, pourquoi nous?).

Une suggestion: Si possible, adressez-vous aux prêtres en paroisse pour avoir la nouvelle adresse des couples qui se marient pour les ajouter sur la liste de ceux qui devraient recevoir le journal... ce serait quand même plus d'une centaine par année... et des jeunes couples!

Sincèrement vôtre,

Léo Couture, curé

L'Actualité

MAIS OÙ SONT LES MESSAGES PUBLICITAIRES D'ANTAN?

Soyez heureux! Il faut que vous soyez heureux! Vous vous devez à vous-mêmes!

C'est le commandement des publicitaires. C'est toujours l'impératif. Vous serez heureux, oui. Mais. Car il y a un mais. Vous serez heureux à la condition d'emprunter à la bonne compagnie de finance, d'acheter la bonne marque de pneus, de changer votre voiture pour une nouvelle, d'acheter le bon détersif, de faire vos emplettes au bon endroit. Ainsi de suite. Là, vous serez heureux, satisfait, votre femme ou votre blonde vous aimera, vos enfants seront obéissants, vos parents et vos arrière-parents seront fiers de vous.

* * *

La publicité exagère toujours, on le sait. Tout le monde accepte ça. Ou bien, nombreux sont ceux qui n'écoutent pas. La publicité moderne ne s'adresse pas à l'intelligence. Je me souviens de la publicité d'autrefois, qui n'avait pas encore sombré dans le ridicule et l'exagération. Les fabricants de la luxueuse voiture Packard s'adressaient à la raison: "Demandez à celui qui en conduit une. . .". Il n'y avait pas de commandement. On reconnaissait au consommateur un degré d'intelligence. Aujourd'hui, on le prend pour un imbécile. Un fameux laxatif pour enfants proclamait que "Les enfants pleurent pour avoir le Castoria. . .". C'était vrai. Car le Castoria, besoin ou non, avait bon goût et les enfants aimaient ça. Et puis "Le bon vieux Peg Top". . . C'était un cigare. Et aussi, "La bière que votre arrière-grand-père buvait. . . ". On ne promettait pas le bonheur par le coke ou la bière, ou la cire qui ne "haunit" jamais. . . La Packard était une superbe voiture, le Castoria goûtait bon, comme on dit, le cigare Peg-Top était agréable à fumer, et la cire, comme toute cire, "haunissait". . .

Jean de Lotainville

La médaille d'or du Conseil de la Vie française en Amérique à l'abbé Adélard Couture

Au mois d'août dernier, Le Conseil de la Vie française en Amérique honorait l'abbé Adélard Couture de sa médaille d'or. C'est Maurice Gauthier, sous-ministre du Développement coopératif, du Manitoba, qui présenta officiellement la médaille au récipiendaire à l'occasion de l'assemblée annuelle de La Centrale des Caisses populaires du Manitoba. Voici le texte de l'allocution du sous-ministre.



C'est une tâche difficile qui m'est confiée ce soir. Je l'accepte avec d'autant plus de joie que M. l'abbé Adélard Couture est sans doute l'une des personnes les plus méritantes à recevoir la médaille d'or du Conseil de la Vie Française en Amérique. Officiellement, c'est au nom du Conseil que je vous présente cette médaille. Plus particulièrement, au nom de son Président qui me demande de le remplacer. Il aurait été convenable également que je le fasse en tant que Sous-ministre du Développement coopératif, car je m'adresse au coopérateur par excellence du Manitoba français.

Mais c'est plutôt à titre d'ami que je veux vous présenter cette décoration. Vous connaissant depuis au-delà de quarante ans, M. l'abbé, vous me permettrez cette familiarité. Ce soir, c'est l'animateur, le leader, l'inspirateur, l'homme avec une conscience sociale grande comme le Monde que je vois en vous.

En effet, c'est au début des années trente que je vous ai connu. Vous arriviez à La Broquerie comme administrateur de la paroisse. Jeune prêtre dans la trentaine, parce que vous suivez les années, c'était votre quatrième paroisse. Vous aviez donc une certaine expérience.

Il y avait beaucoup à faire et vous avez fait beaucoup. Ce fut la J.E.C., la J.A.C., les enfants de choeur, les jeux à l'école, vous souvenez-vous l'abbé, quand vous veniez à l'école nous montrer à jouer au drapeau! Puis, il y avait la situation économique. Paroisse aussi pauvre que les autres pendant ces années de crise, mais vous, vous refusiez d'accepter qu'on ne pouvait rien y faire. Vous commenciez les cercles d'étude. Vous encouragiez les gens à s'aider eux-mêmes. Vous semiez l'idée d'une fromagerie coopérative et d'une caisse populaire. Et les gens vous écoutaient. Vous les disputiez souvent et ils vous aimaient encore plus. Ça bougeait. Vous donniez un nouvel espoir.

Mais voilà qu'un jour l'archevêque, Mgr Yelle, vous invite à discuter avec lui d'une idée: "Je voudrais", vous disait-il, "qu'il y ait une caisse populaire dans chaque paroisse." Et vous de lui répondre: "Excellente idée". Vous ne vous doutiez pas du piège, mais c'était sa façon à lui de vous demander d'accepter la responsabilité de les organiser. Un peu plus tard, après avoir d'abord refusé, vous preniez le chemin d'Antigonish pour y approfondir vos connaissances en coopération. Mais dans votre idée, ce n'était tout simplement que pour retourner à La Broquerie continuer le travail amorcé. Vous y retourniez, en effet, et pour vous la coopération faisait tellement partie de la doctrine sociale de l'Eglise que vous en parliez bien librement "en chaire". Même, je me souviens vous avoir entendu annoncer un bon dimanche que la fromagerie coopérative allait se construire et qu'une solution avait été trouvée pour plaire à tout le monde. On la monterait sur des roues, on la placerait une semaine au nord, une semaine au sud. Mais après cette petite moquerie, vous invitiez les paroissiens à venir lever la première pelletée de terre avec vous le lendemain matin. En 1935, les fermiers de La Broquerie ouvraient leur fromagerie coopérative, et c'était grâce à vous. Mais bien vite votre enthousiasme débordait les frontières de cette paroisse devenue trop petite pour les aspirations que vous nourrissiez.

1937 fut l'année décisive. L'archevêque vous nommait Directeur diocésain de l'Action catholique et des Oeuvres Sociales, avec résidence à l'archevêché. Promotion, sans hausse de salaire, que vous acceptiez avec une certaine réticence. Vous deviez continuer dans ce poste pendant plus de 25 ans.

Vous avez fondé 38 caisses populaires, 10 coopératives de consommation, 10 fromageries coopératives, même quelques élevateurs coopératifs. Vous les avez dorlotés comme des bébés, vous les avez cajolés, vous les avez aidés, vous les avez conseillés, dans les moments difficiles vous leur avez insufflé un nouvel enthousiasme.

Vous avez écrit le catéchisme des caisses populaires. Vous en avez fait trois éditions, chaque fois revisées. Catéchisme adopté par les caisses du Manitoba, du Québec, de l'Alberta et d'ailleurs. Catéchisme qui est demeuré unique. Vous avez convaincu le législateur d'adopter une loi des caisses; et en 1942, vous obteniez du gouvernement la mise sur pied du service d'inspection des caisses.

Comme si tout cela ne suffisait pas à vous tenir occuper, vous organisiez les différents groupes d'Action Catholique, puis les Scouts et j'en passe.

M. l'abbé, la présence ce soir des délégués des caisses populaires, représentant un actif collectif de quelque 5.5 millions de dollars, au service de la communauté Franco-Manitobaine, est un témoignage vivant de la solidité de votre oeuvre.

C'est en reconnaissance de tout ce travail, de tout ce dévouement, de ce levain que vous avez pétri au point d'y compromettre votre santé, que le Conseil de la Vie Française décidait en août dernier de vous décerner sa médaille d'or.

En mon nom personnel, permettez-moi de vous dire, M. l'abbé, la profonde admiration et la grande amitié que j'ai toujours eues pour vous. Au nom du Conseil de la Vie Française en Amérique, et par ricochet, au nom de tous les Franco-Manitobains, je vous demande donc d'accepter cette décoration.

CAISSES POPULAIRES (suite)

sales du Trésor, des "rencontres de sensibilisation avec les députés fédéraux et les représentants du parti néo-démocrate". La Caisse centrale essaie d'apporter une contribution positive à tout projet qui favorise le développement du mouvement au Manitoba.

La Caisse centrale ne se désintéresse pas du mouvement au niveau national et participe aux congrès et conférences des organismes nationaux. Ainsi, les représentants de la Centrale ont assisté au congrès du Conseil canadien de la Coopération, à la Western Fieldmen's Conference, à la réunion des coordonnateurs de l'éducation, à la Canadian Conference of Credit Union Executives, etc.

Au chapitre des projets en cours, on annonce que la Caisse centrale se verra incorporée sous statut particulier au cours de la présente session législative, cela "afin d'atteindre pleinement les objectifs et le rôle" de la Centrale.

Aussi, la subsidiaire de la Caisse centrale, la compagnie "C.C. Prêts et Placements, Limitée", a déjà dressé ses politiques de prêts aux employés des Caisses populaires et autres coopératives, de placements dans les Caisses populaires, et de prêts d'autre nature.

Côté publicité, un montant de $11,500 est prévu à ce poste du budget; on veut faire connaître mieux et davantage les Caisses populaires et coordonner les campagnes d'annonce. On verra aussi à intensifier les cours d'éducation et de formation.

Les Caisses populaires sont en bonne posture et nul n'a de doute quant à l'avenir. Elles continueront, avec la coopération de tous, à progresser.



CONCOURS DE POÉSIES POUR LA FÊTE DU MANITOBA

Poètes!

L'HONORABLE RENÉ-E. TOUPIN MINISTRE DU TOURISME, DES LOISIRS ET DES AFFAIRES CULTURELLES

invite tous les manitobains à soumettre des poésies inédites sur le Manitoba qui refléteraient leur appréciation et leurs sentiments sur leur province. Les poèmes seront recueillis pour fins publicitaires sur le Manitoba. Tout poème devra comporter le nom et l'adresse de l'auteur. Les manuscrits ne seront retournés que s'ils sont accompagnés d'une enveloppe adressée et affranchie.

Faites parvenir vos poèmes au plus tard le 12 mai 1975 à :

Poésies
Département du Tourisme, des Loisirs et des Affaires Culturelles
Section des Loisirs
2e étage, 200, rue Vaughan
Winnipeg, Manitoba R3C 0V8

Un jury indépendant fera le choix et sa décision sera irrévocable.

Le Département du Tourisme, des Loisirs et des Affaires Culturelles se réserve tous droits de première publication.



Voici, pour un nouveau terme, les membres du conseil d'administration de la Centrale des Caisses populaires du Manitoba. Dans l'ordre habituel, Clément Leclaire, Olivier Beaudette, Albert Vielfaure, Raymond Lafond, Arthur Touchette, Dosithé Burley, Pierre Marcon, Renald Guay (président) et Denis Maynard. La photo du haut montre les participants à l'assemblée annuelle.

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

En 1871, le Canada, issu de la Confédération quatre ans auparavant, procédait à un premier recensement de sa population. Il s'est donc écoulé un siècle entre ce relevé et le plus récent, celui de 1971. Que sont devenus le Canada et les Canadiens français durant cette période? C'est à ces questions, surtout la dernière, que le R.P. Richard Arès entreprend de répondre dans une étude parue tout récemment aux Editions Bellarmin: "Les positions ethniques, linguistiques et religieuses des Canadiens français à la suite du recensement de 1971".

Le Canada comptait un peu plus de trois millions d'habitants en 1871. Cent ans plus tard, il avait multiplié par sept ce chiffre, le portant à vingt-et-un millions, soit exactement 21,568,300. Pendant cette période, les Canadiens français étaient passé de 1,082,940 à 6,180,120. Ils s'étaient multipliés six fois, ce par le seul apport pratiquement des naissances. En pourcentage, ils étaient descendus de 31,1% en 1871 à 28.7% de la population totale du pays.

Ils avaient connu un premier fléchissement durant le premier demi siècle de la Confédération. En 1921, ils ne représentaient que 27.9% de la population canadienne. Cependant ils avaient repris leur avance, se hissant, en 1961, à 30.4% presque la position qu'ils occupaient en 1871. Les dix dernières années les ont ramenés brutalement au chiffre de 1911. Ce qui est plus grave que ces chutes de pourcentage, ce sont les causes de ces chutes.

La cause de la première chute a été extérieure au groupe canadien-français. C'est l'immigration massive consécutive à l'ouverture des provinces de l'Ouest à la colonisation. La forte natalité du groupe canadien français lui a permis de contrebalancer cette vague migratoire et de reprendre le dessus après des fléchissements marqués en 1911, 1921, 1931. La crise économique des années trente ralentit fortement la venue au pays des néo-canadiens et ce ralentissement se continue de nos jours.

A quoi attribuer dès lors une chute de deux points entre 1951 et 1971, plus précisément de 1.7 depuis 1961? La réponse est tragique: la dénatalité au sein du groupe canadien-français. Après avoir détenu pendant longtemps le plus haut taux de natalité et d'accroissement naturel au Canada, notre groupe est tombé au plus faible taux de reproduction. Pendant les dix dernières années, notre groupe n'a augmenté que de 11.5% alors qu'il avait connu un accroissement de 28.3% durant la décennie précédente.

Nous ne pouvons que faire nôtre le grave avertissement que lance au Québec et au peuple canadien-français le R. P. Arès, en conclusion de son étude: "Non seulement la dénatalité ronge comme un cancer le groupe canadien-français, mais il se révèle impuissant à attirer à sa langue et à sa culture la majorité des membres des nouveaux groupes ethniques... C'est là pour lui le plus grand défi de l'heure: s'il ne réussit pas à sortir de cette stagnation démographique, quelques brillantes que puissent se révéler par ailleurs ses réalisations culturelles et artistiques, les prochains recensements ne pourront qu'enregistrer à son compte de nouveaux et plus graves reculs".

(Le Conseil de la Vie française)

SONDAGE

N.D.L.R. – La Direction de LA LIBERTÉ apprécierait la collaboration de tous à ce sondage. Les résultats, une fois analysés, nous aideront à ajuster notre tir et faire en sorte que le journal reflète le plus fidèlement possible la communauté franco-manitobaine et puisse la servir efficacement.

Complétez ce coupon et adressez-le à :

LA LIBERTÉ
C.P. 96
Saint-Boniface R2H 3B4

LISEZ-VOUS LA LIBERTÉ? régulièrement ▢ occasionnellement ▢

QU'Y LISEZ-VOUS? Editorial ▢ Collaboration spéciale ▢ Nouvelles régionales ▢ Activités communautaires ▢ Entre-Nous ▢ Informations agricoles ▢ Spectacles ▢ Tribune libre ▢ Bicolo ▢ Horaire Télé ▢

Autres sujets (indiquez) : ______

QU'AIMERIEZ-VOUS TROUVER DANS LA LIBERTÉ? ______

COMMENTAIRES : ______

de ci, de ça...

La tragédie du Sud-Est asiatique. – La presse américaine se demande tout à coup comment il se fait que le sort des enfants du Sud-Est asiatique cause un tel remous aux USA quand, dans ce pays-là même, il y a quelque 120,000 enfants dont on ne veut pas et qui sont abandonnés. . .

*

On semble avoir oublié. – On semble avoir oublié que pendant des années, les forces armées américaines, justement dans ce Sud-Est asiatique, ont ravagé le pays, détruit hameaux et forêts, et brûlé femmes et enfants au napalm. . .

*

Le dialogue. – Une auditrice s'adressant l'autre matin à l'animatrice du programme "Allô, bonjour! ", Louise Delisle, lui disait qu'elle, au moins, parle, converse avec les auditeurs qui téléphonent à la station (CKSB) entre 8 heures 30 et 9 heures. D'autres auditrices ont suggéré que cette période accordée aux auditeurs pour exprimer leurs opinions soit plus longue. Nous partageons cet avis.

*

Le "boeuf haché". – Ça n'a pas très bien marché. On ne sait trop pourquoi. Toujours est-il que les producteurs sont demeurés avec quelque 500 livres sur les bras – qu'ils ont remis à L'Armée du Salut.

*

La pollution par le bruit. – Il y a beaucoup de cris, de hurlements, de bruits étranges, de vacarme, dans une certaine "musique" que l'on nous sert sur les ondes. . .

*

Cynisme. – Certains pouvoirs, aux USA, tentent de subtilement convaincre la population que les forces armées américaines devraient retourner en force dans le Sud-Est asiatique. S'agirait-il d'une façon de relancer l'économie américaine, présentement en pleine crise?

*

Les Vocations. – Le Saint-Père a déclaré dimanche le 20 avril "journée de réflexion et de prière pour toutes les vocations à une vie consacrée".

*

Le Musée de Saint-Boniface. – Le Musée est ouvert tous les jours excepté le samedi, de 13 à 17 heures, ce jusqu'au 19 mai. Après cette date, il sera ouvert du lundi au vendredi, de 10 à 17 heures et de 19 à 21 heures, et le dimanche, de 13 à 17 heures. Les groupes d'élèves des écoles peuvent cependant bénéficier de visites guidées n'importe quand, sur rendez-vous.

*

Les étudiants en médecine. – Il en coûte à la Province $50,000 pour instruire, jusqu'à sa graduation, un étudiant en médecine. Le ministre de la Santé, l'honorable Laurent Desjardins, se préoccupe du fait qu'une fois reçus, un grand nombre de ces nouveaux médecins quittent le Manitoba, et songe à des mesures pour remédier à cet état de choses.

*

Le chômage. – Au Manitoba, le taux de chomâge est tombé en mars à 4.3 p.c., une amélioration de 1.1 p.c. sur le mois précédent. Au Canada, 840,000 personnes sont indiquées en chômage. Le taux de chômage au Québec est 9 p.c., en Ontario, 6 p.c., à Terre-Neuve, 18.8 p.c.!

*

Nomination. – Le directeur général des programmes, section de la citoyenneté, au Secrétariat d'Etat, annonce la nomination de Gérard Gagné, au poste de directeur du programme s'adressant aux "Groupes minoritaires de langue officielle". Monsieur Gagné est né à Saint-Pierre, Manitoba, et a fait ses études au Collège universitaire Saint-Boniface.

*

Etudiants: emplois d'été. – Le Premier ministre Schreyer annonce que la Province va consacrer un montant de $2.1 millions à un programme d'emplois d'été d'étudiants du post-secondaire. On prévoit que quelque 1,155 étudiants seront ainsi employés cet été dans 25 ministères et organismes du gouvernement du Manitoba.

*

Effarant! – Si nous avons bien compris, il y aurait au Manitoba, quelque 40,000 détenteurs de permis de conduire de moins de 18 ans!

*

Incroyable! – On reconnaît le rôle de l'Opposition en régime démocratique. Mais quand on entend un membre de ladite Opposition proclamer que l'institution d'un programme d'alimentation dans les écoles constitue du "socialisme", on commence à se poser des questions. . . C'est le député George Henderson (P.C., Pembina) qui critique ainsi le programme en question qui vise à fournir aux écoles du Grand Winnipeg un repas par jour. . .

*

S'asseoir et le faire! – Il n'y a vraiment rien de difficile. On s'assied – et on le fait!

****

POUR NOURRIR UNE FAMILLE DE QUATRE: 40 DOLLARS PAR SEMAINE

N.D.L.R. — Le problème du coût de l'alimentation, surtout chez ceux qui ont une famille, en est un de brûlante actualité. Dans LE DEVOIR du 29 mars, Renée Rowan a traité le sujet avec clarté et nous avons cru utile à nos lecteurs de reproduire son texte et une suggestion de menus d'une semaine.

Quoiqu'en disent les détracteurs du dernier rapport de la Commission de surveillance du prix des produits alimentaires, LA NUTRITION, A QUEL PRIX? il est possible à l'heure actuelle de nourrir une famille de quatre — homme, femme, un adolescent et une fillette — avec $40.00 par semaine, soit 30% de moins que ce que les Canadiens dépensent en moyenne pour s'alimenter.

S'inspirant des menus et de la liste d'achats suggérés par Mme Plumptre, mais adaptés à la saison et aux goûts des Canadiens français, nous avons, en compagnie d'une diététiste chevronnée, Mme Louise Lambert-Lagacé, auteur du livre COMMENT NOURRIR SON ENFANT, fait nos achats alimentaires de la semaine dans un super-marché de centre-ville. Le total obtenu: $37.53, auquel il faut ajouter 2% pour les épices, condiments, etc.

S'il ne s'agit pas de menus de luxe, il ne s'agit pas non plus d'un régime de famine, loin de là. Ce que nous vous proposons répond aux critères d'une alimentation bien équilibrée, convenable, qui satisfait les besoins nutritifs de tous les membres de la famille en tenant compte des recommandations de Nutrition Canada.

Le rapport Plumptre sur la nutrition est d'ailleurs la première réponse directe aux problèmes décelés par l'enquête nationale effectuée entre septembre 1970 et décembre 1972, problèmes se rapportant à l'obésité, les déficiences en fer et en thiamine, les déficiences en protéines au cours de la grossesse et la pénurie de calcium et de vitamine D dans le régime de plusieurs bébés, enfants et adolescents.

Bien sûr, notre liste d'achats ne tient pas compte des caprices de toute la famille. Un gros T-Bone n'est pas une obligation et devrait être réservé aux occasions très spéciales tout comme les "grosses oranges sans pépin" qui sont un luxe inutile, les autres étant tout aussi bonnes sur le plan santé. Céder aux fantaisies de chacun n'entre pas dans l'esprit du rapport Plumptre qui n'ambitionne pas non plus d'imposer aux familles "une discipline de couvent". La liste suggérée ne veut être qu'un guide que l'on peut adapter aux goûts de la famille et à ses revenus.

Le rapport tient compte des besoins de l'adolescent et inclut, pour les enfants seulement — cela fut bien précisé par le Dr Zabry lors du lancement — deux livres de biscuits par semaine, pour les fringales entre les repas, sans compter les pommes, les bâtonnets de carottes, le jus de pomme et le lait.

Bien sûr que les bonbons, les croustilles (chips), et les boissons gazeuses sont éliminés de notre liste d'achats. C'est un régime de santé et non un encouragement à l'obésité que l'on préconise. Il faut accepter de reviser ses schèmes, et cela, on vous le concède, n'est pas facile.

La viande et ses substituts qui sont dans le régime, la principale source de protéines, absorberaient 24% du budget alimentaire de la famille-type de la Commission. Il s'agit là d'un écart considérable par rapport à la portion du budget familial moyen assignée à ces articles: Statistiques Canada a constaté que le consommateur consacre quelque 38% de son budget alimentaire à ces articles. Cette réduction relative des dépenses sur les protéines entraîne une baisse considérable dans le coût du panier, mais la quantité de protéines dans le régime 3 à 4 onces de viande, volaille ou poisson, ou 2 oeufs par jour suffit encore, d'après les Standards de Nutrition pour le Canada, à rencontrer les besoins de la famille-type de la commission.

Dans les menus proposés dans cette page, nous avons un repas de viande, poisson, volaille ou oeufs, plus un autre repas avec une quantité moindre allongée dans un sandwich sur pain de blé entier ou à l'intérieur d'une salade.

Notons ici que le montant de $40 n'inclut pas les produits d'entretien, la nourriture pour animaux, le papier de toilette, etc. Il ne comprend que les produits alimentaires.

D'autre part, ce $40 n'est pas divisible par quatre. On ne peut, en effet, dire qu'il en coûterait $20 pour nourrir 2 personnes âgées, ou $10 pour une personne seule, ou $60 pour une famille composée de 2 adultes, 2 adolescents et 2 enfants, les besoins nutritifs des membres de ces familles étant fort différents selon l'âge de chacun.

Ajoutons à cela que le menu est prévu pour une famille vivant en milieu urbain et s'approvisionnant dans un supermarché. Tous ces facteurs entrent en ligne de compte et la commission Plumptre a l'intention dans les mois à venir de publier d'autres listes d'achats adaptées aux besoins de différents types de familles.

"Il faut de l'habileté et une bonne connaissance du contenu nutritif des aliments, dit la commission Plumptre, pour bien nourrir une famille à prix raisonnable." Cela est vrai, mais elle met à votre disposition les outils nécessaires en rendant LE RAPPORT DISPONIBLE GRATUITEMENT A QUI EN FAIT LA DEMANDE (IL SUFFIT D'ECRIRE A LA CASE POSTALE 1540, SUCCURSALE B, OTTAWA, ONTARIO, K1P 5Z5).

Bien sûr, il faut y mettre le temps, établir ses menus à l'avance, dresser sa liste d'achats avant de partir pour le supermarché en tenant compte des spéciaux de la semaine (comme nous l'avons fait pour la dinde) et ces produits en saison (le brocoli est actuellement offert à un prix intéressant et les asperges constituent notre gâterie de la semaine); il ne faut pas non plus craindre d'explorer (ainsi le maquereau dont le goût est fort semblable à celui du thon coûte la moitié moins cher). En achetant du lait 2% c'est meilleur pour la santé et plus économique et en incluant un yogourt et une pinte de lait additionnelle (comme nous l'avons fait) cela peut servir de base à une recette de yogourt-maison. Tous ces trucs aident à abaisser le coût du panier à provisions et en recherchant des formats plus grands (le coût réparti sur 4 semaines) et les marques de la maison, on peut encore réaliser des économies.

Le rapport recommande 10 livres de sucre pour 4 semaines. Mme Lambert-Lagacé trouve que c'est beaucoup trop et que 5 livres devraient suffire étant donné que les biscuits sont achetés tout faits et que la compote de pomme et les pêches étant en conserve n'ont pas besoin d'être sucrées. Cela voudrait donc dire 1 1/4 livre de sucre par semaine, soit .47 (au prix du 25 mars) à ajouter à notre liste d'achats.

Une dernière remarque: nous avons tenté d'inclure dans notre liste des produits de santé comme l'huile de maïs (polyinsaturée), de la margarine molle, du riz brun, du yogourt, des céréales à grains entiers sans sucre, du lait 2%, du pain de blé entier. Tous ces points sont à surveiller si on veut réellement manger mieux, ce qui ne veut pas forcément dire en payant davantage. Cela, on vous l'accorde, requiert un effort qui, croyons-nous vaut la peine d'être tenté.

MENU D'UNE SEMAINE

DIMANCHE
PETIT DEJEUNER — 1 orange en sections, muffins à l'avoine et fruits secs (dattes), lait pour les enfants; LUNCH — dinde rôtie, pommes de terre au four, pois verts, pommes au four; SOUPER — crème de maïs, salade laitue, sardines et mayonnaise, pain blé entier, pêches en conserve.

LUNDI
PETIT DEJEUNER — jus de pomme vitaminé, 1 oeuf poché, pain grillé, gelée de pomme, lait (pour les enfants); LUNCH — sandwich à la dinde, bâtonnets de carottes, fruits secs et biscuits; SOUPER—rognon braisé aux oignons, pommes de terre persillées, brocoli au beurre, yogourt maison.

MARDI
PETIT DEJEUNER — jus d'orange congelé, céréales à grain entier (shredded wheat) et lait, pain grillé, beurre d'arachide; LUNCH — sandwich aux oeufs durs, compote de pomme, biscuits; SOUPER — pâté de dinde et légumes, salade de chou râpé, 1 banane nature ou grillée, biscuits si désirés.

MERCREDI
PETIT DEJEUNER — jus de pomme vitaminé, 1 oeuf poché, pain grillé, gelée de pomme, lait pour les enfants; LUNCH — crème de pois verts, sandwich de beurre d'arachide, 1 pomme; SOUPER — fèves au lard, pain de blé entier, salade de laitue, orange "ambroisie" (saupoudrée de noix de coco).

JEUDI
PETIT DEJEUNER — 1 orange en sections, gruau avec fruits secs et lait, lait pour les enfants; LUNCH, sandwich au fromage, bâtonnets de carotte, pomme, biscuits; SOUPER — filet de sébaste (perche de mer) cuit en papillotte, riz brun persillé, asperges printemps, yogourt maison.

VENDREDI
PETIT DEJEUNER — jus d'orange congelé, céréales à grain entier (shredded wheat) et lait, pain grillé, lait pour les enfants; LUNCH — sandwich au maquereau — salade de chou vert — une banane ou compote de pomme — SOUPER — bouillon de dinde, omelette aux fines herbes, brocoli au beurre, lait glacé.

SAMEDI
Même chose que la veille en utilisant ce qui reste de gelée de pomme, lait pour les enfants; LUNCH — "croque-madame" (sandwich ouvert à la dinde légèrement gratiné et brillé), bâtonnets de carottes, fruits frais (reste de pommes et bananes); SOUPER — macaroni boeuf et tomate, salade de chou, pêches en conserve.

(Thé, café et lait à chaque repas. Les biscuits sont réservés aux enfants.)

RÉCEPTION SABOURIN-LAGASSÉ

La réception en l'honneur de Mlle Suzanne Sabourin et de M. Henri Lagassé, qui devait avoir lieu le vendredi 25 avril 1975 au Centre Culturel Franco-Manitobain, 340, boulevard Provencher, Saint-Boniface, Manitoba, a été remise au samedi 24 mai 1975 au même endroit.

Fahrenheit – Celsius

C	(F)	C	(F)	C	(F)	C	(F)
39	(102)	19	(66)	–1	(30)	–21	(– 6)
38	(100)	18	(64)	–2	(28)	–22	(– 8)
37	(99)	17	(63)	–3	(27)	–23	(– 9)
36	(97)	16	(61)	–4	(25)	–24	(– 11)
35	(95)	15	(59)	–5	(23)	–25	(–13)
34	(93)	14	(57)	–6	(21)	–26	(–15)
33	(91)	13	(55)	–7	(19)	–27	(–17)
32	(90)	12	(54)	–8	(18)	–28	(–18)
31	(88)	11	(52)	–9	(16)	–29	(–20)
30	(86)	10	(50)	–10	(14)	–30	(–22)
29	(84)	9	(48)	–11	(12)	–31	(–24)
28	(82)	8	(46)	–12	(10)	–32	(–26)
27	(81)	7	(45)	–13	(9)	–33	(–27)
26	(79)	6	(43)	–14	(7)	–34	(–29)
25	(77)	5	(41)	–15	(5)	–35	(–31)
24	(75)	4	(39)	–16	(3)	–36	(–33)
23	(73)	3	(37)	–17	(1)	–37	(–35)
22	(72)	2	(36)	–18	(0)	–38	(–36)
21	(70)	1	(34)	–19	(–2)	–39	(–38)
20	(68)	0	(32)	–20	(–4)	–40	(–40)

Gracieuseté de la
Caisse Populaire de LaBROQUERIE Ltée
LaBROQUERIE, Manitoba TEL. 424-5238

Poème

LES AMIS

Il m'arrive parfois de songer:
Où sont partis mes chers amis?
Les gens qui s'en vont
Tout seuls dans leur douleur
Si dénués
Dans le terrible froid
De l'incompréhension
Où sont partis mes chers amis?
Où sont partis ces doux visages?
Les gens qui ont partagé avec moi
Un morceau d'existence
Un brin d'éternité
Les gens qui m'ont aidé
à déguiser la solitude inexorable
De la vie
Qu'êtes-vous devenus,
Vous qui m'avez comblé d'humanité
Ne fut-ce qu'un instant?
Qu'êtes-vous devenus
Mes chers amis?
Vous qui avez vécu la douleur
Vous qui avez tant de choses à raconter
Quelle route avez-vous suivie?
Quelles idées chérissez-vous?
Quelles illusions poursuivez-vous?
Mais oui
Il m'arrive parfois de songer:
Où sont partis mes chers amis?

JOAQUIM LUIS DUVAL

(Nous devons à madame Paule Jegues, de Winnipeg, de nous avoir transmis une série de poèmes dus à la plume de JOAQUIM LUIS DUVAL, qui vit au Brésil.)

MISSIONS ESQU-OMI

Le 8 avril 1975

Son Excellence Mgr Omer Robidoux et tous ses missionnaires vous disent un bien profond MERCI pour votre si belle générosité envers leurs missions esquimaudes. Nous savons bien que ce n'est pas pour la valeur des prix (prix de très petite valeur), mais bien par esprit de charité, que vous avez bien voulu nous aider. Votre support est très précieux... et nous vous en sommes bien reconnaissants.

Sincèrement en Lui,

R. E. Lavack, secrétaire
Missions Esqu-Omi
St-Norbert, Manitoba

GAGNANTS ET GAGNANTES

Sculpture esquimaude - Lise Desnoyers, 845, chemin Tiffin, Longueuil, P.Q.; Sculpture esquimaude - Blake Usselman, C.P. 24, Allan, Sask.; Sculpture esquimaude - Rév. Soeur Mary Eckert, Woodslee, Ontario; Sculpture esquimaude - Nancy Myndman, 1147, avenue Beaufort, Halifax, N.-E.; Mocassins - Mukluk - R. J. McCormick, 6139, avenue Silver-Burnaby, C.-B.; Mocassins - Mukluks - Rév. Père A. Grypinich, C.P. 1000, Rigaud, P.Q.

La SFM vous informe

ATTENTION!

Le comité d'étude sur l'éducation pré-scolaire française au Manitoba organise une demi-journée d'étude pour discuter de tout l'aspect d'éducation pré-scolaire au Manitoba.

L'invitation pour participer à cette réunion s'adresse non seulement à tous les parents qui ont des enfants d'âge pré-scolaire mais aussi à tout autre personne intéressée.

Ceci aura lieu le samedi 19 avril 1975, de 1h00 à 4h30 à la salle 1032 au Collège de Saint-Boniface.

ANNIVERSAIRES des membres du Régime de Sécurité Familiale

M. Gérard Boulet, Saint-Boniface .... du 10 avril
M. Camille Jolicoeur, Giroux .... du 10 avril
M. Norman Dupasquier, Saint-Vital .... du 12 avril
M. Louis Laurencelle, Saint-Vital .... du 13 avril
M. Jean-Louis Hébert, Saint-Boniface .... du 14 avril
M. Edmond Boulet, Somerset .... du 18 avril
M. Fernand Rondeau, Saint-Léon .... du 19 avril
Mme Isidore Moquin, Saint-Boniface .... du 22 avril
M. Albert Boisjoli, Saint-Boniface .... du 23 avril
M. Louis Gagné, Saint-Pierre .... du 23 avril

SAINT-VITAL

CITOYENS DE SAINT-VITAL. . . désirez-vous être au courant des activités de votre communauté?

Lisez la colonne Saint-Vital qui apparaît toutes les semaines dans "La Liberté", sous la rubrique "D'Une Région à l'Autre".

Grandes nouvelles, petites nouvelles, tout nous intéresse. Communiquez vos informations à GISÈLE DUPASQUIER au 256-2718.

On peut faire de cette colonne un véritable succès. Tout ce que GISÈLE veut. . . c'est que vous lui fassiez parvenir VOS nouvelles. . .

TRANSCONA

Une visite à Transcona est toujours un véritable plaisir. Deux coordonnateurs rencontraient récemment, au presbytère, un groupe de personnes D'AGE D'OR, dans le but de former un CLUB. Tous se sont montrés très intéressés et le projet est en voie d'organisation.

Un merci à l'abbé Desjardins pour son hospitalité.

Les personnes qui n'ont pu assister à cette rencontre peuvent contacter M. Roland Beaudin au 222-2484 pour plus d'informations.

RENCONTRE-JEUNESSE DU PRÉCIEUX-SANG

Etes-vous intéressés aux SPORTS?

Si oui, venez-donc au gymnase du Précieux-Sang (209, rue Kenny) tous les mercredis — de 7h30 à 9h00 p.m. pour des LECONS DE TENNIS qui dureront environ quatre semaines.

Immédiatement apr[illegible] on se rencontre au Centre Communautair[illegible]cieux-Sang pour se connaître, s'amuser [illegible]r discuter de nos projets à venir.

Cette invitation s'adresse tout particulièrement aux jeunes universitaires, aux étudiants du Collège Communautaire Red River, ou autres institutions, ainsi qu'aux jeunes travaillants.

NE VOUS GÊNEZ PAS, JOIGNEZ-VOUS AU GROUPE

Pour plus d'informations veuillez contacter :

Claudette Ouimet: le soir - 233-0657
le jour - 946-4239
ou
Michelle Boulet : le soir - 233-5967

L'ÉCOLE LOUIS-RIEL À L'HONNEUR

Le français n'est pas mort à Louis-Riel: il affiche même une vitalité que d'aucuns lui envieraient. Et il vient de le prouver en se classant, comme plusieurs années d'ailleurs, bon premier lors du concours de récitation de poèmes français, organisé chaque année par l'Association des Commissaires du Manitoba.

Ce concours eut lieu à la salle académique du Collège de Saint-Boniface le mercredi 19 mars à 19h30. Les concurrents de Louis-Riel, déjà triés sur le volet à une première éliminatoire le 7 mars dernier, se présentaient comme suit: Groupe V A (9e et 10e années) catégorie francophone: Marie-Rose Paquette, Nanette Monney et Danielle Suzanne. Toutes trois étaient des élèves de la 10e année et avaient choisi de réciter la fable "Le Corbeau et le Renard" de La Fontaine.



Première rangée, de gauche à droite : Marcia Marion, Nanette Monney, Marie-Rose Paquette. Deuxième rangée : Roger Zwickel, Danielle Suzanne, Jim Wlock.

Dans le Groupe VI A (11e et 12e années), catégorie francophone- concouraient Marcia Marion (11e année) avec "La Cigale et la Fourmi", de La Fontaine et Roger Zwickel (12e année) avec "Le Lormeur du Val" d'Arthur Rimbaud. Dans la catégorie anglophone, Groupe VI B, un seul candidat se présentait: Jim Wlock de la 12e année, qui allait réciter aussi "Le Dormeur du Val".

Ces élèves affrontaient en l'occurence les lauréats des mêmes niveaux venant des autres écoles de la Division scolaire de Saint-Boniface.

Les juges ayant la difficile et délicate tâche de choisir les gagnants "divisionnaires", étaient Mlle Léonie Guyot, Soeur Marcelle Lemaire et M. Jacques de Régnaucourt.

Les épreuves terminées, les juges proclamèrent vainqueurs Danielle Suzanne (Groupe V), Jim Wlock, (Groupe VI B), et Roger Zwickel (Groupe VI A), tous de l'Ecole Louis-Riel. Aussi, mention honorable accordée à Nanette Monney.

Il faut dire que les gagnants francophones suivent le "programme B" en français à Louis-Riel et ils l'ont suivi à l'Ecole Provencher qu'ils ont fréquentée auparavant. Il s'enseigne donc du français, voire du bon français à l'Ecole Louis-Riel.

Il reste aux heureux gagnants de franchir l'étape des semi-finales, puis la finale provinciale. La semi-finale "inter-divisionnaire" se tiendra à l'Ecole Gordon Bell à 20h., le vendredi 25 avril prochain.

Nos sincères félicitations à tous ceux qui prirent part au concours, mais plus particulièrement, bien sûr, à ces lauréats, à leurs professeurs et à toute leur école.



La robe moderne à boléro. Une création de Elvia Gobbo pour Celanese, fait de tricot de polyester Fortrel (Marque déposée).

"ENTRE NOUS"...



LE MÉDECIN DES PAUVRES

Cette semaine, nous oublierons les aromates, que nous reprendrons plus tard, pour parler, avant qu'il ne soit trop tard dans la saison, d'une plante, ou plutôt d'un arbuste qui est méconnu et qui, pourtant nous apporte une grande source d'énergie dans ses bourgeons gorgés de vitamine C. Je veux parler du SAULE dont nous cueillons les branches décoratives au printemps. Ces bourgeons de saule ont pourtant une autre richesse que celle d'être décorative, et les indiens et esquimaux de l'Ouest Canadien en connaissent la valeur depuis bien longtemps. Il suffit simplement de ramasser les petits bourgeons de saule dès qu'ils sont verts, après la floraison qui est déjà commencée. Ils sont très tendres et croustillants et vous les servez crus dans un bol avec du sucre et du lait, tout comme la céréale du matin. Ils sont délicieux et remplacent cette dernière avec avantage, car ils contiennent, comme j'ai mentionné plus haut, une excellente source de vitamine C. Si leur goût vous plaît, vous pouvez vous amuser à les cueillir et les faire sécher afin d'en avoir dans l'année, bien que Dame Nature nous fournisse avec les saisons bien d'autres sources de santé.

Il suffit de se baisser et de les prendre.

Une autre excellente source de vitamine C est la nouvelle couche (pousse) trouvée entre le bois et l'écorce des peupliers et du pin (Jack pine). Grattez la pulpe tendre avec un couteau et mangez-la avec une cuillère. Ce sont des cadeaux de printemps que nous donne la nature, afin de nous faire oublier le long hiver qui se termine.

Elle nous en donne bien d'autres. Comme je l'ai dit déjà, la nature est notre servante fidèle et ne demande qu'à nous aider.

Je connais des gens qui vivent avec très peu de moyens, et qui respirent la santé et la bonne humeur. Ils ne sont jamais à court de nourriture. La nature est si bien équilibrée, qu'elle nous donne la possibilité de vivre bien et sainement et de nous soigner si nous sommes malades.

Elle nous offre en plus des spectacles merveilleux, en toutes saisons. Y a-t-il quelque chose de plus beau qu'un coucher de soleil sur le lac ou la mer avec des oiseaux striant le ciel? Quelle salle de théâtre vous offrira un tel calme, une telle beauté? Et l'hiver, vous est-il arrivé de partir seul en raquette dans la neige et d'écouter? Que de choses vous pourrez découvrir si vous ouvrez vos yeux et vos oreilles. Vous verrez ici un oiseau, un écureuil plus loin un lapin, là où vous pensiez que la vie était absente.

Saviez-vous qu'au Manitoba, il reste plus de 40 espèces d'oiseaux en hiver?

De quoi vivent-ils? Ils savent bien trouver leur nourriture, eux.

Si les animaux sont si friands des nouvelles pousses des arbres, et surtout des bourgeons de saule, ce n'est pas qu'ils ont appris cela de leurs parents, mais bien de leur instinct.

Nous avons étouffé notre instinct sous notre intelligence, notre culture. C'est un peu dommage. Il va nous falloir le redécouvrir si nous voulons survivre. Il faut bien admettre que ce qui est bon pour les animaux l'est aussi pour nous, et vice versa. Les chiens savent trouver l'herbe purgative dont ils ont besoin, sans pour cela aller chez le pharmacien. Il y a des plantes que les bêtes mangent et d'autres pas, pourquoi?

Toute ma vie, j'ai observé le comportement des animaux, et j'ai beaucoup appris d'eux.

J'aime aussi la compagnie des personnes âgées surtoutes celles qui vivent près de la nature. Elles sont des savantes qui s'ignorent.

La semaine prochaine, je vous parlerai du pissenlit, cette plante merveilleuse qui nous attend sous la neige et avec laquelle vous pouvez faire tant de choses!

(à suivre)

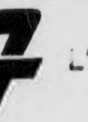
LA FEMME AU TRAVAIL Y A-T-IL DISCRIMINATION?

Antérieurement à 1968, la situation de la femme était peu reconnue au Canada. Le gouvernement se basant sur les recommandations de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme au Canada, agit de façon à assurer à la femme des droits égaux... A noter quelques petits faits:

En 1973, 3,152,000 femmes sur le marché du travail, soit 33,9% de la population active.

De 1960 à 1973, la population active féminine augmente de 90,2% (On considère, il faut croire, que la femme qui travaille au foyer est comptée comme "passive" et n'a pas de valeur économique!) A travail égal, salaire égal selon le code canadien du Travail. (Mesdames voyez à ce que les lois soient respectées, car elles existent, même si elles sont administrées par les hommes!)





Depuis 1971, les Centres de la Main-d'Oeuvre du Canada doivent s'assurer qu'il n'existe aucune discrimination selon le sexe quand ils présentent des candidats à un emploi. Aussi le gouvernement a modifié la loi sur l'Assurance-chômage concernant l'état de dépendance, afin d'assurer l'égalité de traitement des clients FEMININS ET MASCULINS... Il n'y a plus lieu de présumer que l'homme est le soutien de la famille.

Autres recommandations de la Commission Royale d'enquête...

* Autoriser toute femme mariée à utiliser son passeport établi, avant son mariage, sous son nom de jeune fille.

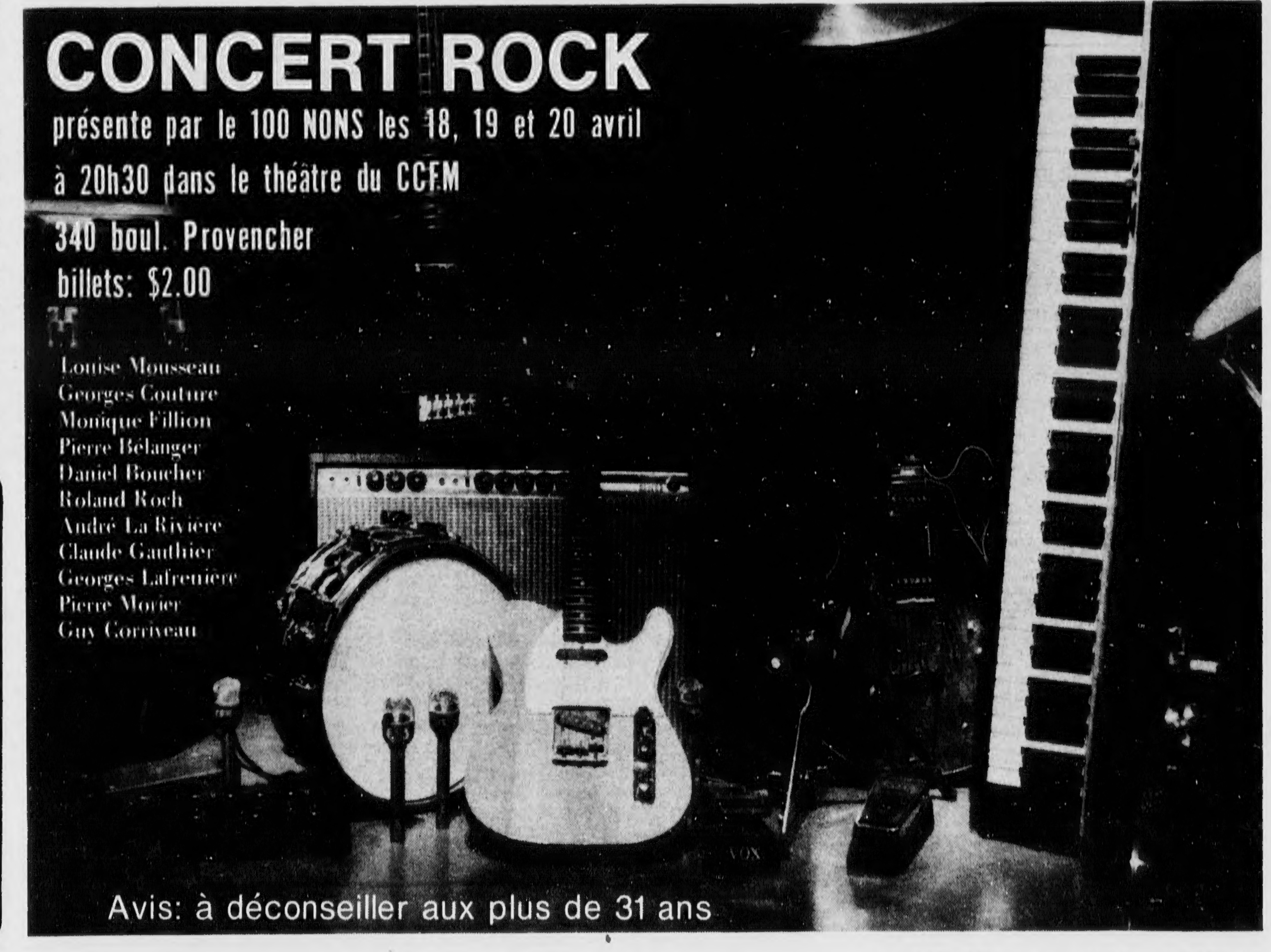
* Possibilité d'obtenir une pension alimentaire pour les enfants de plus de 16 ans qui fréquentent l'école ou l'université au moment du divorce.

* Elaborer en 1970 un programme fédéral de planification familiale: 1972-1973, $1,350,000 versés en octrois.

* Allouer $500,000 à des programmes pour sports pour femmes en 1972-1973.

* Augmentation des allocations familiales en janvier 1974; elles passent de $7.21 à une moyenne de $20.00 par mois par enfant.

– Sommes-nous au courant de toutes ces recommandations? Nous les Manitobaines savons-nous profiter de ces avantages mis à notre disposition?



Un musée des Oblats est le meilleur témoin des Esquimaux et de leur art

CHURCHILL, Man. (PC) – A une faible distance des rives glacées de la baie d'Hudson se trouve le Musée esquimau, administré par l'Eglise catholique.

Un ours polaire et un loup accueillent les visiteurs à la porte du musée, où l'entrée est gratuite et où on conserve les reliques d'un peuple en voie de transformation.

Quand le commissaire des Territoires du Nord-Ouest a offert une somme substantielle d'argent pour le musée, l'évêque catholique du diocèse a refusé.

Le Frère Jacques Volant, de la Congrégation des Oblats, est conservateur du musée depuis 27 ans, et il a donné l'explication suivante de ce refus: "Le commissaire des Territoires du Nord-Ouest avait l'intention de diviser le musée en quatre ou cinq parties, et l'évêque a dit non. Nous ne voulions pas cela. Pour nous ce n'est pas l'argent qui compte mais bien le travail que les frères ont accompli dans le musée depuis plus de 30 ans. Sa place est ici, à Churchill."

On a souvent répété que le musée est le meilleur témoin dans le monde du peuple esquimau et de son art, dit le frère Volant. Les collections ont commencé avec l'arrivée du Père Bazin à Igloolik (T.-N.-O.), en 1930.

UN SYSTEME D'ECHANGES

Le Père Bazin était très isolé ici, évidemment, et il a commencé à faire des fouilles, comme passe-temps. Plusieurs missions ont ensuite fait des dons au musée, des amis ont offert des objets d'art et des artefacts, et un système d'échanges a été créé avec les Esquimaux. "De temps en temps, dans les petites missions un Esquimau arrivait et disait: 'Voilà, j'ai pensé à vous, et j'ai une sculpture, ici', explique le Frère Volant. Ces acquisitions ne se faisaient pas sur une base commerciale, mais plutôt comme des échanges. Nous demandions par exemple à un Esquimau de quoi il avait le plus besoin, et nous lui donnions en nature ce que nous pensions être un juste paiement."

Les gens appartenant à des musées conventionnels dans le sud et qui ont visité le musée esquimau ont fait remarquer que le volume de matériel qui s'y trouve pourrait bénéficier d'un espace deux fois plus grand. Le Frère Volant est d'accord. "En 1962, les gens disaient que la bâtisse était trop grande. Je leur disais qu'ils ne pensaient pas suffisamment à l'avenir. Encinqans, l'édifice était de nouveau plein." En plus d'animaux empaillés et de sculptures esquimaudes, le musée contient de nombreux artefacts des cultures de Thulé et de Dorset, qui remontent à plusieurs centaines d'années.

On peut avoir une excellente idée de la créativité et de l'ingéniosité d'un peuple, en examinant les outils et instruments fabriqués à la main, à même les matériaux qu'ils trouvaient dans la mer et sur la terre. Il y a des aiguilles, des lances et des ustensiles de cuisine. Sur les tablettes qui sont alignées le long des murs ont été posées des centaines de sculptures, décrivant en détail l'expérience esquimaude, depuis les démons et les rêves jusqu'au premier avion bi-moteur à atterrir à Pelly Bay.

Le Frère Volant s'est dit dans l'impossibilité de dire le nombre exact des personnes qui visitent le musée chaque année.

CKSB – 1050 AU CADRAN

HOCKEY

Le printemps est arrivé, c'est sûr et certain et avec lui les grandes soirées de hockey qui, à chaque année font le désespoir des épouses, des jeunes promises et de certains intellectuels. Mais enfin, cette année sera peut-être un peu différente, et il est tout à fait possible qu'après tant d'années de résistance, les douces moitiés se disent: "Pourquoi pas?" De toute façon, Radio-Canada vous permet de suivre votre équipe préférée jusqu'à la coupe Stanley, (aussi bien être optimiste) et avec des gens qui s'y connaissent. Magnifique occasion de se libérer l'esprit de préoccupations trop sérieuses pour se livrer à une obsession frivole, saine et purificatrice. De temps en temps on peut bien se le permettre! "Pourquoi pas?"

SAMEDI – 16h : Tour de chant. Cette semaine 'Tour de chant' met en vedette un groupe nouveau et fort louangé au Québec. Il s'agit du groupe Maneige, composé de : Alain Bergeron - flûte et saxophone; Jérôme Langlois - piano, clarinette et orgue; Vincent Langlois - piano et percussion; Denis Lapierre - guitare électrique et acoustique; Yves Léonard - basse électrique et contrebasse; Gilles Schetagne - batterie et percussion. On dit d'eux que c'est un groupe de force universelle, destiné à faire le tour du monde. . . mais inutile d'en dire plus puisqu'on pourra écouter la musique ellemême. . . ce samedi, à 16h.

23h00 – Noctambules. Daniel Poulain, cet incorrigible noctambule, nous revient cette semaine encore, avec toute une émission consacrée à La Nuit. Richard Antony, Gilles Vigneault, Robert Charlebois, Gilbert Bécaud, Henri Salvador et bien d'autres nous chanteront La nuit sous toutes ses couleurs. Pour ajouter quelque chose de spécial à votre samedi soir, tournez le bouton à C.K.S.B. et, quoique vous fassiez, vous le ferez plus agréablement.

DIMANCHE – 17h30 : Gens de mon pays. L'invitée à Gens de mon Pays cette semaine sera Théodora Villemarie. Native de Albert en Ontario, elle a été professeur pendant 30 années dans les écoles primaires en Ontario. Maintenant à sa retraite, elle parlera de sa période d'enseignement, de la fondation de la paroisse Saint-Jérôme (seule paroisse française de Windsor) et de la vie des Canadiens-français à Windsor.

18h00 : Ils sont des nôtres. Cette émission a pour but d'informer les Canadiens sur les aspects de la vie des groupes ethniques établis au Canada. A l'émission du 20 avril Gustave Héon s'entretiendra avec les Libanais d'Ottawa.

AVERTISSEMENT – On voudra bien noter que le hockey causera certains bouleversements à notre horaire. Nous tâcherons de vous prévenir en ondes des changements qui devront se faire dès que nous le pourrons.

BEN VITE...

Revue des événements culturels et communautaires

●L'ORCHESTRE symphonique de Winnipeg présente la "Great Heritage Music Serie" les 16 et 18 avril, et les 7 et 10 mai. Chaque soirée est consacrée à l'héritage culturel et musical d'un pays différent. Le 16 avril, l'Allemagne est à l'honneur avec l'Ouverture de la Flûte enchantée de Mozart, la chorale des enfants Mennonites, et la 7e symphonie de Beethoven. Le 18 ce sera au tour de la Tchécoslovaquie. Au programme: "Moldau" de Smetana, la symphonie no 7 en ré mineur, et la symphonie no 9 en mi majeur de Dvorak. En mai, la France et l'Ukraine seront à l'honneur. Ces concerts auront lieu à 8h30 p.m. à la salle du Centenaire de Winnipeg.

●Le CENTRE CULTUREL Franco-Manitobain se propose d'offrir des cours cet été dans les disciplines suivantes: boîte à chansons, formation de chanteurs, arts plastiques, marionnettes et possiblement formation d'entraîneurs de sport. "Projet-Eté", qui se tiendrait durant les mois de juillet et août n'est pour le moment que probable, mais si ce genre de projet vous intéresse, prière d'appeler le C.C.F.M.

●LES 1, 2 et 3 MAI PROCHAIN aura lieu à l'Université du Manitoba la 7e conférence du MACLD (Manitoba Association for Children with Learning Disabilities). Pour s'enregistrer ou pour plus de renseignements, signaler 772-2380.

●Le "GREATER WINNIPEG Schools Orchestra" présentera son concert annuel le lundi, 28 avril à 20h00 à la salle du Centenaire de Winnipeg.

●"RIGOLETTO" de Verdi sera présenté par l'association manitobaine d'opéra les 24 et 26 avril à la salle du Centenaire de Winnipeg. L'intrigue de cet opéra est passionnée et violente tout en étant digne de foi.

●Le WINNIPEG CONCERT BAND, sous la direction de Louis Spéller, donnera un concert à l'Institut Collégial J.H. Bruns le lundi, 21 avril à 20h. Cette troupe vise à encourager la propagation de l'enseignement musical dans les écoles.

●Le 100 NONS présente un concert rock à la salle de théâtre du CCFM les 18, 19 et 20 avril. Parmi les artistes invités on retrouve Georges Couture, Louise Mousseau, Pierre Bélanger, Monique Fillion.

●La GALERIE P.S. présente une exposition de batiks, de peintures, de dessins, de céramiques, le tout exécuté par des femmes, dont Suzanne Gauthier. L'exposition se poursuit jusqu'au 25 mai.



Sa voix vous est familière. Mais son visage? Elle se lève tous les matins à 4 heures pour vous informer, vous distraire, vous proposer des sujets de réflexion. Louise Delisle, ancienne co-animatrice d'Actuel, a maintenant la charge de vous réveiller le matin entre 6 et 9 heures. L'état des routes, la météo, les nouvelles provinciales, les annonces communautaires, c'est elle qui en a la charge.

Sans oublier la ligne ouverte CKSB Vous Écoute. Tout cela, vous le lui devez, à elle et à la recherchiste Lina Le Gal, ainsi qu'au réalisateur de l'émission Gabriel Dubé.



DECOUVREZ VOTRE PERSONNALITE
et vivez plus heureux

par le Dr Yvan Léger, psychiatre

Etes-vous dépendant?
Compulsif?
Schizoïde?
Cyclothymique?
Ou autre chose...

En vous basant sur des faits scientifiques précis, à partir d'une classification psychologique, découvrez aisément votre vraie personnalité et améliorez la qualité de votre existence.

Savoir qui vous êtes et savoir ce que vous réserve le futur sont deux grandes questions à la base même de votre existence. Toute votre vie dépend de cette compréhension indispensable de soi. On pourrait croire qu'il est nécessaire de prédire l'avenir pour parvenir à la réussite individuelle et sociale. En fait, ce qui importe avant tout, c'est de bien vous connaître vous-même afin d'évaluer votre potentiel et vos capacités et de savoir de quelle façon vous réagissez au monde qui vous entoure.

En découvrant votre véritable nature, vous vivrez mieux ce que vous êtes et éliminerez, ainsi, vos faiblesses, en les corrigeant avec facilité.

Rédigé avec simplicité par le Dr Yvan Léger, psychiatre, cet ouvrage vous permettra de cerner votre personnalité pour trouver, enfin, la sérénité conduisant à l'art d'être heureux, quotidiennement.

DECOUVREZ VOTRE PERSONNALITE et vivez plus heureux, publié par Les Editions La Presse, est en vente



LA VÉRITÉ

Attendant et hâtant l'avènement du jour de Dieu, jour à cause duquel les cieux enflammés se dissoudront et les éléments embrasés se fondront? (Seconde Epître de Pierre, ch. 3, v. 12).

" en Vrac "

L'Institut Collégial Louis-Riel présente la boîte à chansons "en Vrac". Le spectacle débutera à 20 heures, les 24, 25 et 26 avril 1975 et aura lieu dans la salle Alou-web de l'école. Le prix d'entrée est de $1.50 pour les adultes et de $1.00 pour les étudiants et les personnes de l'Age d'Or. Tous sont les bienvenus. Pour les billets, téléphonez au 247-8927 et demandez Julien ou Marie.

Avis d'Audience Publique

Ottawa, le 27 mars 1974

CORRECTION À L'AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE
VANCOUVER (COLOMBIE-BRITANNIQUE)
LE 22 AVRIL 1975, 9h30

Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne modifie, par la présente, son avis d'audience publique (1ère Partie) du 7 mars 1975. Article 75 comme suit:

IÈRE PARTIE – ARTICLE 75

PINAWA (MANITOBA) – 740300900

Winnipeg Videon Limited, 2 sud, rue Donald, Winnipeg (Manitoba) R3C 2N9

L'endroit où l'on peut examiner la demande est changé de:

L'Energie Atomique du Canada, Limitée
Pinawa (Manitoba)
Attention : M. M.B.C. Anderson

à :

Edifice Local Government District
Pinawa (Manitoba)
Attention : M. R.A. Dale
Administrateur.

Guy Lefebvre
Le directeur général
Gestion des politiques de licences

CRTC – Avis public – 1975–27



Conseil de la Radio-Télévision Canadienne — Canadian Radio-Television Commission

RÉGION DE LA ROUGE

CHEFS : Marcien Ferland (chants classiques)
R. P. Martial Caron (chants folkloriques)
Guy Boulianne (chansons populaires)

Accompagnatrice : Mme Pauline Durand.

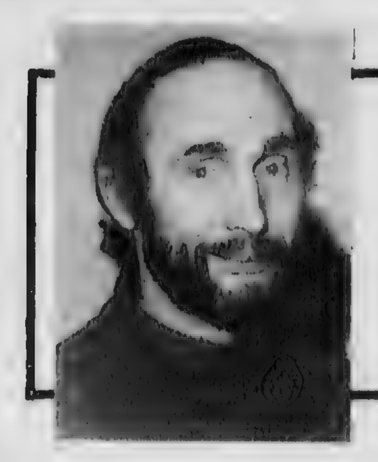
ENDROIT: Sainte-Agathe
DATES: 26 et 27 avril 1975
PARTICIPANTS: Adultes
Etudiants (à partir de la 7e année scolaire)
COÛT: a) Inscription - adultes $5.00
(y inclus partitions musicales et 2 dîners)
- étudiants et personnes d'âge d'or $2.50
(y inclus partitions musicales et 2 dîners)
b) Souper - $2.50 pour chaque souper
- $1.50 pour chaque souper (enfants de 12 ans et moins)

Mélo Mani

LOGEMENT: dans les familles (gratuit)

Bienvenue à tous! Inscrivez-vous dès maintenant en vous adressant à M. Richard Dorge, Sainte-Agathe, Manitoba ou en signalant le numéro suivant: 882-2296. Ceci est très important afin de savoir le nombre de repas à préparer.

Cependant, pour les retardataires, vous pourrez aussi vous inscrire samedi matin dès votre arrivée.



Informations Agricoles

par LOUIS MOLIN

Animateur d'Actuel Agricole à CKSB de 17h35 à 18h00 du lundi au vendredi

LES CONTRATS À TERME À LA BOURSE DE CHICAGO

Flancs de porc en août 1975	71$30	plus	1$78
Porcs sur pied en août 1975	46$35	plus	1$25
Boeuf sur pied en août 1975	40$42	plus	0$87

QUI SERA LE PLUS SAGE

En un temps où tout semble être bouleversé et que les prévisions les plus contradictoires sont avancées, tout est remis en question; il serait donc bon de s'arrêter et de faire le point.

Les siècles d'agriculture autonome sont révolus et depuis quelques générations l'industrialisation agricole s'implante et se développe.

N'est-il pas vrai que le chemin parcouru est grand. Depuis l'ère du cheval qui se terminait après la deuxième guerre mondiale, il est presque difficile de réaliser les changements et l'automation qui semblent tout à fait normaux maintenant.

Cette évolution a eu bien des effets sur le monde rural. D'une partelle a supprimé un mode de vie où les réalisations et les ambitions étaient moindres, mais où la vie de chaque jour était plus sereine malgré les tâches quotidiennes plus nombreuses et plus terre à terre. Cette évolution a aussi créé une plus grande marge de revenus entre l'ouvrier industriel et les professionnels d'une part et d'autre part, le secteur agricole. Elle est aussi responsable de la disparition de plusieurs villages et de l'exode rural produisant un surcroît de problèmes sociaux retombant sur la collectivité.

L'ensemble de ces résultats, néfastes pour plusieurs et enrichissants pour certains, s'est avéré le résultat des politiques nationales voulant que les exploitations agricoles trop petites soient non viables et que la solution soit trouvée dans l'exploitation industrialisée de grandes fermes. Cette transformation de l'agriculture prônée par les experts n'a pas donné les résultats espérés. Les efforts actuels des différents paliers de gouvernement en vue d'un retour à la ferme familiale moyenne, démontrent les points faibles des grosses entreprises où la main-d'oeuvre et le manque d'implication personnelle occasionnent des dépenses supplémentaires et un ralentissement de la productivité.

Aujourd'hui plus que jamais, une foule de problèmes se présentent et il faudra que les gouvernements et la population en général répondent à plusieurs questions.

Premièrement, et c'est là la question fondamentale, quelle est pour le pays l'importance des producteurs agricoles? Ceci établi, voudra-t-on des politiques d'avenir consistantes et à long terme?

Voudra-t-on que le rôle des gouvernements soit défini et accepté?

D'autre part, la cohésion n'étant pas le fort du cultivateur, sera-t-on prêt à définir qui ou quel organisme sera le porte-parole de la classe agricole?

Viendra ensuite l'application des politiques de production. Quelle sera la grosseur de la ferme la plus productive? Qui devra en être propriétaire? Les grèves paralysant les secteurs de production, devront-elles être hors la loi?

À ce point il faudra assurer les transports et choisir ou rejeter les offices de commercialisation. Il sera alors possible de parler de revenus garantis et de survie des communautés rurales.

Quels que soient les changements qui nous attendent, ce n'est pas en se refermant sur nous-mêmes, en plaignant ceux qui sont dans la misère ou en enviant les autres que nous trouverons la solution. C'est plutôt en regardant ce que nous avons et en étant ouverts aux besoins des autres que nous assurerons notre développement et le leur.

LA RÉPRESSION DE LA BRUCELLOSE

— Faut-il s'accommoder de la brucellose ou prendre toutes les mesures nécessaires pour s'en débarrasser?

De l'avis du Dr K.F. Wells directeur général des services vétérinaires au ministère fédéral de l'Agriculture, la vaccination a réduit la fréquence de la brucellose dans les troupeaux canadiens de 9% en 1950 à 4.5% en 1957. La vaccination ainsi qu'un programme d'épreuves et d'abattages ont porté ce chiffre à 0.2% en 1971.

Pour réprimer complètement cette maladie, il faudra éventuellement mettre fin au programme de vaccination et abattre les animaux infectés.

Dans le discours qu'il a prononcé à la réunion annuelle de l'Office de commercialisation du lait de l'Ontario, M. Wells déclarait qu'il est plus rentable d'éliminer les maladies animales que de s'en accommoder.

Il a cité l'exemple de l'élimination de la peste porcine au Canada qui a coûté en moyenne un cent par porc vendu. Aux Etats-Unis, avant leur programme d'élimination, les mesures de lutte par la vaccination se sont élevées en moyenne à $1 par porc vendu.

La brucellose est l'une des graves maladies contagieuses. Elle a coûté chaque année des millions de dollars à l'industrie animale du pays et exposé en même temps la population à la fièvre ondulante.

Les agriculteurs connaissent les effets de la brucellose: avortements, baisse du rendement en lait, sans oublier les pertes causées par la stérilité temporaire ou permanente de l'animal et la diminution de la valeur marchande des bovins infectés.

On a estimé les pertes subies par les éleveurs canadiens à plus de $10 millions par année, au début des années 1950, lorsque le taux d'infection des bovins variait de 8 à 9%.

Plusieurs pays ont prouvé que l'on pouvait supprimer la brucellose. La Norvège, la Suède, le Danemark, les Pays-Bas et l'Allemagne de l'Ouest ont tous atteint cet objectif et interdit l'emploi de vaccins. Ils ont connu des difficultés identiques à nos problèmes actuels concernant les dernières traces d'infection.

LA REVUE DES MARCHÉS À TORONTO

A Toronto la demande pour les animaux de boucherie a été irrégulière. Les boeufs de choix n'étaient pas en demande et leurs prix baissaient d'un bon dollar. Les taures peu nombreuses se vendaient à prix stables tandis que les prix des vaches et des taureaux étaient à la hausse.

Les animaux d'engrais de bonne qualité se vendaient à la hausse, les prix demeurant stables pour ceux de moyenne qualité. Les veaux de choix se vendaient 2$ moins cher. Les agneaux de saison se vendaient à la baisse ainsi que les brebis.

LES PRIX CLÔTURAIENT

Boeufs cat. A 1-2, 38$ à 39$, ventes jusqu'à 41$30;

Taures cat. A 1-2, 35$50 à 37$, ventes à 39$30;

Vaches cat. D 1-2, 26$ à 28$ des ventes atteignant 30$;

Taureaux — Bon, 26$ à 28$, ventes à 30$.

Les prix des porcs variaient de 50$50 à 52$45 clôturant jeudi à 50$90.

À WINNIPEG CETTE SEMAINE

Les prix des animaux de boucherie variaient de stationnaires à 1$ à 2$ à la hausse. Les prix des veaux étaient stables. Les animaux pour l'engraissement se vendaient 1$ plus cher, les veaux d'élevage 2$50 plus cher.

Si l'on considère leurs conditions, les boeufs de choix se vendaient 1$ plus cher. Les acheteurs étaient moins difficiles dans leur choix et dépréciaient peu les animaux trop légers. Les taures de qualité se vendaient 2$ plus cher si l'on considère leur condition et qualité.

Les vaches en demande augmentaient d'un dollar au début de la semaine pour se maintenir à ce prix et clôturer à la hausse en raison de la forte demande.

Les taureaux peu nombreux étaient en demande et se vendaient un dollar plus cher que la semaine précédente. Les prix des porcs variaient de 47$55 à 48$52, prix de clôture de vendredi.

REÇU CETTE SEMAINE

3,750 animaux de boucherie comparativement à 2,700 l'an dernier. 250 veaux comparé à 400 l'année précédente, 14,299 porcs contre 14,600, et 500 moutons et agneaux. Les animaux d'élevage ont été répartis comme suit: 480 au Manitoba et 300 en Ontario.

PROVINCE DE MANITOBA
LA COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ASSAINISSEMENT

AVIS DE PROJET ET D'AUDIENCE PUBLIQUE

Avis est par les présentes donné qu'en vertu des prévisions de "The Clean Environment Act", la Commission de l'Environnement et de l'Assainissement mettra à l'étude un projet pour déterminer les limites quant à la décharge ou l'émission de contaminants dans l'environnement selon le plan suivant et décrétera telles limites qu'elle jugera sage d'établir:

La Cité de Winnipeg, C—b—893.1
510, rue Main, Winnipeg, R3B 1B9 — un projet établissant un programme visant au contrôle des insectes qui s'attaquent au feuillage d'arbres (ver rongeur d'automne et chenille des bois) par l'arrosage d'une solution de 6 p.c. de méthoxychlore et d'eau, à raison d'une solution de 4 onces liquides par acre pour le feuillage d'arbres ornementaux et d'arbustes le long des boulevards publics, dans les parcs de la ville, les terrains de golf et les cimetières; et dans le but d'établir un programme expérimental pour le contrôle des insectes en question au moyen d'avion en se servant d'un insecticide microbien, "bacillus Thuringiensis" (Dipel et Thuricide), à raison d'une pinte de Thuricide et d'une demi-livre de Dipel par acre pour les arbres ornementaux et les arbustes affectés, dans des réserves expérimentales ayant une superficie d'au moins 750 acres.

Les personnes qui sont ou qui pourraient être affectées par l'ordre de la Commission et qui voudraient signifier si elles sont pour ou contre un tel projet, devront le faire en écrit en faisant valoir leurs observations à la Commission pas plus tard que le 18 avril 1975, et en s'adressant à Case 4, édifice 2, 139, avenue Tuxedo, Winnipeg, R3N 0H6, Téléphone 489—4511, Ligne 192. On pourra obtenir plus de renseignements ainsi qu'une copie du projet, ou tout autre renseignement supplémentaire, en s'adressant aux bureaux de la Commission.

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ qu'en vertu des prévisions de "The Clean Environment Act", une audience publique aura lieu en la salle du conseil, le 21 avril 1975, à 10:00 a.m., édifice 2, Section Fort Osborne, 139, avenue Tuxedo, Winnipeg, en marge du projet ci-haut décrit. Toute personne affectée, ou qui pourrait etre affectée par l'ordre de la Commission fixant de telles limites, pourra se présenter devant la Commission à ladite audience publique pour y faire valoir ses observations, pour ou contre le projet en question. Toute personne ayant l'intention de se faire entendre à cette enquête est priée d'en avertir la Commission en se servant de l'adresse et du numéro de télépho ne donnes plus haut.

Ici Radio-Canada

Programme de la télévision

Semaine du
19 au 25 avril 1975



15 ANS DÉJÀ

(Une émission spéciale à l'occasion du 15e anniversaire de CBWFT. Voir texte page 3)

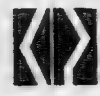
OUVERTURE OFFICIELLE DE CBWFT LE 24 AVRIL 1960



NOUVELLEMENT MARIÉ

Familiarise-toi avec les services
de ta Caisse Populaire.
Ils sont nombreux:
Comptes chèques, comptes épargnes,
prêts de tous genres à taux modiques.





LES CAISSES POPULAIRES
DU MANITOBA

une CAISSE c'est POPULAIRE!

ST-ADOLPHE
SAINTE-AGATHE
STE-ANNE
AUBIGNY
ST-BONIFACE
CARITAS
SAINT-CLAUDE
ÉLIE
ST-FRANÇOIS
STE-GENEVIÈVE
ST-GEORGES
HAYWOOD
ÎLE-DES-CHÊNES
ST-JEAN
ST-JOSEPH

à
Otterburne
voyez
Maurice Saive

à
Lourdes
voyez
Pierre Marcon

ST-MALO
LA BROQUERIE
LA SALLE
LAURIER
LETELLIER
LORETTE
ST-LABRE
ST-LAURENT
PARC WINDSOR
ST-PIERRE
PRÉCIEUX-SANG
RICHER
STE-ROSE
SOUTH JUNCTION

Les Recettes de Juliette
semaine du 21, 11 h 00

Une recette « séraphique » pour Jean-Pierre Masson

Juliette Huot, hôtesse de la série **les Recettes de Juliette**, recevra cette semaine, du lundi au vendredi à 11 heures: Monique Leyrac, Michel Noël, Pierre Roche, Jacques Fauteux et Jean-Pierre Masson

À Monique Leyrac, **le lundi 21 avril**, Juliette fera déguster des filets de bœuf en croûte. **Le mardi 22**, Juliette accueillera Michel Noël pour qui elle préparera des côtelettes de porc farcies. Quand elle recevra Pierre Roche, **le mercredi 23**, Juliette servira un savoureux dessert à la rhubarbe et aux fraises baptisé Tourbillon.

Le jeudi 24, Juliette invite Jacques Fauteux à savourer une poule au riz. Enfin, **le vendredi 25**, Juliette Huot fait les honneurs de sa cuisine à Jean-Pierre Masson, plus fin gourmet que Séraphin. Voilà pourquoi, en bonne hôtesse, Juliette n'a pas voulu servir de galettes de sarrazin. À la place, elle offre à Jean-Pierre Masson un délicieux doré au fenouil. En retour, l'invité de Juliette prépare une recette « séraphique » de hors-d'œuvre-surprise

Jean-Pierre Masson



Juliette Huot



Femme d'aujourd'hui
semaine du 21, 13 h 35



L'avortement, une liberté qui fait peur?

Le lundi 21 avril à 13 h 35, **Femme d'aujourd'hui** présente une émission de Nicole Aubry intitulée « La liberté des femmes dans la question de l'avortement: une liberté qui fait peur ».

S'inspirant de la pensée de sœur Françoise Vandermeersh, directrice de la revue Échanges, qui a écrit que « le principe du droit sacré à la vie ne peut être considéré comme un droit absolu », deux spécialistes font part des données actuelles de la science sur la définition de la vie humaine et les conditions nécessaires à la réalisation individuelle et sociale de la personne humaine.

Suivra une table ronde composée de trois femmes et de trois hommes qui discuteront sur le droit des femmes à disposer de leur corps. Ils se demanderont qu'est-ce qui fait peur aux hommes autant qu'aux femmes dans cette responsabilité assumée de la liberté de disposer de son corps?

Le refus de reconnaître cette liberté aux femmes ne sous-tend-il pas une volonté de maintenir un pouvoir exercé sur elles au nom d'un enfant à naître? Par ailleurs, qu'impliquerait sur le plan moral, individuel et social à la fois le droit pour les femmes de disposer de leur corps, c.a.d. d'avoir la responsabilité de la décision finale quant au choix d'interrompre une grossesse ou de la mener à terme?

Recherches: France L'Abbé

Le vendredi 25 avril, **Femme d'aujourd'hui** présente une autre émission de la série « La femme est-elle bien dans son ventre? » Cette émission de Jeannette Tardif porte sur le contrôle des naissances: par ligature des trompes, par laparotomie, ou par laparoscopie ou vasectomie. Au même programme: la chronique « Mieux-vivre » de Madeleine Arbour intitulée ce jour-là « Un coin bien à soi » et « Comment cultiver les fines herbes », avec Nicole Gilbert-Champagne.

jeudi 24 avril

9h40 OUVERTURE ET HORAIRE

9h45 EN MOUVEMENT
« Fessier ». L'activité physique de la future maman. Participation de Lise.

10h00 MINUTE MOUMOUTE!



Avec Suzanne Garceau et Alain Gélinas. Musique: Mario Bruneau. Textes : Raymond Plante, Jean-Pierre Plante, Serge Thériault, Michel Rivard, Daniel Cadet et Jacqueline Barrette. Réal.: André Bousquet

10h15 TOPINO
Les aventures d'un rat musqué.

10h30 DÉPART
La vérification des voitures avant un long parcours, avec M. Dave Gagnon, directeur de la sécurité routière au Club automobile du Québec.

11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Juliette prépare à Jacques Fauteux une poule au riz.

11h30 HISTOIRES SANS PAROLES ●
« Voyage sur une autruche ». « La Maison aux fantômes ». « L'Ami des bêtes ». « Le Théâtre dans la peau ».

12h00 LE MONDE EN LIBERTÉ
« Animaux minuscules »

12h30 LES COQUELUCHES
Invités: Julie Arel et Georges Dor. Réal.: Laurent Larouche

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI

14h30 CINÉMA
Le Nô. Documentaire réalisé par Daimon Yoshumutsu et commenté par Pierre Loray. Le Nô, le plus ancien théâtre du monde et aussi le plus simple, le plus concis et le plus suggestif (Jap.).

16h00 BOBINO

16h30 GRUJOT ET DÉLICAT
Textes: Jean Besré. Avec Lise LaSalle, **Gisèle Mauricet**, Monique Joly, François Tassé, Benoît Girard et Clémence Desrochers. « La Journée du hockey ».

17h00 TARZAN
« Le Brave Général ». Un agent anglais est abattu. Il a laissé en mourant un message secret à son fils mais celui-ci ne veut le communiquer à qui que ce soit.

18h00 ACTUALITES 24

19h00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Les quarts de finale. Commentateurs: René Lecavalier, Gilles Tremblay, Lionel Duval et Richard Garneau. Réal.: Jacques Primeau, Michel Quidoz et Gaston Laporte.

21h30 COMPORTEMENT ANIMAL

22h00 RUE DES PIGNONS
Téléroman de Mia Morisset. Avec Réjean Lefrançois, Danielle Roy, Daniel Gadouas, Andrée St-Laurent, Roland Bédard, Anne Pauzé, Claude Préfontaine, Nicole Leblanc, Huguette Oligny, Antoinette Giroux, Louise Gamache et les petits Alain Marchand et Christian Jutras. Réal.: Yvon Trudel

22h30 TELEJOURNAL

22h45 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS

23h00 APPELEZ-MOI LISE



Avec **Lise Payette** et Jacques Fauteux

24h00 LES ÉVASIONS CÉLÈBRES
« Jacqueline de Bavière ». L'épouse de Jean de Brabant, Jacqueline de Bavière, a fait annuler son mariage pour épouser Gloucester. Tandis que ce dernier regagne Londres pour rassembler de nouvelles troupes, Jacqueline et sa suivante, Isabelle, vont se mettre sous la protection de Philippe, à Gand. Scénario et dialogues de Nathan Grigorieff. Avec Claire Wauthion, Roger Van Hool, Marie-France Colin et Jules-Henri Marchant. Réal.: André Soupart.

vendredi 25 avril

9h40 OUVERTURE ET HORAIRE

9h45 EN MOUVEMENT
« Conditionnement physique général ». Invitée: Marie Gauvin, de la région de Québec.

10h00 AU JARDIN DE PIERROT
« Chanson sur la pluie ».

10h15 CLAK
« Dur - mou ».

10h30 DÉPART
Suite de la vérification des pièces d'une automobile, avec M. Dave Gagnon, directeur de la sécurité routière au Club automobile du Québec.

11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Juliette prépare à Jean-Pierre Masson un doré au fenouil. Hors-d'œuvre-surprise, une récette « séraphique »

11h30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
« Les Oiseaux aquatiques de l'Australie ». Documentaire sur les nombreuses variétés d'oiseaux aquatiques de l'Australie. Narrateur : Bertrand Gagnon. (**Dernière**).

12h00 MINI-FÉE
« Un rallye mouvementé ».

12h30 LES COQUELUCHES
Invités: Lucille Dumont, Lambert, Serge Langlois, Premsyl et Gina, l'Atelier Claude Lafortune et la « Coqueluche chez vous », sœur Trépanier, vicaire. Réal.: Alex Page.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
« La femme est-elle bien dans son ventre? »: « Le Contrôle des naissances » par ligature des trompes, par laparotomie, et par laparascopie ou vasectomie. — Chronique « Mieux-vivre » de Madeleine Arbour: « Un coin bien à soi ». — « Comment cultiver les fines herbes », avec Nicole Gilbert-Champagne. Réal. Jeannette Tardif.

14h30 CINÉMA
Patrouille de la violence. Western réalisé par R. G. Springsteen, avec Audie Murphy, Darren McGavin et Ruta Lee. Un ancien policier du Texas mène une vie tranquille à la ferme, avec sa femme. Celle-ci, divorcée d'un criminel, garde l'enfant de son premier mariage. Elle vit heureuse jusqu'au jour où l'ex-mari reparaît, à la suite d'un vol de banque (USA 64).

16h00 BOBINO

16h30 LE MAJOR PLUM-PLOUDING
« Le Tracassin du traversin ».

17h00 MARCUS WELBY, M.D.

18h00 ACTUALITES 24

19h00 POUR TOUS
Alexandre le bienheureux. Fable humoristique réalisée par Yves Robert, avec Philippe Noiret, Françoise Brion, Marlène Jobert et Paul le Person. Alexandre est un cultivateur bon vivant qui adore s'adonner à la rêverie. Sa femme a planifié son emploi du temps et canalisé son énergie de façon à ne lui laisser aucun loisir. La Providence veut qu'elle meure accidentellement (Fr. 67)

20h30 AVEC LE TEMPS
Téléroman de Louise Matteau et Normand Gélinas. Avec Louise Matteau, Normand Gélinas, Marthe Nadeau, Denise Morelle, Gilles Pelletier et Roger Garand. Géraldine invite des amis à souper, mais un « fâcheux » s'impose et gâte la soirée. Réal.: Maurice Falardeau et Jean Picard.

21h00 HORS SÉRIE
Jalna. D'après Mazo de la Roche, écrivain canadien. Avec Kate Reid, Paul Harding, Antoinette Bower, David Hughes, Gillie Fenwick, John Friesen et Paul Bradley. Devant l'attitude hautaine de Renny, Helene a décidé de plier bagage et de quitter Jalna. Rien ne peut distraire Renny de ses chevaux, même les invitations de Mme Straub. Les écuries Whiteoak sont une fois de plus gagnantes d'un trophée. Le vieux Renny est seul pour fêter cette victoire. Réal.: John Trent (8e).

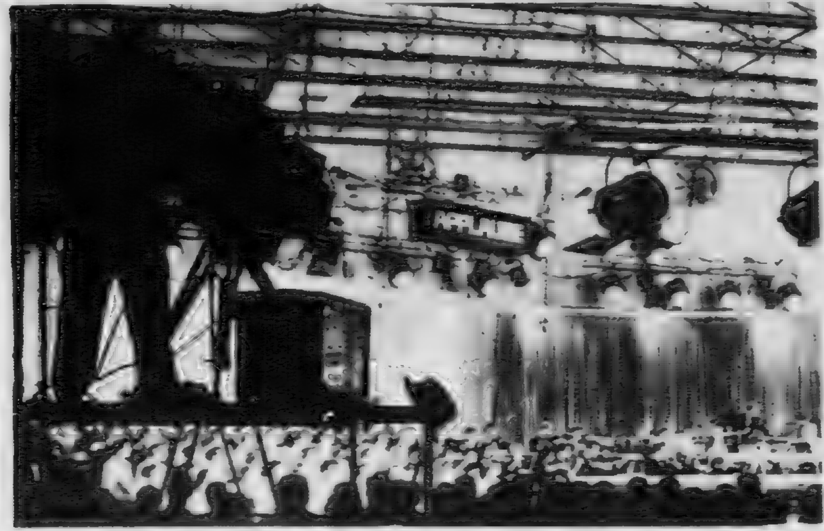
22h00 DOSSIERS
« Les Jeunes Entreprises ». Un mouvement qui permet à des jeunes, au niveau du secondaire et du CEGEP, de vivre une expérience d'affaires suivant les principes des véritables entreprises et ce, dans le courant d'une année scolaire. Ils doivent autofinancer leur entreprise, la mettre en marche, la gérer et la liquider. Recherche: Marie-Claire Boucher. Real.: Pierre Charlebois (**1re de 2 émissions**).

22h30 TÉLÉJOURNAL

22h45 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS

23h00 APPELEZ-MOI LISE

24h00 CINÉMA
La Guerre d'Algérie. Documentaire historique réalisé par Yves Courrière et Philippe Monnier. À partir d'une des premières manifestations d'insurrection en novembre 1954 jusqu'à l'octroi de l'indépendance à l'Algérie par le gouvernement français en 1962. La montée du F.L.N., les actes de terrorisme, l'accession du général de Gaulle au pouvoir, ses visites en Algérie, la résistance des Européens installés en Afrique à l'idée d'un gouvernement national, la naissance d'un mouvement de résistance (Fr. 72).


LE 24 AVRIL 1960

CBWFT A 15 ANS DÉJÀ

Et il était normal qu'une émission spéciale soit consacrée à cet anniversaire. Nous vous invitons à regarder le 23 avril à 21h30 "CBWFT a 15 ans" dans le cadre d'ACTUALITES MAGAZINE.

En première partie: une petite rétrospective des débuts de CBWFT. Michel-Claude Lavoie, le réalisateur, a interviewé 3 personnalités, que l'on pourrait qualifier de "piliers de la télé française au Manitoba", à savoir : M. Rémillard, M. Dumaine et M. Désaulniers.

Ils nous diront comment est né le poste CBWFT. Etait-ce à la suite de revendications? Ils nous raconteront cet âge d'or de la télé, la manière dont cela se passait, les personnalités qui y participaient. Ils nous parleront aussi des premières émissions réalisées à Winnipeg. Peut-être vous souvenez-vous de "7 au 3"? et de "A Propos"? ou encore de "En bloc"?

C'est en 1971 que se firent les véritables débuts de la production locale. Et CBWFT se cherchait encore. Les premiers réalisateurs, annonceurs, ou assistants avaient figure de pionniers. . .

Mais le temps passe. . . 15 ans déjà. Quinze ans, l'âge de l'adolescence, l'âge que l'on qualifie souvent "d'ingrat". Mais pourtant, très vite, on s'aperçoit que CBWFT ne peut être qualifié ainsi. Nous ne faisons pas preuve de versatilité. Compte tenu du temps qui nous est imparti, nous avons des mandats bien précis. Et ce sera le sujet de la 2e partie de l'émission "Ce qui se passe aujourd'hui à CBWFT". Nous vous présentons actuellement :

- des nouvelles : Actualités 24
- des magazines d'informations : Actualité Magazine
- des téléromans : Suzanne et moi. Les Outardes. . .
- des émissions de variété : Nicole et Normand. Le pinceau Enchanteur. . .
- des émissions pour les jeunes : Dimensions J. Génies en herbe..

Et vous pourrez pendant cette 2e partie, assister à la fabrication d'une émission locale, depuis le concept, élaborée lors de la réunion de production, jusqu'à sa réalisation.

Quinze ans, c'est aussi l'âge où l'on se cherche. Et que CBWFT cherche à s'identifier, c'est certain. Que doit-être la télévision française au Manitoba? Une télévision communautaire? La télévision d'un petit Québec? Ce sera d'ailleurs le thème de la 3e partie de l'émission.

Cinq invités (Jo Sherwood, Raymond Gauthier, Germaine Marion, Richard Simoens et Richard Valois) représentatifs du milieu manitobain, feront le bilan de la télévision actuelle, compte tenu du fait que nous sommes minoritaires. Ils chercheront aussi à déterminer ce que devrait être CBWFT, quel genre d'émissions ils (et vous aussi) aimeraient plus spécialement regarder.

Et ceci sera d'autant plus intéressant pour vous, que nous vous demandons ensuite de nous écrire. Dites-nous si vous êtes d'accord avec les points de vue de ces 5 invités. Ou, si vous avez d'autres suggestions à nous faire. Et puis, la télévision française au Manitoba, ça vous concerne, c'est votre affaire.

Alors, n'oubliez pas de regarder le 23 AVRIL à 20h30 l'émission spéciale "CBWFT a 15 ans" dans le cadre d'ACTUALITES MAGAZINE.

Et puis, appelez-nous ou écrivez-nous à : Publicité—TV
CBWFT
C.P. 160
Winnipeg R3C 2H1

Téléphone : 774-2541, Local 249



Nos Animateurs
Daniel Poulain et Georges Paquin



Immeuble de Radio-Canada
avenue du Portage

9h40 OUVERTURE ET HORAIRE

9h45 EN MOUVEMENT
« Cuisse ». Est-ce meilleur de s'entraîner au grand air? Participation de Lise.

10h00 MINUTE MOUMOUTE !
Animateurs: Suzanne Garceau et Alain Gélinas. Textes: Jean-Pierre Plante, Michel Rivard, Serge Thériault, Jacqueline Barrette et Raymond Plante. Musique: Mario Bruneau. Réal.: André Bousquet.

10h15 TUKTU



« Tuktu et le grand phoque ». Un grand phoque s'échappe après avoir été harponné par le père de Tuktu. Peut-être s'agit-il du phoque qui, jusque-là, avait évité le harpon d'autres chasseurs.

10h30 DÉPART
Comment faire des valises, avec Jocelyne Saint-Laurent, d'Air Canada.

11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Juliette mijote pour Michel Noël des côtelettes de porc farcies.

11h30 LA DEMOISELLE D'AVIGNON



Film réalisé par Michel Wyn, avec Marthe Keller, Louis Velle et **Michèle Rossignol.** Ce soir a lieu le grand dîner en l'honneur de l'Emir en visite à Paris et la bonne est malade. Qui va faire le service de table? Koba, très dévouée, se propose de remplir cette tâche. Les invités arrivent. Koba aperçoit soudain François.

12h00 LE PRINCE SAPHIR
« Le Prince sur la route ».

12h30 LES COQUELUCHES
Invités: Philippe Arnaud, Danièle Dorice, Madeleine Boucher et Claude Steben. Réal.: Jean Gaumont.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI

14h30 CINÉMA
Musique en Iran: images, rythmes et percussions. Reportage de François Reichenbach sur le Festival des arts de Chiraz. Persépolis 1969. Rencontre musicale de l'Orient et de l'Occident mettant en présence des joueurs d'instruments à percussions de toutes tendances et de toutes traditions (Fr. 69).

16h00 BOBINO

16h30 NIC ET PIC
Avec Jocelyne Goyette, Louise Matteau, Marc Hébert, Élisabeth Lesieur et Benoît Marleau. Réal.: Hélène Roberge. « La Fée Giroflée ».

17h00 DANIEL BOONE
« Femme malgré tout ».

18h00 ACTUALITES 24

19h00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Les quarts de finale.
Commentateurs: René Lecavalier, **Gilles Tremblay, Lionel Duval** et Richard Garneau. Réal.: Jacques Primeau, Michel Quidoz et Gaston Laporte.

21h30 AGRICULTURE CANADA

22h00 LA P'TITE SEMAINE
Téléroman de Michel Faure. Avec Olivette Thibault, Yvon Dufour, Louise Portal et Jean Besré. Lucien envie les ronds-de-cuir, leur vie tranquille. Participation de Nadia Ouadahi, Guy Godin, Francine Tougas et Jean Lelièvre. Réal.: Claude Désorcy.

22h30 TELEJOURNAL

22h45 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS

23h00 APPELEZ-MOI LISE

24h00 CINÉMA
Le Gentleman de Londres. Comédie policière réalisée par Jack Smight, avec Warren Beatty, Susannah York et Clive Revill. Un homme s'introduit clandestinement dans l'atelier d'impression d'une importante fabrique de cartes à jouer et marque les plaques de signes particuliers. Cet exploit lui vaut ensuite de gagner au jeu des sommes importantes dans différents casinos d'Europe. Son succès attire l'attention d'un inspecteur de Scotland Yard qui lui demande de se mesurer avec un chef de la pègre (Brit. 66).

9h40 OUVERTURE ET HORAIRE

9h45 EN MOUVEMENT
« Conditionnement physique général ». Quels sont les indices pour diminuer l'intensité de l'effort? Participation de Catherine.

10h00 YOU-HOU
Avec Thérèse Petit, André Cartier et Pierre Curzi. Textes: Jacqueline Barrette, Vanessa Solioz et Thérèse Petit. Réal.: Guy Comeau. « Les Tambours de la maison ».

10h15 LES CONTES DE LA RIVE ●
« Cochon d'Inde court contre le vent »

10h30 DÉPART
1re de trois émissions avec des représentants du Club automobile du Québec. M. Robert Darbelnet parle de la protection de l'automobiliste et donne des conseils en cas d'un accident à l'étranger.

11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
À l'intention de Pierre Roche, Juliette compose un « Tourbillon » à la rhubarbe et aux fraises.

11h30 LA LÉGENDE DE BAS DE CUIR
« La Prairie » (2e de 4). Les frères Bush vendent aux Sioux les munitions volées au fort Canno.

12h00 D'IBERVILLE
En vedette: Albert Millaire, François Rozet, Jean Besré, François Tassé, Yves Letourneau et Alexandre Rignault. Textes: Guy Fournier. Réal.: Pierre Gauvreau et Rolland Guay. « Une volte-face ». Bonaventure refuse le commandement d'une expédition pour reprendre le fort Nelson aux mains des Anglais. Sans en aviser Frontenac, le ministre met au service de d'Iberville deux bateaux équipés de canons. Pour mener à bien la prise du fort Nelson, d'Iberville a besoin de Canadiens, mais il faut l'autorisation de Frontenac

12h30 LES COQUELUCHES
Invités: Nathalie Suzanne, Claude Corbeil et Denise Parent. Réal.: Aurele Lacoste.

13h30 TÉLÉJOURNAL

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI

14h30 CINÉMA
Un grand garçon Comédie réalisée par Francis Ford Coppola, avec Elizabeth Hartman, Geraldine Page, Julie Harris et Peter Kastner. Avec une mère possessive et un père indifférent, un garçon de 20 ans a bénéficié d'une liberté plus ou moins surveillée. Il est encore aux prises avec des problèmes de puberté. Son père l'oblige à vivre seul en pension chez une vieille fille (USA 66)

16h00 BOBINO

16h30 PICOTINE
Avec Linda Wilscam et Michel Dumont. « Ah! Simon, Simon! ». Participation de François Tassé, Jean-Pierre Chartrand, Aubert Pallascio, Lorraine Pintal, Guy L'Ecuyer et Guy Beauregard. Musique: Herbert Ruff. Réal.: Michel Greco

17h00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
« Charlie, le cougar solitaire » (2e partie). Isolé de la scierie, Charlie s'ennuie. L'appel d'une jeune femelle l'émeut et l'entraîne loin de chez lui. Peu habitué à trouver lui-même sa pitance, sa survie est compromise

18h00 ACTUALITES 24

19h00 JO
Magazine olympique. Le baron Pierre de Coubertin, grand rénovateur des Jeux Olympiques de l'ère moderne. Vie et œuvre du baron de Coubertin, sa pensée, visite des lieux qu'il a habités. Interviews avec MM. Geoffroy Navacelle, petit-neveu de Coubertin, et Yves Boulongne, écrivain. Animateur: René Lecavalier. Commentateur: Richard Garneau. Réal.: Gaston Dagenais

20h30 BRIGADE SPÉCIALE
Avec George Sewell, Patrick Mower et Susan Jameson. « Au-delà des murs ». Une tentative d'évasion est organisée lors du transfert de deux prisonniers: un espion et un voleur de banque. Lequel des deux voulait-on libérer?

21h30 ACTUALITES MAGAZINE

22h00 CONSOMMATEURS AVERTIS
Animateur: **Simon Durivage.** Recherches: André Ménard et Christiane Tremblay. Réal.: Claude Caron. « L'Exposition des jardins communautaires » et « Lois et règlements qui régissent l'étiquetage au Québec »

22h30 TELEJOURNAL

22h45 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS

23h00 APPELEZ-MOI LISE

24h00 CINÉMA
J'ai tué Raspoutine. Film historique réalisé et interprété par Robert Hossein, avec Gert Froebe, Peter MacEnery et Geraldine Chaplin. Le nouvel engagé dans le corps des gardes raconte dans quelles circonstances il a rencontré pour la première fois Raspoutine et comment il en est arrivé avec quelques collègues à se décider de libérer la Russie de « cette bête puante qu'il faut abattre comme un chien » (Fr.-it. 67).

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 PÉPINOT
« Le Capitaine Pépinot » (1re).

9h30 YOGI L'OURS
Dessins animés

10h00 CONNEXION
Émission qui permet de stimuler la créativité des jeunes. Animateurs: **Geneviève Guérin et François Blain.** Recherches : Raymond Plante. Réal.: James Dormeyer

11h00 POLY À VENISE
Avec Thierry Missud, Isabelle Missud, Jordi Espressate, Marc Cassot, Mauro Bosco et Antonio Radaelli. Antonella, Angelo, Pippo et Poly arrivent au village, où règne une grande agitation. Les mères sont inquiètes car leurs enfants participent à de mystérieuses expéditions en montagne.

11h30 LASSIE
« La Vie sauvage » (1re). Lassie visite les alentours de la ferme et rencontre une horde de chevaux sauvages. Elle assiste à un affrontement entre un étalon noir, chef de la bande, et un étalon blanc qui aspire à ce titre

12h00 LES HÉROS DU SAMEDI
« Pa[illegible] artistique ». Compét[illegible] [illegible] internat[illegible], de la Pal[illegible] [illegible]e. Commentateur: Guy F[illegible]ron. Analyste : Nicole Nadea[illegible]. Réal.: J.-Henri Parize[illegible].

13h00 SPORTHÈQUE
« Volleyball ». 2e de 3 ém[illegible] sur le championnat du Canada de volleyball féminin, du PEPS de l'Université Laval, à Québec. Commentateur: Jean Pagé. Analyste Jacques Samson Réal.: Louise B.-Tardif

14h00 FEMME D'AUJOURD'HUI

[redacted] SKIPPY LE KANGOUROU
« Pénélope ».

15h30 CINÉMA-JEUNESSE

17h00 BAGATELLE
Dessins animés « Calméro [illegible]nier ». « Les Avent[illegible]res merve[illegible]ses de S[illegible] Franco Cavani »: « Ca[illegible] et le [illegible] ». « Pouf et Riqui »: « Une bien vilaine baleine » et « Hurlu-berlu est disparu ». « L'Agent Sans-secret ». « La Fourmi atomique ». « Bugs Bunny ». « Bolek et Lolek »: « Les Jeux Olympiques au Mex[illegible] »

18h00 L'ŒIL APPRIVOISÉ
La création artistique chez les adolescents [illegible]. La [illegible] et l'écriture abstraite [illegible] de nos [illegible]. Animateurs Dominique Gisling et Gilbert Brodard. Réal.: Louis Barby.

[redacted] TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.

[redacted] NOUVELLES DU SPORT

18h50 POLITIQUE FÉDÉRALE
Le Parti progressiste-conservateur.

19h00 SOIREE DU HOCKEY
Montréal vs Vancouver

19h00 LES NOUVELLES AVENTURES DE VIDOCQ
Comédie policière réalisée par Marcel Bluwall, avec Claude Brasseur. « La Bande à Vidocq ». 1815 -- Napoléon est revenu aux Tuileries. Louis XVIII protège ses arrières en Belgique. Durant tout ce temps, des faux billets inondent Paris. Bosco est arrêté et accusé d'avoir constitué une bande de faussaires

[redacted] LA FLÈCHE DU TEMPS
« L'Élevage des an[illegible] en labo[illegible] », avec M. R[illegible] Robi[illegible], et « Th[illegible] d'[illegible] [illegible] », avec le professeur [illegible], de l'Université de P[illegible], et M. Jean L[illegible] Pu[illegible] de l'[illegible] de Meudon, France. A[illegible] Émile Tremblay. Recherche: Bernard Houde. Réal.: Jean Martinet

22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette

22h45 NOUVELLES DU SPORT

23h00 CINÉMA
Docteur Popol. Drame réalisé par Claude Chabrol, avec Jean-Paul Belmondo, Mia Farrow et Laura Antonelli. Un étudiant en médecine, qui a épousé le fille du patron, est [illegible] joyeux luron et a une [illegible] avec sa belle-sœur. Un jour, il [illegible] d'[illegible] qui le prive de l'[illegible] de ses jambes (Fr. 72)

dimanche 20 avril

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 ROQUET, BELLES OREILLES
Dessins animés.

9h30 LE ROI LÉO
« Le Traître ».

10h00 UNE FLEUR M'A DIT
Fleurs-marionnettes. Voix de Jacques Thisdale, Armand Labelle et Yolande Michot. Marionnettes manipulées par Pierrette de Lierres, Guy Beauregard et André Laliberté. Musique: Mario Bruneau, guitariste. Textes: Henriette Major. « Grandir ». Réal.: Réal Gagné.

10h15 LE JOUR DU SEIGNEUR
Messe. Célébrant: l'abbé André Beauchamp. Direction musicale: Marie Bernard. Animateur: R.P. Émile Legault. Réal.: Simon Richer.

11h00 RENCONTRES
« Le temps est venu ». 3e. Invité: André Gautier-Walter, professeur, écrivain, théosophe, l'un des dirigeants de la Société théosophique en France. Sujets: l'amour, l'unité européenne, les femmes. Interview: **Jean Perreault.** Réal.: Paul Leduc.

11h30 SONS ET BRIOCHES
Invitée· Grace Sung-En Wong, harpiste. Au programme « Sonate en sol majeur » de C.-P.-E. Bach et « Variations sur un thème dans le style ancien » de Carlos Salzedo. Annonceur: André Hébert. Réal.: Jacqueline Léveillée

12h00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: déclin ou relance de l'industrie de l'érable au Québec. Commentateur: André Laprise. Réal:. André Desbiens. — Chronique horticole. — Commentaires sur l'actualité agricole, avec Gustave Larocque. — Courts sujets: pénurie d'engrais chimiques; combat écologique en Alsace. Animateur: Pierre Perreault. Réal.: Jean-Guy Landry et Claire Villemaire

13h00 D'HIER À DEMAIN
« Les Sept Mers: mers polaires ». Documentaire de Bruno Vailati. Narrateur: Francois Gall. Caractéristiques des mers antarctiques et arctiques, des territoires qu'elles baignent et de la faune polaire.

14h00 L'UNIVERS DES SPORTS
Du PEPS de l'Université Laval, championnat canadien de volley-ball masculin. Commentateurs: Gérard Potvin et Jacques Samson. Réal.: Jean-Claude Houde

15h30 L'HEURE DES QUILLES
Du salon de quilles Laurentien, tournoi de grosses quilles. Commentateurs: Yvon Blais et Jean Bernard. Réal.: Louise B.-Tardif.

16h30 LE FRANÇAIS D'AUJOURD'HUI
« Publicité: traduction ou création? ». Animateur: André Payette. Invités: Mlle Madeleine Saint-Jacques, MM. Jacques Bouchard, Claude Maltais et Guy Bazinet, publicitaires. Réal.: Paul Leduc.

17h00 5 D
Information religieuse. Animateurs: Jean-Roch Roy et Jacques Houde. Réal.: Fernand Ippersiel, Roger Leclerc et Gilles Derome.

18h00 POLITIQUE ATOUT
Jean Ducharme reçoit une personnalité de la scène politique. Réal.: Jean-Maurice Laporte.

18h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.

18h40 NOUVELLES DU SPORT

18h50 CHRONIQUE DE FRANCE

19h00 LA PETITE PATRIE
Téléroman de Claude Jasmin. « Mon père ». Avec **Vincent Bilodeau,** Jacques Galipeau, Gisèle Schmidt et Roger Garand. Réal.: Florent Forget.

19h30 LES BEAUX DIMANCHES
Monsieur B. Jacques Boulanger accueille: Patsy Gallant, Jean Nichol, Claude Garden, Michèle Richard, Pierre Calvé, Louise Sauvé et Diane Juster. Chorégraphie: Michel Conte. Direction musicale: Michel Brouillette. Réal.: Maurice Dubois.

20h30 LES BEAUX DIMANCHES
Les Grandes Batailles du passé: Alésia. Document d'Henri de Turenne et de Daniel Costelle. Réal.: Jacques Dupont. Le siège d'Alésia (52 av. J.-C.) est l'épisode final d'une guerre de sept ans que les légions romaines menèrent contre les Gaulois. Visite des lieux mêmes où se déroula l'action et du cachot où fut emprisonné Vercingétorix

21h30 LES BEAUX DIMANCHES
Les Explorateurs du monde: Libye, désert vivant. Documentaire réalisé par Pierre Valcour. La Libye, vaste pays dont ½% seulement est cultivé. Le désert immense recèle toutefois de grandes réserves de pétrole et fourmille de vie animale.Coutumes de ses habitants.
OU

19h00 LA SOIRÉE DU HOCKEY
Les quarts de finale (4e partie).

22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.

22h45 SPORTS-DIMANCHE

23h00 CINÉ-CLUB ●
« Ciné-club magazine ».
« La Critique ». Entrevue avec M. Gilles Marsolais, président de l'Association des critiques de cinéma. Appréciation de la critique par des étudiants et des cinéastes. Animateur: André Vigeant. Réal.: Armand Fortin
Les Grandes Batailles: la Bataille de Stalingrad. Documentaire historique de Jean-Louis Guillaud et Henri de Turenne, réalisé par Daniel Costelle. Stalingrad fut l'une des batailles les plus longues (septembre 42 - février 43), les plus meurtrières et les plus décisives de la deuxième guerre mondiale sur le front européen: pour la première fois, les forces allemandes qui assaillaient la ville furent encerclées et contraintes à la capitulation (Fr. 72 - sous-titres français).

lundi 21 avril

9h40 OUVERTURE ET HORAIRE

9h45 EN MOUVEMENT
Animateurs: Claude Bouchard et Jean Brunelle. Réal.: Jean-Claude Houde. « Conditionnement physique général ». « Il faut se méfier de la monotonie ». Participation de Catherine.

10h00 LES CHIBOUKIS
Extra-terrestres venus de l'arc-en-ciel. Avec Marie-Louise Dion (Pragma) et Mario Desmarais (le Rêveur). Graphiste: Paul Couture. Textes: Pierrette Beaudoin. Réal.: Guy Comeau. « Les Chiboukis flottent ».

10h15 DU SOLEIL À 5 CENTS
Bricolage, avec Claude Lafortune, Serge Thériault et Rina Cyr. « À cause d'un mouton quétaine, pas de laine ».

10h30 DÉPART
L'organisation des loisirs et des voyages. Animatrice: **Claudette Lambert.** Réal.: Pauline Voisard, de CKTM, à Trois-Rivières. Conseils d'un grand voyageur: Marc Beaugrand-Champagne

11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
Pour Monique Leyrac, Juliette a réservé ses plus beaux filets de bœuf en croûte.

11h30 MINOS 5
Un pêcheur de perles nuit aux recherches du « Minos 5 ». Une communication avec la police de l'endroit révèle que ce pêcheur est un escroc.

12h00 CHER ONCLE BILL
« Mon amie Lana ».

12h30 LES COQUELUCHES
Avec Guy Boucher et Gaston L'Heureux. Invités: Karo et Pière Senécal. Réal.: Lise Chayer.

13h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Colette Devlin.

13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
« L'Avortement ». La liberté des femmes dans la question de l'avortement: une liberté qui fait peur? Entrevue avec Françoise Vendermeersh, sœur auxiliatrice, directeur de la revue « Échanges ». Table ronde sur le droit des femmes de disposer de leur corps, la responsabilité de la décision finale et le refus de reconnaître cette liberté aux femmes. Recherches: France L'Abbé. Réal.: Nicole Aubry.

14h30 CINÉMA ●
Parias de la gloire. Drame de guerre réalisé par Henri Decoin, avec Curd Jurgens, Maurice Ronet et Folco Lulli. En 1944, un homme a vu son frère abattu par un officier allemand. Quelques années plus tard, en Indochine, un pilote civil allemand s'écrase près de l'avant-poste où se trouve le premier homme (Fr.-it.-esp. 63).

16h00 BOBINO
Avec **Guy Sancho** et Christine Lamer. Textes: Michel Cailloux. Réal.: Marcel Laplante.

16h30 LES ÉGRÉGORES
Avec Daniel Simard, Diane Bouchard, Maryse Pelletier et Marc Grégoire. Musique: Herbert Ruff. Textes: Paul Legault. Réal.: Hubert Blais.

17h00 DAKTARI
Avec Marshall Thompson. « Oeil pour œil ». À Wameru, un ancien champion de boxe est attaqué par une lionne furieuse. L'homme obtient l'autorisation d'abattre l'animal. Le docteur Tracy voudrait protéger ce félin de grande valeur, qui est en outre le symbole de chance des indigènes.

18h00 ACTUALITES 24

19h00 GENIES EN HERBE
"Louis-Riel no 2 vs Collège no 2"

19h30 LES PIERRAFEU
Voix de Paul Berval, Denise Proulx, Monique Miller et Claude Michaud. « Fred s'improvise détective ». Fred trouve l'allure de son voisin A. Brickrock fort inquiétante depuis que celui-ci a emprunté une pelle, que sa femme a disparu et que le journal offre une récompense à quiconque découvrira B. Blandru, le tueur de femmes.

[redacted] LES FORGES DE SAINT-MAURICE
Téléroman de Guy Dufresne. Avec Elisabeth LeSieur, Yves Létourneau, Colette Courtois, Hubert Noël, Benoit Girard, France Berger, Béatrice Picard, Jacques Brouillet, Hélène Lasnier, Yvon Thiboutôt, François Tassé, Jacques Godin et Réjean Lefrançois. Réal.: Richard Martin.

20h30 MONT-JOYE
Téléroman de Réginald Boisvert. Avec Lionel Villeneuve, Françoise Lemaître-Auger, Hubert Gagnon, Gisèle Trépanier, Denise Pelletier, Jacques Thisdale, Yvan Canuel, Yolande Roy, Jean-Louis Roux, Madeleine Langlois et Guy Provost. Réal.: Guy Hoffmann.

[redacted] LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
Animateur: Serge Laprade, avec la collaboration de Jacques Houde. Scripteur et recherchiste: Michel Dudragne. Réal.: Lisette Le Royer.

21h30 LE 60
Anim.: Pierre Nadeau. Reporters-interviewers: Claude-Jean Devirieux, Guy Lamarche, Paul Racine et Michel Pelland. Recherchiste: Pierre Leduc. Réal.: Pierre Castonguay, François Brunet, Robert-V. Dubuc, Georges Dufresne, Gérald Renaud, Claude H. Roy, Jean Saint-Jacques et Renault Gariépy.

22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Bernard Derome.

22h45 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS

23h00 APPELEZ-MOI LISE
Animateurs: Lise Payette et Jacques Fauteux. Musique: François Cousineau. Coordonnateur: Pierre Monette. Réal.: Suzanne Mercure et Jean-Paul Leclerc.

[redacted] ELIZABETH R



Film de John Hale. Avec **Glenda Jackson,** John Ronane, Ian Barritt et Jason Kemp. **1er épisode: Au cœur de la Renaissance anglaise: la Fille du Lion.** Fille d'Henry VIII, Elizabeth est un personnage fascinant. L'époque dans laquelle elle vécut est celle de la Renaissance anglaise, que le nom de Shakespeare suffit à évoquer.

D'UNE RÉGION À L'AUTRE

aubigny

Félicitations aux nouveaux parents: M. et Mme Louis Palud dont le bébé Paul-Edouard a été baptisé le dimanche de Pâques.

M. et Mme Dominique Ritchot qui firent baptiser une fillette Naomi-Suzanne le 6 avril.

M. et Mme Robert Chartier qui ont leur premier enfant, une fille née le 6 avril.

La Ligue des Femmes Catholiques eut sa réunion mensuelle le 8 avril.

Le rapport du comité spirituel nous fit méditer sur les buts de l'Année Sainte, tandis que celui de l'éducation conseillait aux parents de ne pas tellement insister sur le progrès scolaire de leurs enfants, car la véritable éducation n'est pas une course de vitesse.

Il y eut étude de l'avant-propos d'une résolution au sujet de l'affiliation avec la F.F.C.F.

Les trois volontaires pour étudier et faire un rapport du livret "L'Année Sainte 1975 selon Paul VI" sont Mmes Denise Robert, Rose-Marie Palud et Emma Vermette.

Il fut décidé de remettre l'argent du bazar à la paroisse pour servir aux besoins les plus pressants.

La fête de Notre-Dame-du-Bon-Conseil le 26 avril sera marquée par la célébration d'une messe aux intentions des membres de La Ligue.

Les lys qui ornaient le choeur à l'occasion de Pâques étaient un don de la L.F.C.

élie

MAIRES DE LA MUNICIPALITE RURALE DE CARTIER

1914 à 1916, M. Ferdinand (Bob) Laflèche; 1916 à 1920, M. Joseph-Ludger Picard; 1920 à 1925, M. Edouard Payment; 1925 à 1928, M. Joseph-Ludger Picard; 1928 à 1933, M. Ernest Bouchard; 1933 à 1936, M. Amédée Beaudin; 1936 à 1938, M. Clarence Franklin; 1938 à 1944, M. Amédée Beaudin; 1944 à 1952, M. Alfred Hamelin; 1952 à 1958, M. Charles Chabot; 1958 à 19..., M. Earl Fossay.

La municipalité rurale de Cartier comprend six arrondissements. No 1 (Le Petit Canada ou Lido Plage); no 2 (Dacotah Siding); no 3 (sud-ouest de la municipalité); no 4 (les Colonies au sud de la rivière Assiniboine); no 5 et 6 (l'arrondissement d'Elie et de Saint-Eustache et les environnements).

M. Earl (Bud) Fossay compte dix-sept ans comme maire de l'endroit. Les conseillers actuels sont MM. Walter Rasmussen, Stan Qually, Hector Shirtliff, Eric Piper, Joseph Legault et Wilfrid Bernardin. La fonction de secrétaire-trésorier est remplie par M. A.-C. Carrière. M. Charles Payment a détenu le record: il a rempli cette fonction de 1920 à 1958.

st-laurent

Après quarante-six ans sous un administrateur désigné, Saint-Laurent est devenu encore une Municipalité avec son Conseil municipal.

Le 5 mars dernier, il y eut élection pour choisir un Conseil municipal. M. Yves Kerbrat élu – (Reeve) – Président du Conseil Municipal. Les six Conseillers élus sont: MM. Emile Lavallée, Benny Bruce, Jean Chartrand, Jake Friesen, Lorne Johnson et Al Ramsay.

L'assermentation à leur charge respective eut lieu le 19 mars, devant M. Roy Fulsher, officier de Justice et de la Paix, Département des Affaires Municipales du gouvernement du Manitoba.

Voici quelques dates historiques de Saint-Laurent:

Le premier Conseil municipal de la municipalité se fit en décembre 1881.

La première réunion du Conseil fut tenue le 17 janvier 1882.

Le premier statut fut voté le 21 du même mois avec le Frère Mulvihill, comme président du Conseil pendant 13 ans. En 8 ans il fut élu par acclamation Président en cinq élections.

Saint-Laurent demeura une municipalité jusqu'en 1929. Le 2 janvier de la même année elle fit banqueroute. M. Hunter fut nommé premier administrateur. En 1972: Un Conseil consultatif fut formé, sous la direction d'un administrateur qui dura jusqu'en février 1975.

* * *

Prompt rétablissement à tous nos malades, et surtout, à nos chers de l'Age d'Or.

(Christiane Kerbrat)

st-jean

Le 1er avril dernier se tenait à Saint-Jean-Baptiste l'assemblée annuelle du Club des Pionniers de cet endroit. Avec 62 membres présents, ce fut une réunion vraiment réussie. Il y avait six directeurs sortant de charge; alors il y a eu des élections et l'on nomma un nouvel exécutif comme suit:

Président, M. Emile Desautels; Vice-Présidente, Mme Alma Fillion; Trésorière réélue par acclamation, Mme Georges Beaudette; Conseillers tous élus pour deux ans! M. Rosaire Dupuis, Mme Ludger Bruneau et M. Alfred Dupuis.

En terminant nous désirons remercier tous ceux sortant de charge et les féliciter du bon travail qu'ils ont accompli. Nous sommes persuadés que le nouvel exécutif saura continuer ce magnifique travail.

la broquerie

Mercredi le 9 avril 1975, avait lieu à l'Aréna Centenaire de La Broquerie, l'assemblée annuelle de la Société Saint-Jean-Baptiste Inc. et quelque 50 personnes y assistaient. Après le mot de bienvenue par le président, M. Marcel Marin, secrétaire fit la lecture du procès verbal de la dernière réunion annuelle. M. Aimé Gauthier, trésorier, donne le rapport financier.

M. Jean-L. Lord, président, donna un rapport des activités de l'année précédente. Beaucoup de travail a été accompli. Tous sont d'accord avec le président quand il mentionne qu'il reste encore beaucoup à faire et il demande encore le support et les suggestions de la population, afin que les directeurs puissent continuer à faire du b n travail.

Les dates des 21 et 22 juin sont retenues pour la Fête Franco-Manitobaine encore cette année. Les démarches les plus pressantes ont été faites et il s'agit de continuer le travail commencé. Les directeurs ayant terminé leurs termes, étaient David Fillion, Léo Nadeau, Réal Brindle et Jean-L. Lord. M. Lord, président depuis 5 ans, refusa de remettre sa candidature ainsi que M. Léo Nadeau qui est président de la Chambre de Commerce, mais tous deux offrent leur collaboration et continueront certainement à aider le nouvel exécutif. Les nouveaux élus sont Réal Brindle, André Lord, Jean Grimard et David Fillion, pour un terme de deux ans. Nous leur souhaitons bon succès.

Ensuite une motion fut présentée à l'assemblée par Marcel Marin et appuyé par l'assemblée que le président sortant de charge fasse partie de l'exécutif pour un an.

Les gagnants des prix de présence sont Mme Eloise Lord, $10.00, M. Antonin Nadeau, $10.00 et Mme Rita Nadeau, $5.00.

La réunion se termina par un délicieux vin-fromage soigneusement préparé par Mme Eloise Lord, Claire et Angèle. Le nouvel exécutif se réunit aussitôt après et nomma M. Marcel Marin président, Eddy Moquin vice-président, Réal Brindle secrétaire, et Aimé Gauthier trésorier. Ils décidèrent que Jean-L. Lord resterait comme président du Comité Culturel, réalisant que c'est beaucoup trop de travail pour une seule personne que de s'occuper des deux organisations à la fois. D'autres personnes seront sollicitées dans un avenir prochain pour travailler avec M. Lord sur ce comité. Ceci pourrait faire beaucoup pour notre paroisse, si on s'en donne la peine.

Merci!

st-eustache

UN BRIN D'HISTOIRE LOCALE

par Léon Ménard, c.s.v.

LE DOCTEUR MARSOLAIS

Beaucoup de personnes se rappellent le docteur Gaspard Marsolais. Les jeunes du temps se souviennent qu'il lui manquait quatre doigts d'une main. En 1918, l'année de l'influenza, il a rendu de grands services. Cet homme ne comptait pas ses heures de travail. Après sa mort, la paroisse de Saint-Eustache n'a plus eu les services professionnels d'un médecin. Certains se fabriquaient des tisanes avec des écorces et des racines d'arbre. On ne vendait pas ces remèdes, car l'argent était rare. Lorsque le médecin le plus proche ne pouvait pas se rendre à temps auprès des mamans, bien souvent les gens ont eu recours à des dames de la paroisse. De temps à autre, Mme François McKay devenait la sage-femme; l'accès à cette profession n'était pas subordonné à la possession d'un diplôme particulier.

A L'OEUVRE DE TOUT COEUR

Dès leur arrivée en 1901, les quatre religieuses de N.-D. des Missions se sont mises à l'oeuvre joyeusement et de tout coeur. L'enseignement de l'anglais était strictement exigé et devait marcher de pair avec celui du français. C'était pour deux d'entre elles une tâche bien difficile. Outre l'éducation des enfants, y compris l'enseignement du catéchisme, de trois heures et demie à quatre heures, tel qu'il était toléré par les lois scolaires, M. le curé Arcade Martin leur a demandé de faire à l'église le catéchisme chaque dimanche avant les vêpres. Une Soeur apprenait aux plus jeunes enfants les éléments de la religion; une autre se chargeait d'instruire les garçons, parmi lesquels se trouvaient des jeunes gens de 15 à 20 ans, qui écoutaient docilement les explications données. Enfin la troisième maîtresse avait le soin de former à la piété les grandes filles auxquelles se mêlaient, ça et là, quelques bonnes dames désireuses de connaître, à 40 ans, les vérités salutaires qu'elles n'avaient pas eu le bonheur d'étudier dans leur jeunesse.

Quelle édification! Aussi Dieu a-t-il béni les efforts de ces vaillantes religieuses. Il leur a envoyé autant de pensionnaires que leur étroite maison d'alors pouvait en héberger. La population les estimait. Une autre bénédiction, plus précieuse encore que la précédente, a été l'oblation généreuse de jeunes âmes qui, fidèles à la voix de la grâce, se sont consacrées à Dieu en entrant dans l'Institut. Les premières ont été: Hosanna Létourneau (Sr M. St-Fortunat); Maria Préfontaine (Sr M. Ste-Germaine); Eva Létourneau (Sr Marie-Madeleine-de-la-Croix) et Louise Gervais (Sr M. St-Majella). Par la suite, d'autres ont suivi leur exemple. A St-Eustache, les religieuses avaient non seulement un vaste et fertile jardin, mais aussi, assez de champ pour pourvoir à l'entretien de deux ou trois vaches et d'une florissante basse-cour. Après l'heure de la traite, les jolis quadrupèdes entonnaient leurs gais beuglements à la joie des pensionnaires. C'est, en effet, en plus de leur oeuvre de zèle, que les Soeurs devaient souvent se charger elles-mêmes de différents travaux agricoles.

FONCTIONNEMENT DE LA POSTE

Au Bas-Canada, comme disaient si bien les ancêtres, c'était bien facile de communiquer avec leurs parents et amis. Le problème s'est compliqué lorsque ces derniers, pour la plupart, se sont sentis éloignés des leurs. Aussi, dès le début, le service de la poste s'est organisé. Bien sûr, il était plus simple que celui d'aujourd'hui. On rapporte que M. Joseph Lavoie allait chercher la malle à pied à Marquette. Il avait bien une dizaine de milles pour se rendre jusqu'au Pacifique Canadien. L'aller et le retour se faisaient une fois la semaine. A son arrivée à Saint-Eustache, il s'annonçait en se servant d'une corne. M. Hormisdas Beaudin aurait également transporté la malle à Marquette; elle était distribuée tous les deux jours. On comprend aisément qu'en ce temps-là il n'était pas question de journaux.

Le premier bureau de poste à Saint-Eustache s'appelait "Fortier", en l'honneur du troisième pasteur de la paroisse, M. l'abbé Joseph-Philippe Fortier. De 1886 à 1913, il est intéressant de savoir que M. Frédéric Létourneau a été maître de poste à Saint-Eustache, que M. et Mme William Carrière se sont occupés également du bureau de poste, du magasin général et d'une salle de billard. Il est consigné, entre autres, que MM. Johnny et Adélard Beaudin, distributeurs ruraux sur la route menant d'Elie à Saint-Eustache, ont passé régulièrement pour ramasser ou déposer la malle dans les boîtes aux lettres. (Le mot malle était le nom donné aux voitures tirées par des chevaux au moyen desquelles on distribuait les lettres.) M. Johnny Beaudin aurait fait ce trajet, l'hiver, pendant dix ans. Avec sa "caboose", même au temps de la poudrerie, il entreprenait le voyage mais il n'oubliait pas sa pelle. Du lundi au samedi, c'était la même routine. Il partait vers les neuf heures et était de retour pour le dîner. On s'en souvient, pour faciliter sa tâche, il se frayait un chemin sur la rivière La Salle à partir de chez M. Achille Beaudry et remontait à Elie, chez M. Adonai Bernardin. Il se chargeait lui-même d'apposer les timbres des lettres recueillies le long de la route. Il faisait souvent monter quelqu'un avec lui. L'été, M. Adélard Beaudin assumait le transport du courrier en utilisant un attelage de chevaux d'abord, et par la suite, un "bazou". Pour ce qui est de M. Amédée Beaudin, il a été maître de poste pendant 33 ans, de 1925 à 1958. Homme consciencieux, ayant le sens des affaires, il a été tour à tour maire de la municipalité et commissaire d'écoles. M. Léon Beaudin a succédé à son père en 1958. C'est ainsi que de père en fils, on peut dire que les Beaudin demeurent au service des gens au bureau de poste depuis 50 ans. Si nous devons remercier ces bienfaiteurs de la paroisse, sommes-nous aussi convaincus de leur travail routinier et astreignant? Comme autrefois les gens viennent chercher leur courrier chaque jour au bureau de poste, mais depuis quelques années le courrier arrive le matin à Saint-Eustache de Portage-la-Prairie. La collecte des lettres et des colis a lieu le soir. Les résidents au nombre de 140 chefs de familles ou maîtres de maisons doivent encore se présenter au guichet du bureau de poste. Les lettres, journaux et colis ne sont pas distribués dans de petits casiers fermés à clef. C'est donc dire que le bureau de poste de Saint-Eustache conserve une coutume déjà ancienne.

(à suivre)

lorette

Le Conseil des Chevaliers de Colomb de Lorette annonce qu'aura lieu, à la salle paroissiale de Lorette, le 20 avril, un déjeuner aux crêpes. On servira les crêpes de 10 à 14 heures. La journée débutera par une messe. Tous sont invités.

st-pierre



(Photo R. Bérard)

Le 30 mars les enfants de M. et Mme Ovila Péloquin se sont réunis pour un banquet à la demeure de M. et Mme Goebel pour célébrer l'anniversaire de naissance de leurs parents. M. Péloquin eut 82 ans le 29 mars et Mme Péloquin eut aussi 82 ans le 5 avril. Aussi le 6 avril un autre festin fut servi à la demeure de M. et Mme Marcoux.

M. Péloquin naquit à St-Pierre et son épouse, Marie-Anna Genest est née à Tingwick, P. Québec. A l'âge de 7 ans elle vint avec sa famille s'établir à Fannystelle, ensuite à Otterburne où elle épousa Ovila le 21 novembre 1916. Ils ont six enfants: Mme Annette Morissette, Lionel, Roland tous de Saint-Pierre, Mme Jeanne Marcoux, Mme Rita Goebel de Saint-Boniface et Mme Marthe Arnal de Sainte-Rose. Un fils, Paul, est décédé accidentellement à l'âge de 20 ans en 1956. Ils ont 23 petits-enfants et 7 arrière-petits-enfants.

Dans son jeune temps, M. Péloquin s'est rendu utile dans bien des domaines. Pendant 4 ans il fut directeur du poste C.K.S.B. Il fut préfet de la Municipalité de De Salaberry durant 6 années et ensuite conseiller. Il a toujours été très actif dans les sports, surtout au baseball dont il fut lanceur durant 15 ans. Il était solo cornet de la Fanfare de St-Pierre qui était sous la direction des Frères de Croix de Jésus. Cette fanfare comprenait 20 membres. Il fut en charge de l'organisation de la construction de l'Hôpital de De Salaberry, directeur du Centre Récréatif, co-fondateur et directeur de la Fromagerie de Saint-Pierre, directeur pendant 12 ans à la Société d'Agriculture, directeur et secrétaire pendant 25 ans à l'élévateur Pool de Carey, 8 ans président de Saint-Pierre Lumber, directeur durant 10 ans au magasin Co-op aussi pour 12 ans secrétaire de l'association des éleveurs de chevaux Percherons. Il fut aussi membre des Chevaliers de l'Ordre de Saint-Grégoire (Pieds noirs).

Son épouse faisait partie des Dames de Sainte-Anne. En plus d'être mère de famille, elle était directrice de la Société de l'Agriculture. Tous les ans elle exposait ses chefs-d'oeuvre de couture et ses beaux légumes aux expositions d'agriculture. Nous sommes assurés qu'ils ont passé un très joyeux 82e anniversaire de naissance. On n'a guère besoin d'être longtemps dans leur demeure pour s'apercevoir que la paix et le bonheur y règnent, et c'est ce bonheur que tous les gens de Saint-Pierre leur souhaitent pendant de nombreuses années encore.

L. B.

*

Les Dames de l'Hospital Guild désirent remercier tous ceux et celles qui ont contribué au succès de leur vente de pâtisseries du 29 mars. Les gagnantes des prix furent Mmes Roger Bérard et Daniel Bohémier.

*

Mardi le 8 avril "Le Mat" du collège Mathieu de Gravelbourg donna un concert à l'école Secondaire dans l'après-midi aux élèves et le soir aux adultes. Il y avait deux orchestres et des chanteurs formidables, deux bouffons ont su faire rire l'auditoire aux éclats. Le jeu des lumières était sans doute de bon goût. Malheureusement trop de gens brillaient par leur absence et c'est bien dommage.

Samedi soir le 12 avril, plus de 250 personnes se réunirent au Centre Récréatif Saint-Pierre pour honorer les membres de l'équipe des Braves de Saint-Pierre.

Durant le banquet, M. Gérald Valois, maître de cérémonies, invita M. Fernand Hébert à remettre aux joueurs méritants quelques témoignages d'appréciation. M. Paul Rodrigue fut la meilleure recrue, M. Raymond Guay fut l'avant le plus utile à son équipe et M. Edmond Gautron a mérité les accolades de meilleur défenseur, de joueur le plus utile à l'équipe et de la "Lady Byng" donné par M. Henri Bérard.



Madame Simone Lacasse

(Photo R. Bérard)

La soirée atteint son apogée à 10h30 p.m. lorsque Mme Rachelle Gautron présenta le nom de la reine des Braves; Mme Simone Lacasse, qui a fait un travail superbe, a mérité ce titre.

Les membres de l'équipe des Braves désirent remercier leurs fervents, les dames qui ont servi le banquet, les candidates au concours, Mme Irène Dandenault, Mlle Claudette Closson, Mme Marcelle Robidoux et spécialement les organisatrices de la soirée, Mme Carmelle Hébert et Mme Simone Lacasse.

Sur la fin de semaine, nous avons eu un bonspiel organisé par l'association des professeur de la Rivière Rouge. Les prix furent remportés comme suit:

- 1er prix de la 1ère compétition par l'équipe de: Matt Lussier, Norbert Neveu, Claudette Lussier et Marie Neveu;
- 2e prix de la 1ère compétition par l'équipe de: Omer Fontaine, Ed. Labossière, Aimée Labossière et Hélène Fontaine;
- 1er prix de la 2e compétition par l'équipe de: Jim Dewart, Ron Perron, Anita Perron et Gisèle Lafond.
- 2e prix de la 2e compétition par l'équipe de: Henri Trudel, Dorothy Trudel, Richard Dupuis et Raymonde Dupuis.
- 1er prix de la 3e compétition par l'équipe de: Denis Gosselin, Philippe Marion, Renée Marion et Gisèle Marion.

st-vital

Je me métrise, tu te métrises, nous nous métrisons. Adieu les pouces, bonjour les centimètres et surtout M. Celsius.

VITESSE: 50 kmh (kilomètres-heure); 3.5 km au litre (grosse voiture), 9 km au litre (petite voiture). Ajouter 250 ml (millilitres) de sucre et mélanger. Madame mesure 90 x 68 x 85 (Oh! la, la) cm (centimètres) mais elle ne pèse que 57 kg (kilogrammes).

C'est compliqué? absurde?, intéressant? Si vous voulez "métriser" le système.. venez au cours "pour adultes seulement".

QUOI: Cours sur le système métrique. Pour qui: Adultes de Saint-Vital et des environs.

QUAND: Les 21 et 28 avril à 8 heures p.m. (ou 20 heures).

OU: A la bibliothèque de l'école Lavallée. Animateurs: Léo Létourneau, coordonnateur de mathématiques et sciences au Bureau de l'Education française, assisté de Gisèle Dupasquier, professeur de mathématiques au Collège. Tous deux sont résidents de Saint-Vital.

COÛT: C'est gratuit.

Ne vous laissez pas dépasser par vos enfants!

CONCOURS DE POÉSIE DIVISIONNAIRE

Il y a quelques semaines on publiait les noms des gagnants du concours de poésie au niveau de l'école. Ces gagnants se sont présentés à un concours au niveau divisionnaire, les 25 et 26 mars, à l'école Glenlawn.

Ceux qui ont remporté la 1ère place recevront un trophée bleu et or; de plus ils participeront au concours inter-divisionnaire le 25 avril, de 7 heures à 9 heures p.m., à l'école Gordon Bell. Les gagnants en 2e place recevront une médaille d'argent et ceux de la 3e place une médaille de bronze.

Voici le rang de nos gagnants de l'école Lavallée au concours divisionnaire:

Grades 1 et 2: Heidi Andrieshyn et Jean-Paul Molgat, 1er ex aequo; Tracy Barker, 2e; Marc Molgat, 3e.

Grades 3 et 4: Doris Bourgeois, 1ère; Paul Gosselin, 2e; Sonia Lanctôt et Debbie Looman, 3e ex aequo.

Grades 5 et 6: Jude Roy, 1ère; Robert Garson, 2e Nicole Sabourin, 3e.

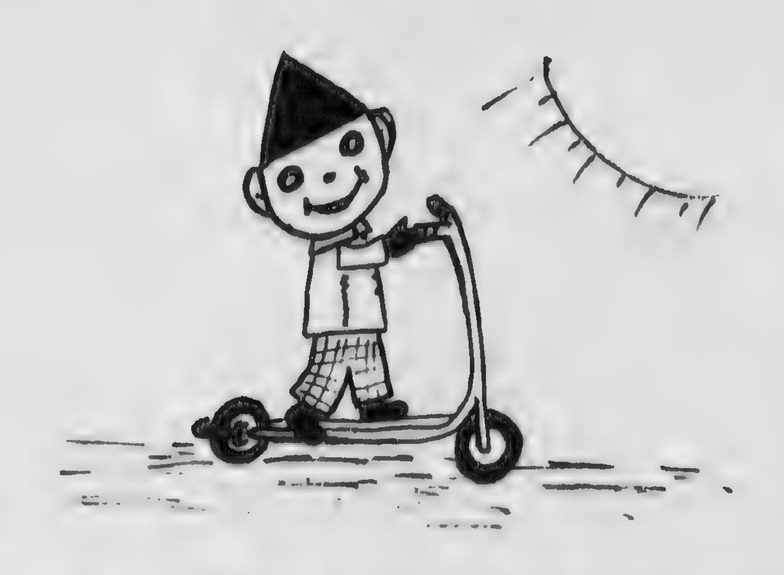
Grades 7 et 8: Madeleine Sousa, 1ère; Jacques Gaboury, 2e.

Grade 9: Gisèle Comeau, 1ère, Suzanne Bernard, 2e.

Félicitations à tous nos heureux gagnants et bonne chance au concours du 25 avril.

Remarquons que Marc Molgat et Jude Roy étaient aussi gagnants l'année dernière au concours divisionnaire.

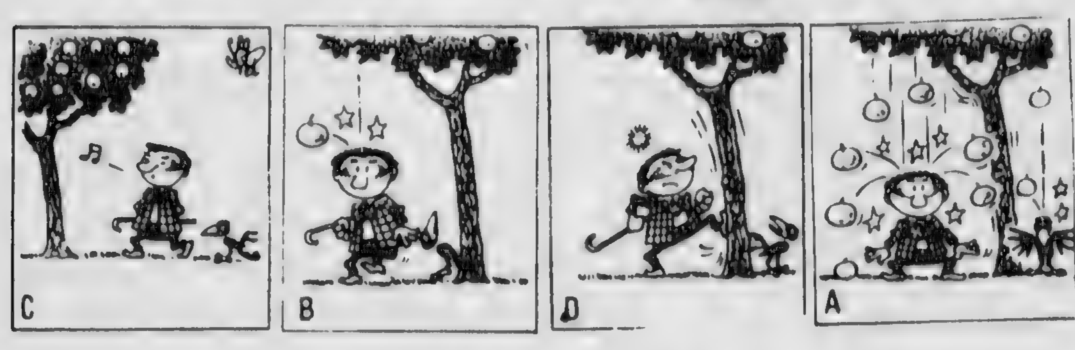




DRÔLE D'HISTOIRE

Voici quelques-unes des histoires que j'ai reçues. C'est dommage qu'il n'y ait pas suffisamment de place dans la page car elles étaient toutes intéressantes!

Bicolo



Il y avait un garçon qui marchait avec une corneille sifflant joyeusement.

En passant sous un arbre une pomme lui tombe sur la tête. Furieux, le garçon donna un coup de pied sur l'arbre. Sa vengeance ne le paya pas. Des dizaines de pommes lui tombèrent sur la tête!

Jean Forest, 10 ans
386, Place Gaboury
Saint-Boniface, Manitoba

Un homme qui s'appelait M. Richard, marchait en sifflant. Son ami le corbeau l'accompagnait. M. Richard dépassait un pommier quand tout à coup une pomme tomba sur sa tête. Il se sentit étourdi. Il se leva et donna un coup de pied sur le pommier pour le punir. Mais les autres pommes tombèrent une à une sur M. Richard et son ami le corbeau. Je pense que c'est le pommier qui a puni M. Richard.

Charles Fillion, 13 ans
La Broquerie, Manitoba

Un beau matin du mois de septembre, Marc tout joyeux s'en va en sifflant. Il arrive à un pommier. "Oh! se dit-il, j'aimerais bien avoir une pomme". Bon bien, je vais le secouer comme ça avec mon pied, il y en a bien une qui va tomber! "

Rien ne tombe. Alors il se retourne pour s'en aller et bang, une pomme sur sa tête! Ouch.! ouch! bang! bang! toutes les pommes lui tombent sur la tête! Pauvre Marc, avec tout ça il a attrapé un bon mal de tête et il n'avait plus de goût pour les pommes!

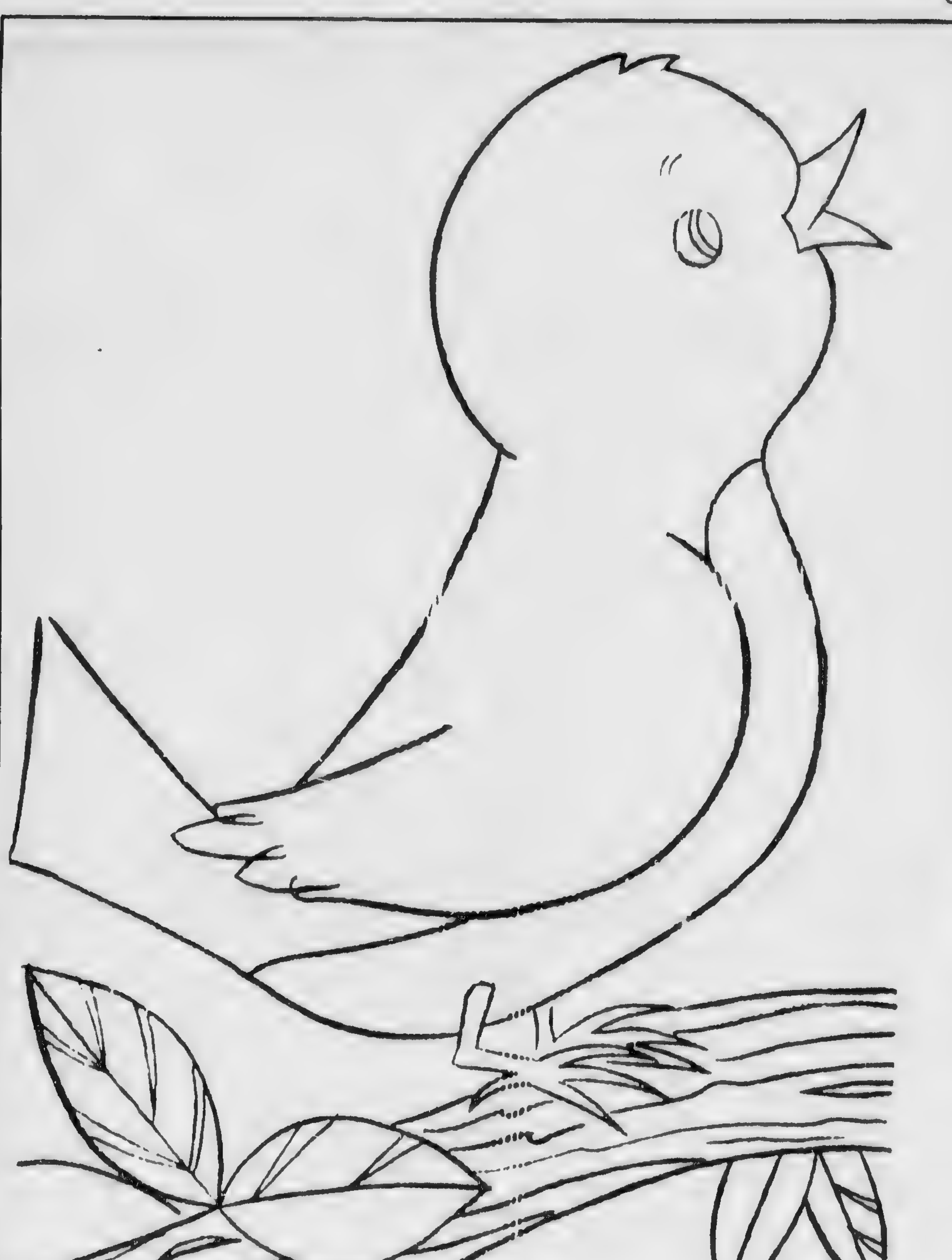
Cécile Furet, 12 ans
Saint-Claude, Manitoba

Par un beau matin ensoleillé, M. Lebrun se dirige en vitesse vers un arrêt d'autobus en fredonnant un air joyeux. Une corneille le suit de près et une abeille voltige dans l'air.

Il passe au-dessous d'un pommier qu'il n'a pas aperçu, étant occupé à sa chanson. Tout à coup une pomme lui tombe brusquement sur la tête! Effrayé il se retourne vite en sursautant. Il aperçoit cette grosse corneille. Pris de rage, il lui lance un coup de pied. Il manque l'oiseau et frappe le tronc de l'arbre. Ciel! Que lui arrive-t-il? En frappant l'arbre une quantité de pommes dégringolent de tous les côtés et le frappe si fort qu'il en voit des étoiles! Même la pauvre corneille en est stupéfaite, peut-être même assommée!

Quelle malheureuse aventure pour M. Lebrun.

Carole Labossière, 11 ans
273, Notre-Dame
Saint-Boniface, Manitoba



PARLONS CHIFFRES

Dans beaucoup d'expressions courantes il est question de chiffres. Essaie donc de remplacer les points par les nombres qui conviennent dans les phrases suivantes :

1. Il s'est mis sur son ....
2. Il coupe les cheveux en ....
3. Il fait ses .... volontés
4. Cela arrive tous les .... du mois
5. Il gagne des .... et des ....
6. Il veut vous parler entre .... yeux
7. On boit du porto au cours des .....à ....
8. Il n'y va pas par .... chemins
9. .... tien vaut mieux que .... tu l'auras
10. On vend souvent des oeufs à la douzaine ....

ATTENTION !

Voici le grand concours du printemps pour les petits de moins de six ans.

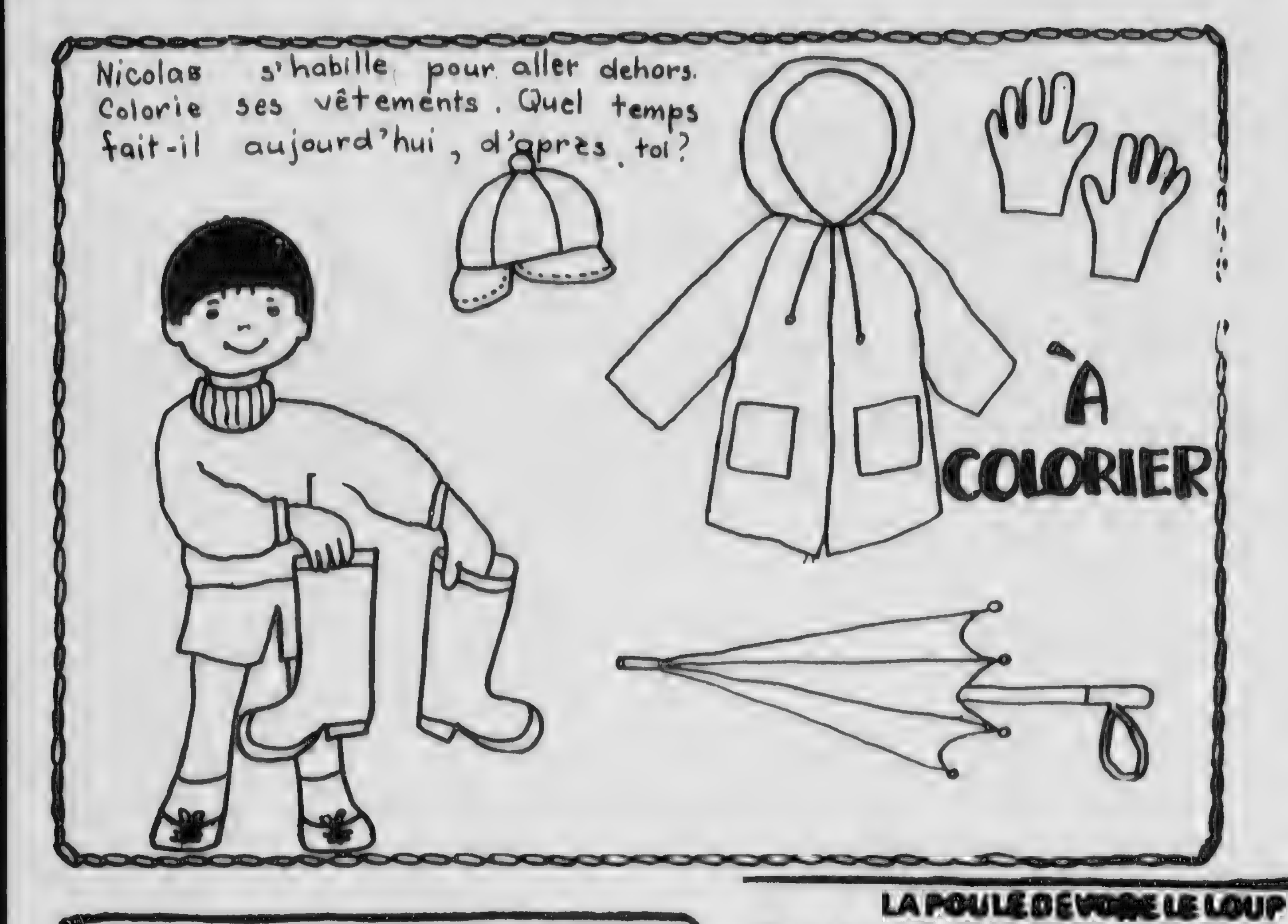
Colore ce dessin de ton mieux et envoie-le avec ce coupon.

NOM ______________________

ÂGE ______________________

ADRESSE ______________________

NO DE MEMBRE ______________________



Voici un autre beau poème que j'ai trouvé pour toi. . . L'aimes-tu?

MON ARBRE

Il avait poussé par hasard
Dans notre cour sans le savoir
Comme un aveugle dans le noir
Mon arbre,
Il était si petit que c'était mon ami
Car j'étais tout petit comme lui

J'attendais de lui le printemps
Avec deux ou trois fleurs d'argent
Un peu de vert, un peu de blanc
Mon arbre,

Et ma vie s'accrochait
A cet arbre léger
Qui grandissait
Comme je grandissais

Je savais qu'à force d'amour
Avec un peu d'eau tous les jours
Il ferait exploser la cour
Mon arbre
Qu'il grimperait de joie
Bien par-dessus le toit
Pour toucher le soleil
De ses doigts.

Quand le printemps nous fut donné
Toute la cour le regardait
Se demandant jusqu'où irait
Mon arbre
Mais moi je savais bien
Qu'il irait très très loin
Qu'il monterait
Jusqu'au soleil au moins.



Qu'est-ce qu'il entraîne avec lui, ce marchand oriental? Vous voulez le savoir? Prenez votre crayon et suivez les chiffres de 1 à 103. Amusez-vous bien!

LA POULE DEVORE LE LOUP

C'est à croire que c'est vrai car, en effet, dans les lettres du mot POULE, tu trouves toutes les lettres du mot LOUP. Peux-tu dire maintenant quelle est la bête qui se trouve à l'intérieur de chacun des animaux que voici:

1. SOURIS............
2. RENARD............
3. SANGLIER............
4. GIRAFE............
5. AUTRUCHE............
6. PANTHERE............
7. GRENOUILLE............
8. ELEPHANT............

MEMBRE GAGNANT
No 1505 — Regis Labossière, 11 ans
Somerset, Manitoba

BICOLO SALUE SES NOUVEAUX MEMBRES

2733 – Yvonne Rheault, Somerset, Man.
2734 – Rose-Marie Rheault, Somerset, Man.
2735 – Michel Rheault, Somerset, Man.
2736 – Jeannette Rheault, Somerset, Man.
2737 – Lynn Lecoq, Transcona, Man.
2738 – Donna Lecoq, Transcona, Man.
2739 – Gérald Lecoq, Transcona, Man.

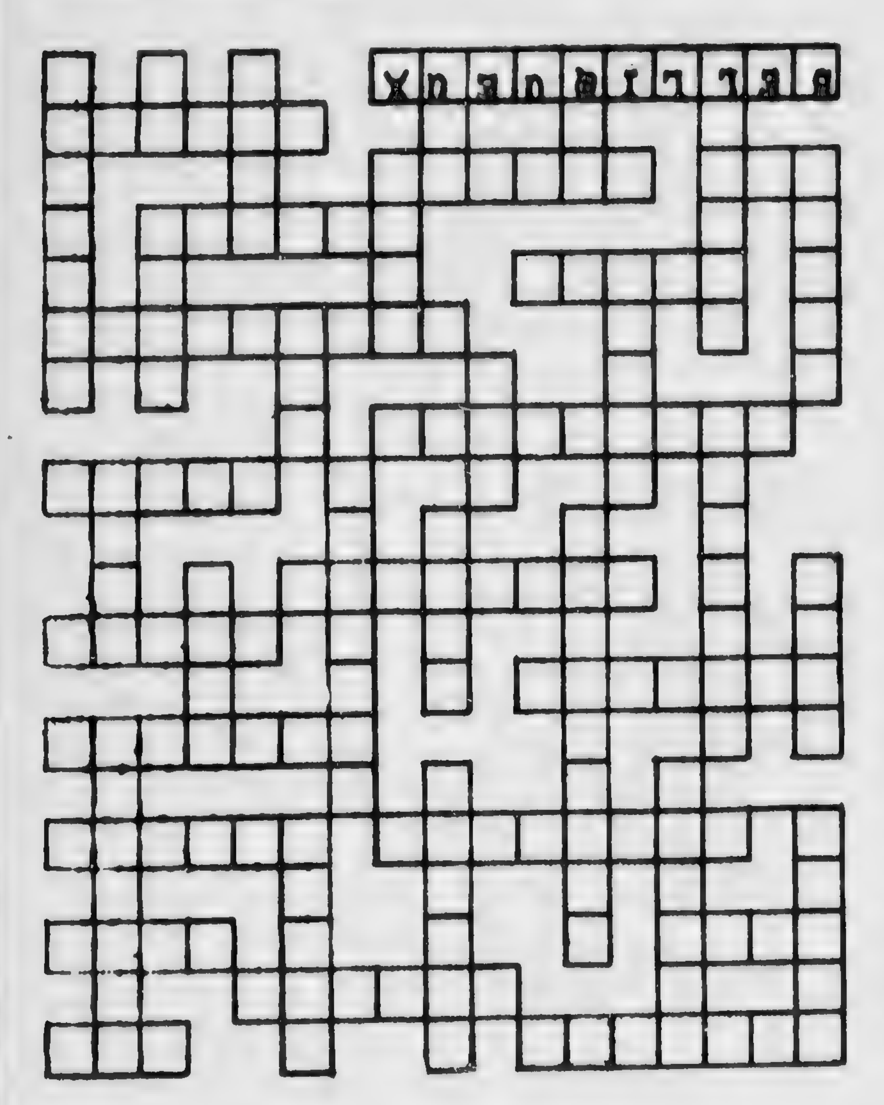
2756 – Denise Labossière, Somerset, Man.
2757 – Lorraine Guyot, Fannystelle, Man.
2758 – Roland Fournier, Saint-Claude, Man.
2759 – Nicole Gardai, Saint-Vital, Man.
2760 – Daniel Fournier, Saint-Claude, Man.
2761 – Janette Poirier, Otterburne, Man.
2762 – Carole Alarie, Sainte-Agathe, Man.
2763 – Jeannine Sarrasin, Saint-Joseph, Man.
2764 – Laurent Sarrasin, Saint-Joseph, Man.
2765 – Denice Bruce, Richer, Manitoba
2766 – Theresa Bruce, Richer, Manitoba
2767 – Georges Lacroix, St-Boniface, Man.
2768 – André Leblanc, Domremy, Sask.
2769 – Emile Chaput, Saint-Vital, Man.
2770 – Gérald Chartier, Richer, Man.

Le maître d'école donne comme sujet de rédaction: "Racontez un match de football". Pierre, ne sachant que raconter, écrit sur sa feuille: "Temps pluvieux, terrain impraticable, match remis".

MOT MYSTÈRE NOUVEAU GENRE!

Inscris dans la grille des mots contenus dans la liste. Commence par les mots les plus longs. Raie de la liste chaque mot que tu inscris. Lorsque la grille sera complète, il restera un seul mot non employé. C'est le "Mot Mystère". Pour t'aider je le commence pour toi . . . .

Parlons chiffres: 1. Trente et un — 2. Quatre — 3. Quatre — 4. Trente-six; quatre — 5. Mille: cents — 6. Quatre — 7. Cinq; sept. — 8. Quatre — 9. Un, deux — 10. Treize.



2 LETTRES
Il

3 LETTRES
Coq
Ere
Fer
Roi
Tau
Tué

4 LETTRES
Emis
Fête
Gond
Grec
Gros
Loin
Paix
Réel
Vrai

5 LETTRES
Belle
Comte
Epées
Régie
Reine
Signe
Style

6 LETTRES
Cadres
Ecrits
Ecrous
Etapes
Inapte
Patron
Rançon
Réveil
Vision

7 LETTRES
Emprise
Emprise
Epoques
Prisons
Relater
Romains
Siècles

8 LETTRES
Perdante
Religion

9 LETTRES
Destituer
Evidentes
Régisseur

10 LETTRES
Belliqueux

SOLUTIONS

La poule dévore le loup: 1. Ours 2. Ane 3. Ane 4. Geai 5. Rat 6. Rat 7. Grue 8. Elan et Ane.

ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.

Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom: ——————————
Adresse: ——————————
——————————
Code postal: ——————————
Ville: ——————————
Age: —————— Grade: ——————

Elle est de 67 ans pour les Blancs.

Les Noirs vivent dans des réserves appelées "bantustans" d'où ils ne peuvent sortir – sous peine de prison – sans un laissez-passer, un document de 90 pages contenant toute une série d'informations concernant son propriétaire.

Plusieurs milliers de prisonniers politiques croupissent dans les prisons d'Afrique du Sud, pays qui – à lui seul – est responsable de plus de la moitié des exécutions capitales tenues chaque année dans le monde.

John Gaetsewe et Yusuf Dadoo sont pourtant apparus pleins d'espoir en ce qui concerne non seulement l'avenir de leur pays, mais également celui de la Rhodésie, autre régime raciste du Sud de l'Afrique.

"L'équilibre des forces penche maintenant en notre faveur", disait Yusuf Dadoo. "Depuis le coup d'état au Portugal, le cordon sanitaire qui protégeait l'Afrique du Sud et la Rhodésie n'existe plus, maintenant que les possessions portugaises au Mozambique et en Angola ont obtenu leur libération."

L'African National Congress, fondé dès le début du siècle pour lutter contre le régime colonialiste britannique, n'est qu'un mouvement parmi d'autres qui luttent actuellement pour la fin des régimes racistes du Sud de l'Afrique.

Et Yusuf Dadoo ne cachait pas l'autre jour que certaines divisions nuisaient à l'efficacité de la lutte des différents mouvements de libération qui militent actuellement en Rhodésie et en Afrique du Sud.

Des tensions existent en effet par exemple entre l'Union Africaine du Zimbabwe (ZANU) et l'Union Populaire Africaine du Zimbabwe (ZAPU), tensions dont il faut chercher la source dans les prises de position de certains dirigeants en faveur de la guérilla armée alors que d'autres seraient plutôt partisans de mettre l'accent sur des tentatives de règlement négocié avec les dirigeants sud-africains et rhodésiens.

Le récent assassinat du délégué à l'extérieur de l'ANC, Herbert Chitepo, semble être de nature à renforcer les partisans de la lutte armée.

A moins que les rumeurs selon lesquelles Chitepo aurait été assassiné par des éléments rivaux de son propre mouvement n'aient pour effet de conduire à des affrontements sanglants du genre de ceux qui avaient divisé le mouvement nationaliste dans le Sud de l'Afrique il y a une dizaine d'années.

OPINION (suite)

Mais ceux-ci doivent accepter de ne pas piétiner les plates-bandes des autres, ils doivent se rendre compte que nous ne sommes pas des publicistes, que nous ne sommes pas là pour les servir eux ou leurs organisations, mais que nous sommes là pour servir le public, pour l'informer réellement sur ce qui se passe au sein de la communauté.

C'est là le seul souci des journalistes.

Les journalistes sont prêts à accepter les critiques quand ils en méritent. Mais ils ne sont pas prêts à accepter qu'on leur fasse des procès d'intention. Or c'est trop souvent le cas.

L'Affaire Gecewicz Allard, comme l'Affaire Taché, n'aurait sans doute pas eu le retentissement qu'elle a eu, si l'Administration du Collège de Saint-Boniface avait accepté de jouer le jeu de la libre information qui a cours dans toutes les communautés qui se veulent démocratiques.

Mais les dirigeants des organisations franco-manitobaines semblent avoir souvent décidé une fois pour toutes qu'un journaliste est par définition malhonnête et qu'il fera toujours preuve de mauvais esprit.

Il ne faut donc par conséquent rien lui dire.

Pourquoi cette manie du secret?

Le public a le droit d'être informé sur ce qui se passe au sein d'organisations qui n'existeraient pas sans lui. Et les journalistes ont le devoir de lui expliquer clairement la politique menée dans ces organisations.

S'ils ne bénéficient pas de la collaboration des administrateurs, tout le monde y perd; les journalistes, qui ne peuvent exercer correctement leur métier, les administrateurs qu'on ne manque pas de soupçonner de basses manoeuvres, et le public, que l'on tient dans l'ignorance.



Le printemps. . . Ensemble coordonné. Création de Gordon Griffin pour Celanese, en tissu de polyester Fortrel (Marque déposée).



Par Enrique Borjas

CUISINE SIMPLE ET RAFFINÉE

LE FAR BRETON FLAMBÉ DES ÎLES

LA BRETAGNE

(PROVINCE FRANÇAISE)

Merveilleux pays où le mythe et la légende se disputent le mysticisme de ses traditions ancestrales. De nos jours encore, les sorciers et druides exercent leur magie ou leur culte. . . La légende de Carnac pour qui a vu ces alignements de "Men-Hir" a quelque chose de troublant. . . Je pourrais citer nombre d'autres exemples.

Cette province riche en histoire a sa propre langue et s'illustra comme dernier bastion de la Royauté en France. Pour y mettre fin, Napoléon fit exécuter le Chef de la Chouannerie, un certain Cadoudal.

On a parlé de la cuisine bretonne en tant que cuisine de foire, c'est exact. Sur les places publiques, les jours de marché, des cuisinières bretonnes vous proposent saucisses, galettes, morue fritte, etc. . . Tout cela cuit devant vous. Son hôtellerie a aussi ses nombreuses spécialités bien typiques cotriades, soupe de poisson, ses fameuses brochettes de crustacés (Ty Bugale) ou ses délicieux crustacés à l'armoricaine. Les fars bretons ont une grande importance dans l'alimentation quotidienne, qu'ils soient salés, servis comme entrée ou sucre servi comme dessert.

"Le far breton flambé des Iles" est un entremets léger et exquis, simple aussi à exécuter, à vous mesdames, bonne chance et à tous bon appétit.

INGRÉDIENTS

6 on. de farine
4 on. de sucre
1 cuil. à thé de sel
4 oeufs
32 on. de lait
1/2 boîte d'ananas coupés en dés
2 on. de Rhum

1) Mélanger les oeufs, le sel et la farine soigneusement pour éviter les grumeaux. Travailler la pâte pour la rendre plus légère, ajouter le sucre et le lait chaud. Parfumer avec vanille et un peu de Rhum.

2) Beurrer un plat creux allant au four, y disposer les morceaux d'ananas, verser la pâte, mettre à four chaud. 400 degrés, environ 40 minutes, ensuite chauffer le reste de rhum et flamber le far sur la table.

AU PETIT SÉMINAIRE



Guy CHARRIERE, 15 ans

Le temps est arrivé. Les jeux intérieurs sont commencés. C'est ce qu'on appelle "la saison morte", mais elle est pleine de vie. Chaque année le Séminaire a différents jeux pour les différentes saisons. Et c'est à ce temps-ci de l'année qu'on commence les jeux intérieurs. Je vais vous expliquer.

Les jeux intérieurs sont basés sur des jeux qu'on joue à l'intérieur du Séminaire. Il y a huit jeux qu'on peut jouer. Il y a les jeux de Mississippi, de dames, d'échecs, de cible, de poignets, de "cribbage", de Hockey sur table, de ping-pong, et de "Whist". Tous ces jeux-là sont divisés en séries. Il y a la série "A" et la série "B". Ceux qui passent du côté "A" dans chacun des tournois sont ceux qui n'ont perdu aucune partie et se dirigent vers le championnat. Les joueurs de la série "B" ont perdu la première rencontre, mais ont encore une chance de victoire. Les plus jeunes jouent contre les plus jeunes et les aînés contre ceux de leur âge. Cette année la compétition est fantastique; tous les gars participent.

Je vais vous donner des exemples des personnes qui ont gagné dans la série "A". Au ping-pong junior, la bataille était entre Gérald Chartier et Gérald Bazin. A la fin Gérald Bazin fut victorieux. Au poignet junior, c'était Marc Bosc contre Jean Provost et Jean gagna. Au "Whist" junior, Alain Marcoux contre Guy Charrière et Guy l'emporta. Au jeu de cible junior, ce fut Marc Bosc contre Michel Fillion et Michel Fillion a eu la victoire. Au ping-pong sénior, Richard Chartier l'emporta contre Raymond Mulaire. Au poignet sénior, Robert Lafrenière gagna contre Alain Lavallée. Au cible sénior, Charles Martel obtint la victoire contre Roger Lafrenière, et au "Whist" sénior, Laurent Bohémier gagna.

J'aimerais vous donner les autres gagnants mais les catégories que je n'ai pas indiquées n'ont pas terminé encore. Je pense que des jeux intérieurs sont une très bonne idée parce qu'ils nous occupent et sans ces jeux, beaucoup ne sauraient quoi faire.

Le comité des Sports a bien pensé en présentant aux gars une activité comme celle-là. Ils ont changé la "saison morte" en "saison vivante".



Un incendie, samedi dernier, a causé des dégats considérables à la résidence des Pères Blancs d'Afrique, angle Hamel et Aulneau.







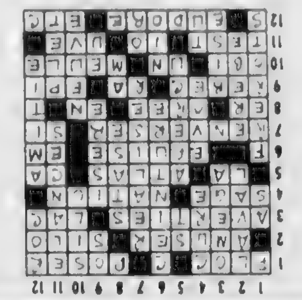
MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1–Composition de fibres et de goudron servant à calfater certaines parties des navires. – Placer, mettre.
2–Divertir. – Fosse souterraine pour les grains.
3–Expérimentées. – Entouré de terres.
4–Savant. – Peuple.
5–Adv. de lieu. – Première vertèbre du cou. – Adv. de lieu.
6–Las. – Eminence.
7–Culbuter. – Tellement.
8–Inf. – Borne, lisière. – Dans.
9–Sorte de violon à trois cordes et à archet dont jouaient les ménestrels. – Nom du soleil, chez les Egyptiens. – Tête d'une tige de blé.
10–Large ceinture des Japonais. – Premier. – Tas de foin.
11–Epreuve. – Fille d'Inachos. – Pommade de blanc de plomb.
12–Prén. masc. – Et le reste.

VERTICALEMENT

1–Le meilleur en son genre. – Petits frères.
2–Premier évêque de Québec. – Les Enfers.
3–De l'alphabet grec. – Vent du nord.
4–Chef d'une paroisse. – Cri des bacchantes. – Pron. pers.
5–Saint. – Vu.
6–Qu'on serre à la ceinture. – Cyclade.
7–Rendre effectif. – Conj.
8–Arrêt d'un liquide organique. – Avant-midi.
9–Partie dure du corps humain. – Riv. de la Savoie. – Obtenu
10–Ville de Palestine. – Récente.
11–Grand, svelte (pl.). – Chacun des tours d'un câble enroulé sur lui-même.
12–Masse de pierre très dure. – Attachement mutuel.



POTINS ET RUMEURS

Il n'y a pas de fumée sans feu, dit-on, et les rumeurs niées et répétées, un peu partout au sujet de Clarence Campbell n'ont pas commencées par hasard. Il est non seulement probable mais pratiquement certain que le "PRESIDENT" (lire: gérant général, et représentant des propriétaires des clubs) est sur le point de prendre sa retraite. Depuis 28 ans, il dirige la ligue, et il est grandement temps que l'on remplace ce bonhomme qui a mérité sa retraite; âgé de 69 ans, il serait déjà "retraité" s'il travaillait dans pratiquement toute autre industrie. Il est question d'un remplaçant, également avocat, un nommé Robert Sedgewick, de Toronto, lequel est actuellement un gouverneur des Maple Leafs de la Ville Reine.

Parmi les trophées que l'on accorde pour les meilleurs acteurs, il faudrait probablement ajouter une catégorie "sportive" ouvrant ainsi la porte aux lutteurs et aux boxeurs. Le champion Mohammed Ali se mériterait certes un rôle comme le meilleur acteur de "support", puisqu'il a soutenu récemment pendant presque 15 rounds, le brave et sympa Chuch Wepner. La seule erreur de jugement de l'aspirant Wepner a été de placer son pied sur les orteils de Mohammed pour l'empêcher de reculer comme une photo très précise l'a démontrée. Maintenant, il est question de trouver un autre "bonasse" pour accepter un chiffre de $100,000.00 pendant que l'écurie du champion collecte un autre million, sous prétexte d'offrir un "match" de boxe pour le championnat du monde.

En regardant les "joutes sportives" dites de hockey, l'on se rend compte que les commandos israéliens et palestiniens font mieux de ne pas apprendre à patiner.

• • • • • • •

Les amateurs de hockey peuvent s'attendre à de nombreux changements pour la prochaine saison. Tout d'abord, il faut considérer que la Ligue Mondiale en est probablement à sa dernière saison, dans le format actuel; avec cinq clubs canadiens qui se défendent convenablement et qui songent sérieusement à former une ligue indépendante professionnelle canadienne, les autorités de cette ligue ont des problèmes majeurs à examiner. Il est très probable que ce groupe canadien, avec l'addition des Chicago Cougars (qui deviendraient les représentants de la ville de Calgary), on retrouverait, au Canada une organisation fort sérieuse. On y trouve évidemment Québec (Nordiques), Toronto (Toros), Winnipeg (Jets), Edmonton (Oilers), Vancouver (Blazers). Avec les Cougars devenus l'équipe de Calgary on trouverait une excellente formule canadienne qui intéresse une population avide de hockey; chaque club doit opérer un budget d'environ un million et demi à deux millions par année. Les clubs canadiens, s'ils opèrent indépendemment, sauveront d'énormes frais de voyage, et ils pourraient réaliser des profits dès la première saison de cette nouvelle ligue professionnelle.

Les clubs américains de la Ligue Mondiale, moins les Cougars de Chicago, verront certes de nombreux changements, car des équipes telles que San Diego et Phoenix connaissent des difficultés considérables. Les Saints du Minnesota par ailleurs ont subi, à leur première saison, un déficit considérable ($1,430,000.) et un autre déficit pour 1974, soit $1,260,000.0C. Cela fait un total de $2,680,000.00 pour l'opération à date, et de tels chiffres n'aident pas la cause d'un club de hockey,

MOTS CACHES

9 lettres cachées

T	E	V	A	N	O	I	T	A	R	E	P	O	O	C
R	R	M	O	A	S	L	T	A	T	N	E	T	O	P
O	I	I	D	T	E	L	R	U	O	T	O	N	N	E
U	R	S	E	U	G	E	O	A	R	E	T	A	T	S
S	O	N	U	R	N	G	U	A	P	R	O	S	E	A
S	N	O	R	E	O	A	V	R	A	I	R	S	M	T
E	C	I	A	E	S	L	E	I	C	N	P	I	O	I
A	E	T	I	M	N	T	R	V	T	E	E	A	I	S
U	S	A	D	I	E	E	O	A	E	R	U	N	G	F
I	L	T	E	R	M	S	N	U	S	F	R	N	N	A
P	A	N	N	E	N	T	T	X	T	S	E	O	A	C
O	N	E	N	R	E	D	N	A	M	M	O	C	G	T
R	A	T	T	E	N	T	I	O	N	S	I	E	E	I
T	O	U	S	E	C	N	E	R	E	F	E	R	R	O
E	U	O	R	U	E	R	R	E	T	S	A	F	E	N

Attentions
Commander
contrairement
coopération
Entériner
états
Illégal
Mensonges
Nature
navet
néfaste
nerfs

noirs
Odeur
Pactes
panne
plaie
porte
potentat
prêter
prose
Raide
reconnaissant
références
rime
rire

rivaux
ronces
roue
Satisfaction
Tâtera
témoignage
tentations
terreur
test
tonne
torpeur
tour
tous
trousseau
trouveront

REPONSE: MAINTENIR

ANNONCES CLASSÉES

tél.: 247-4823

Annonces encadrées
* $2.52 le pouce-colonne
($2.25 si répétées à l'année)
* Heure de tombée : vendredi midi

Annonces régulières
* 7c le mot – minimum $2.50
(6c le mot – minimum $2.00 – si répétées)
* Heure de tombée : lundi midi

Assureurs

Avocats-Notaires

Chiropracticiens

Rendez-vous — Tel: 233-3060

CENTRE CHIROPRACTIQUE PROVENCHER

154, Provencher
St Boniface, Manitoba
R2H 0G3

Chiropractors/Chiropracticiens:
Gilbert E. Bohémier, D.C.
Wayne A. G. Longstaffe, B.S., D.C.

Comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés

262, rue Marion
St-Boniface, R2H 0T7
Téléphone : 947-1671

Divers

INSTRUCTION · VENTE · SERVICE · LOCATION
Major & Minor MUSICAL SUPPLIES
354, rue Marion, St-Boniface · Tél. : 233-7232
WAYNE NEVILLE, Propriétaire
Les plus grands fournisseurs de musique populaire dans la ville

NORTH STAR DECORATING CO. LTD
1487 ch. Dugald
St-Boniface
Tél.: 247-8522
Paul RAJOTTE, Prés.

Salon Ducharme & Giftwares
angle Langevin & Aubert
Service professionnel par des experts.
(Perruques) 247-6194
R2H 0B3

Pelland Catering
Traiteurs: mariages, dîners, réceptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TELEPHONE : 247-3319

GUERTIN IMPLEMENT LTD.
Lot 149, chemin du Périmètre
(près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE, PIECES ET SERVICE
Tél. : 256-4321

électriciens

RICHARD PAMBRUN
CANADIAN RICHARDS ELECTRIC
ENTREPRENEUR EN ELECTRICITE
Brochage commercial, industriel et résidentiel
Estimations gratuites
253-0117
50, Baie Penticton
R2J 1S9

Ferblantiers



LAFRENIERE
Sheet Metal Ltd.
Chauffage · Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone : 247-2356

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation

ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste Anne
St Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André · 256-3340

Optométristes

EXAMEN DE LA VUE
JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C 0B6
Tél. : 943-6628

R. J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSEE
Tél. : 233-3889
R2H 0G2

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
NOUVEAU LOCAL
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél. : 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

Garagistes

BRANDON GULF
Brandon et Osborne
Téléphone : 452-2100
Lionel Dupuis, Bob Dionne
Réparations
par mécaniciens qualifiés

HUB SERVICE
alignement des roues, réparations, réglage, freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

TV-Radio

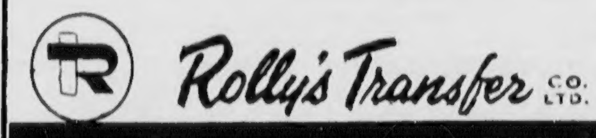
LOUER VOTRE PROCHAINE T.V.
de AURELE DUPUIS
171, rue Marion
233-1863 ou 233-6008
Ouvert six jours par semaine
Carmen Moxley Rentals Ltd.

Entretien et réparations de toutes marques d'appareils
Horaire de 9 h à 21 h.
Service compétent et garanti
Frontenac TV-Radio
Tél. : 233-6458
78, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T1

Transports

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER
85 DES MEURONS
ST-BONIFACE 6, MAN.
Téléphone: 233-6327

Service général de déménagement, messageries, etc.



Gérant :
Rolly Painchaud — Tél. : 256-5869

à vendre

St-Boniface, centre · Maison de 3 pièces et demie sur lot de 25 pieds. Intérieur très propre. Signalez : 233-2246.
3-492-1 C

Av. Bertrand — maison de revenu, entrée privée. Prix très raisonnable. Appeler — 253-2035 Futura Realty ou après 6 heures, appeler Louis Le Gal 1-883-2131.
2-487-JNO

VENTE PRIVEE — STE-ANNE — MANITOBA — Bungalow âgé de 7 ans. 3 chambres à coucher, salle de jeux au sous-sol. Garage attenant. Lot: 85 x 156. Composer: 422-5610.
48-445-51 C

Roulotte de 15 1/2 pieds avec "cabana" · en bon état · couche 6 personnes. Prix $1,500. Téléphonez à : 233-4165.

Village St-Adolphe — Maison moderne de 2 étages, 4 chambres à coucher. Garage. Sur beau grand lot de coin boisé. Chauffage: huile. Composer: 883-2381 après 5 heures.
51-473-JNO

Grosse quantité de Bois de construction usagé. Planche de revêtement 1 x 6 · 3c du pied 2 x 6 et 3 x 6 · 9' de longueur · 50c et 75c chacun. Des contrefiches: 2 x 3 · 9' de longueur · 70c chacune. Tous les matériaux sont secs. Aussi, un bon assortiment de poutres d'acier et de bois. S'adresser à: Texco Spud Stop Rest., Route 59, 1/2 mille au sud de la grand-route provinciale 101. Tél. : 224-1472 ou 668-4325.
28-785-JNO

à louer

3 pièces, rue Notre-Dame — poêle et réf., $122.00 — garage si désiré — 233-5767.
2-488-4 C

Suite de 4 pièces à louer sur la rue Horace · meublées · stationnement · libre le 1er mai. Tél. : 247-6407 après 5 heures.

Appartement de 3 pièces — meublées ou non meublées. Appelez : 233-1593.
3-496-1 C

Suite à louer · 3 pièces, salle de bain et entrée privée · tapis mur à mur · près de l'hôpital, bien située · pour personne tranquille · Composer: 233-2848.
3-491-1 C

Logis de 2 pièces meublées, 1er étage, entrée et salle de bain privées; près de l'hôpital. Libre 1er mai. Dame tranquille. 247-4241.
3-494-2 C

personnel

PERSONNEL — Si vous avez besoin d'une personne expérimentée pour tailler et couper vos arbres, signalez 233-0807 entre 5h et 7h p.m.
3-495-4 P

GARDERIE DE BAMBINS· pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour ; 247-7830 le soir. 197, rue Kitson.
34-368-JNO

UN MESSAGE IMPORTANT vous attend. Composez 783-0829 jour et nuit.
2-489-10 C

Désirons acheter une maison à prix et intérêt raisonnables soit à la ville ou à la campagne (dépôt d'environ 5 p.c. si possible). Avons petit bungalow, 3 chambres à coucher · à vendre ou à échanger. Boîte 600, La Liberté.
2-490-2 C

HOMME RESPONSABLE POUVANT TRAVAILLER SANS SURVEILLANCE. Gagnez $14,000 plus boni dans un an. Contactez les clients dans la région de St-Boniface. Voyages en voiture limités. Nous donnons la formation. Envoyer demande par avion à : O.T. Dick, président, Southwestern Petroleum, C.P. 789, Ft. Worth, Texas.

on demande

LA PROVINCE DU MANITOBA
requiert des

Dactylographes Juniors

Pour différents bureaux du Gouvernement à Winnipeg

Échelle de salaire : Selon les qualifications

Qualifications : Posséder un cours scolaire secondaire et être capable de passer l'examen du Service Civil du Manitoba en dactylographie à la vitesse de 40 mots à la minute.

S'adresser par écrit immédiatement à :



ROOM 154, LEGISLATIVE BUILDING,
440 BROADWAY, WINNIPEG, MANITOBA R3C 0V8

ON DEMANDE DES PROFESSEURS

La division La Montagne invite des candidatures aux postes suivants :

1) Notre-Dame-de-Lourdes, élémentaire, K à 6, 185 élèves.
   * principal(e)
   * demi-temps, grades 1 et 2
   * ressources
2) Saint-Léon
   1 personne pour grades 3 à 6, français
3) Saint-Alphonse
   1 personne pour niveaux 3 et 4
4) Institut Collégial Somerset
   2 positions
   mathématiques, sciences, dactylo, sciences sociales et bibliothèque
   horaire à discuter avec le directeur de l'école.
5) Institut Collégial Saint-Claude
   English, grades 10 à 12

Demander formules de demandes d'emploi en s'adressant à :

Henri Bouvier, surintendant
Division scolaire La Montagne
Notre-Dame-de-Lourdes
Manitoba, R0G 1M0

ON DEMANDE UN DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'Exécutif Provincial de la Société Franco-Manitobaine est à la recherche de candidats susceptible de remplir la fonction de :

DIRECTEUR GÉNÉRAL

DESCRIPTION DE TÂCHES :
- Administration générale du bureau
- Préparation des budgets ($200,000)
- Coordination de tous les projets de la S.F.M.
- Préparation de la planification selon les orientations de l'Exécutif
- Relations publiques
- Direction du personnel.

QUALIFICATIONS REQUISES :
- Bonnes connaissances du groupe minoritaire franco-manitobain
- Expérience administrative
- Flexibilité dans les relations publiques
- Esprit d'initiative et de créativité
- Expérience préférable dans le domaine de l'organisation communautaire.

ENTRÉE EN FONCTION :
Le 1er juin ou à convenir.

SALAIRE :
Négociable selon les qualifications.

Prière d'adresser votre curriculum vitae ainsi que tout détail pertinent à :

M. le Président
Société Franco-Manitobaine
Case Postale 145
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 3B4

avant le 15 mai 1975.

ON DEMANDE

Pour remplir les postes suivants :

28218 – Représentant d'assurances collectives - bilingue - Salaire à discuter.
28171 – Réceptionniste - salaire $425 par mois.
27010 – Teneur de livres à temps partiel - $100 à $200 par mois.
28243 – Manutentionnaire (général) - $3.00 de l'heure.
28197 – Cuisinière de mets à la carte - $2.50 à $2.75 de l'heure.

Pour tout renseignement au sujet des postes mentionnés et d'autres, veuillez composer: 985-4998.



Centre de Main-d'oeuvre du Canada — Canada Manpower Centre

Main-d'oeuvre et Immigration — Manpower and Immigration

283 TACHE AVE., PHONE 985-4998

DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE NO 4
Le 7 avril 1975

COMMIS

Département de la Comptabilité
(ne fait pas partie du Groupe Négociateur)

Bureau Central

DESCRIPTION : Une personne bilingue avec connaissance du service chargé de l'ensemble des comptes et des factures.
Dactylographie est nécessaire.
Ce poste a également trait à des tâches se rapportant aux listes de paye.

SALAIRE : à déterminer.

ENTRÉE EN FONCTION : Le 1er mai 1975.

S.V.P. adresser vos demandes d'emploi avant le 21 avril 1975, à :

(Mme) Denyse Morrish, secrétaire
Division scolaire de Saint-Boniface
C.P. No 99
Saint-Boniface, Manitoba R2H 3B4
Téléphone : 233-7194



LA BANQUE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE
est à la recherche, pour emploi immédiat, de

CAISSIER(IÈRE)

pour sa succursale de Saint-Boniface

Bien qu'une expérience bancaire serait préférable, toutefois elle n'est pas essentielle.

On donnera préférence aux candidats qui ont déjà de l'expérience en ce domaine et qui font preuve de dispositions agréables à l'égard du public.

La connaissance du français et de l'anglais s'impose.

Pour plus de renseignements quant à cet emploi, communiquer avec Diane Campbell en composant 943-7846.

Cette position est ouverte aux candidats des deux sexes.

DIVISION SCOLAIRE DE SAINT-BONIFACE NO 4
Le 7 avril 1975

COMMIS
(Junior)

Département de la Comptabilité
(ne fait pas partie du Groupe Négociateur)

Le Bureau Central requiet les services d'une personne bilingue pour travail de comptabilité dont les fonctions majeures relèveront de la personne responsable des listes de salaires.
Salaire négociable.

Demandes d'emploi devront être soumises pour le 21 avril 1975, à :

(Mme) Denyse Morrish, secrétaire
Division scolaire de Saint-Boniface
C.P. No 99
Saint-Boniface, Man. R2H 3B4
Téléphone : 233-7194

COMMIS COMPTABLE I
requis par le
Ministère du Développement Coopératif

ÉCHELLE DE SALAIRE: $6,312 – $8,064 par année

FONCTIONS : Tenue générale du grand livre, entrées au grand livre des rapports des coopératives. Classement des rapports, pièces justificatives, réconciliations, argents, comptes recevables, états de comptes bancaires, comptes des fournisseurs. Tenue de la liste de paye et des relevés d'équipement. Autres tâches selon les besoins.

QUALIFICATIONS : Avoir le Grade XI, une connaissance de base en comptabilité ainsi qu'une expérience pratique en comptabilité.

S'adresser par écrit, en indiquant le no 373, le ou avant le 21 avril 1975, à :



Pièce 154, Palais Législatif
Winnipeg, Manitoba R3C 0V8

OFFICIERS DU DÉVELOPPEMENT COOPÉRATIF POUR LE NORD

LE MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT COOPÉRATIF requiert des personnes, sous surveillance, pour planifier, aider au développement, à la promotion et à l'organisation des activités coopératives, conseiller la direction et former des directeurs et un personnel coopératifs. Donner des programmes d'information coopérative aux membres, directeurs et personnel. Voyager dans le nord de la Province quand nécessaire.

QUALIFICATIONS: Le Grade XII; avoir de l'expérience dans les Coopératives et/ou dans la conduite des affaires.

SALAIRE : Jusqu'à $16,872 par année.

S'adresser par écrit, en indiquant le no 374, avant le 21 avril 1975, à :



Fonction publique Canada — Public Service Canada

CONCOURS OUVERTS ÉGALEMENT AUX HOMMES ET AUX FEMMES

Ces concours visent à combler les vacances actuelles ou futures au sein des divers ministères fédéraux dans la région Ottawa/Hull.

Pour ces postes exigeants et intéressants, le gouvernement recherche des personnes dans les secteurs suivants :

INFORMATIQUE

Personnel appelé à utiliser une vaste gamme d'appareils pour traiter des problèmes de gestion, ainsi que des applications financières, sociales, scientifiques et techniques soit :

PROGRAMMATION Gestion, applications scientifiques, programmerie, fichiers centraux, commande de processus, télétraitement.

PROGRAMMES-ANALYSE
ANALYSE DES SYSTÈMES

SPÉCIALISATION Fichiers centraux, systèmes de traitement en direct, programmerie, matériel télécommunications.

GESTION EN INFORMATIQUE Planification, gestion des ressources, gestion de projets.

Nous recherchons également un certain nombre de spécialistes en informatique dans le domaine de la FORMATION et de la CONSULTATION.

CONDITIONS DE CANDIDATURE :

Expérience pratique manifeste dans l'un ou l'autre des secteurs précités.

TRAITEMENT : de $7,778 à $24,407 par année.

Prière de rappeler le numéro de référence : 5–A–S–100 (70)

CONSEIL EN GESTION ET CONTRÔLE DE GESTION

Personnel appelé à participer à l'analyse, à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'études de réformes administratives visant à accroître l'efficacité de l'administration publique. Principaux secteurs :

ANALYSE DE SYSTÈMES ET DE PROCÉDURES
SYSTÈMES D'INFORMATION DE GESTION
CONSEILS – SCIENCE DE LA GESTION
CONTRÔLE DE GESTION
ANALYSE DE L'ORGANISATION
ORGANISATION INDUSTRIELLE

Sont disponibles des postes de gestionnaires, de chefs d'équipe et de membres d'équipe.

CONDITIONS DE CANDIDATURE :

Expérience pratique manifeste dans l'un ou l'autre des secteurs précités. Pour certains postes, un diplôme universitaire est également exigé.

TRAITEMENT : $14,200 à $$22,810 par année.

Prière de rappeler le numéro de référence : 5–A–M–200 (70)

GESTION DES FINANCES

Personnel appelé à donner des conseils, ainsi qu'à planifier, mettre en oeuvre et contrôler des ressources financières dans les secteurs suivants :

PLANIFICATION, ANALYSE ET PRÉVISIONS FINANCIÈRES
PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
CONTRÔLE ET RAPPORTS BUDGÉTAIRES
COMPTABILITE GÉNÉRALE
ÉTUDES DE SYSTÈMES COMPTABLES
COMPTABILITÉ DE PRIX DE REVIENT
VÉRIFICATION FINANCIÈRE

CONDITIONS DE CANDIDATURE :

Diplôme universitaire avec concentration en comptabilité, gestion des entreprises, commerce ou finances, OU admissibilité à la reconnaissance professionnelle à titre de comptable par l'Institut des comptables agréés du Canada, l'Association des comptables généraux licenciés ou la Société des comptables en administration industrielle. Une expérience manifeste dans le domaine de l'administration financière est également exigée.

TRAITEMENT : de $17,887 à $27,900 par année.

Prière de rappeler le numéro de référence : 5–A–F–300 (70)

EXIGENCES LINGUISTIQUES: La connaissance de l'anglais ou du français est essentielle pour certains postes; la connaissance de l'anglais et du français est essentielle pour d'autres postes. Les personnes unilingues peuvent poser leur candidature aux postes bilingues. Elles doivent cependant, indiquer par écrit, qu'elles sont disposées à entreprendre aux frais de l'Etat, immédiatement après leur nomination conditionnelle, et à plein temps, un cours de langue dispensé par le Bureau des langues de la Commission ou par un organisme approuvé par ce dernier. Ce cours pourra durer jusqu'à douze mois et la Commission de la Fonction publique en précisera le lieu. La Commission de la Fonction publique s'assurera que les candidats unilingues de l'extérieur de la Fonction publique ont les aptitudes voulues pour devenir bilingues.

FORMALITÉS D'INSCRIPTION : Les intéressés doivent remplir et retourner le formulaire "Demande d'emploi" (CFP 367–4110) que l'on peut se procurer dans les bureaux de poste, Centres de main-d'oeuvre du Canada et bureaux de la Commission de la Fonction publique du Canada (OU un curriculum vitae) AVANT LE 2 MAI 1975, à l'adresse suivante :

CADRES ADMINISTRATIFS
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA
TOUR "A", PLACE DE VILLE, OTTAWA, ONTARIO K1A 0M7

Prière de rappeler le numéro de référence approprié dans toute correspondance.

Les dispositions de la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique s'appliquent aux nominations dans le cadre de ces concours.

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU GEORGE TOMLINSON, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, retiré, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés, Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 19e jour de mai, A.D. 1975.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 7e jour d'avril, A.D. 1975.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

agents d'immeubles

Canada Permanent Trust Real Estate

330, Colony



ST-BONIFACE CENTRE – Maison de 6 pièces, 4 chambres à coucher. Complètement rénovée. Lot de 50 x 120. Garage. Soubassement complet. Peut être achetée avec $3,000 comptant.

Pour acheter ou vendre – fermes – maisons, commerces, appelez

A.J. DESAULNIERS Bur. : 475-9140 Rés. : 233-5874

COURTIER EN IMMEUBLES LE PLUS PROGRESSIF A WINNIPEG

ST-PIERRE

Bungalow de trois chambres à coucher, de deux ans, entouré d'arbres et un petit ruisseau, très bien bâti et entretenu, pour plus d'information appeler – Renel à 247-8824 ou 256-6291.

STE-ANNE

Maison de trois chambres à coucher – bien décorée avec garage double, salle familiale avec fenêtre, foyer et tous les extras que l'on peut vouloir. Pour plus d'information appeler – Renel à 247-8824 ou 256-6291.

MOUSSEAU MILLS REALTY
SPECIALISTE DANS LES MAISONS D'HABITATION DE WINNIPEG

577, RUE DES MEURONS SAINT-BONIFACE, MANITOBA RÉS.: 889-0790 BUR.: 247-8824 MOBILE 0 JL-62569



BLOCK BROS. REALTY

842, ch. Ste-Marie
St-Boniface 257-2547

ST-BONIFACE – Prix réduit à $16,900 pour cette maison assez ancienne de 2 ch. à c. avec sous-sol partiel. Bien entretenue. Garage.

ST-BONIFACE – $27,300. Ancienne maison duplex avec revenu de $300.00 par mois - Au 1er étage - cuisine - salon avec foyer ouvert - salle à manger - 2 chambres à coucher et salle de bain de 4 pièces. Au 2e étage - cuisine avec dépense et balcon avec moustiquaire - salon - 3 chambres à coucher et salle de bain de 3 pièces.

Appelez Gilbert ou Georgette Bauche
257-2756

COURTIER EN IMMEUBLES LE PLUS PROGRESSIF À WINNIPEG

Comptant $1,000.00 – Maison pour jeune couple – garage – sous-sol – 2 chambres à coucher – à St-Boniface – Plein prix, seulement $17,900.00.

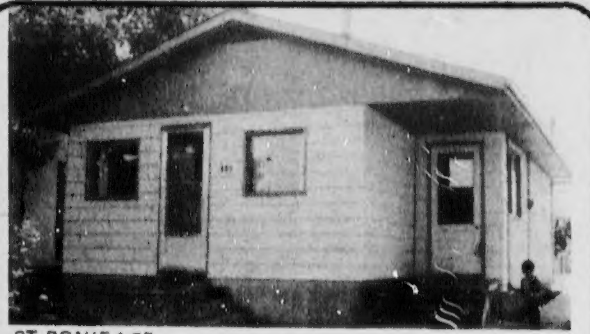
Comptant $2,000 – Parc La Salle – Beau bungalow de 3 chambres à coucher – 9 ans – très bien entretenu. Plein prix $35,400.00.

Maison de Logements – St-Boniface – Un beau grand lot – de beaux appartements pour locataires – sous-sol – située au centre de St-Boniface.

Pour renseignements sur ces propriétés ou autres, ou propriétés de la ville appelez Mme Forest: Bur.: 247-8824 – Rés.: 489-8877.

MOUSSEAU MILLS REALTY
SPECIALISTE DANS LES MAISONS D'HABITATION DE WINNIPEG

577 RUE DES MEURONS SAINT-BONIFACE, MANITOBA RÉS. 889-0790 BUR. 247-8824 MOBILE 0 JL-62569



ST-BONIFACE

Bungalow moderne de 2 chambres à coucher. Cave complète. Prix très bas. Idéal pour couple commençant. Appelez Maurice Péloquin.



ST-BONIFACE
RUE ST-JEAN-BAPTISTE

Grande maison de 2 étages, 4 chambres à coucher et 2 salles de bains. Garage. Tout près des écoles. Près autobus. Appelez Gilbert St-Amant: 253-1060.

MARION

1129, Patterson – Tél.: 256-7366

Maurice PELOQUIN Rés.: 247-7830	Albert GAUTHIER Rés.: 257-3187
Gilbert ST-AMANT Rés.: 253-1060	Aurèle LEMOINE Rés.: 256-3091
Roger ROBIDOUX Rés.: 257-0905	Gilles GAUTHIER Rés.: 256-2322

ARMAND AYOTTE REALTY

191, boulevard Dollard

STE-ANNE – chemin Landmark - 20 milles à l'est de St-Boniface - 2 milles au nord du village de Ste-Anne sur chemin de gravel – Bungalow moderne de 6 pièces, 3 chambres à coucher. - 4 acres et demie sur rivière Seine - Garage double - Patio et salle de famille attenants - système d'irrigation complet - grand jardin et autre bâtisse.

STE-AGATHE - Nouveau bungalow - 7 pièces, 3 chambres, salle à manger - salle de récréation avec foyer - tapis mur à mur dans chaque pièce - draperies - grande chambre d'utilité, chauffage électrique - pas de sous-sol - garage attenant - grand terrain-possession immédiate.

LA BROQUERIE - Ferme de 160 acres à 2 1/2 milles du village. Bâtiment avantageux bungalow de 3 chambres à coucher - porcherie moderne 30 x 170 pieds - beaucoup d'autres bâtiments - puits artésien. Idéal pour famille.

Appeler : A. AYOTTE 233-5845
Gilbert VAN HUMBECK 269-4225
Louis COMBOT 247-5918

ST-BONIFACE - Rue de la Morenie - $22,500 - Belle grande cuisine moderne - Salon avec tapis mur à mur - Cave à la grandeur (haute) - Chambre de bain moderne, laveuse et sécheuse incluses.

PARC WINDSOR - $44,000, Taxes $428 - Bungalow avec grande cuisine; beau bois d'acajou - Armoires à vaisselle - Cave avec foyer, toilette et douche, chambre à coucher, grande salle de récréation. Appeler Jeanne au 247-2129.

SAINT-PIERRE - 'Locker and Freezer Plant' avec magasin de fruits et légumes - Maison de famille incluse.

STE-ANNE - Bungalow de 4 ans - 1170 pieds carrés - Seulement $29,700 - Possession 1er juillet.

ST-BONIFACE - Belle grande maison de famille ou à revenu - 6 chambres à coucher - 3 salles de bain - Lot de 50 pieds, situé près de l'école, l'autobus et les magasins.

NORWOOD - Maison avec 4 chambres à coucher - deux salles de bain - salle de récréation. Hypothèque de 9 3/4 p.c. avec $212.00 P.I.T.

ST-VITAL - Maison avec salle à dîner - garage attenant - 1144 pieds carrés sur la Woodydell. Seulement $41,900.

Jeanne D'Auteuil 247-2129 — Léo Grouette 233-8757

DANIS REALTY LTD. 247-8957



ST-BONIFACE

$28,500. Belle grosse maison de famille - 4 ou 5 chambres à coucher - grande cuisine - salle de récréation - 2 chambres de bain - beau grand lot - garage - en très bonne condition.

PARC WINDSOR

Joli duplex avec 2 logis de 3 chambres à coucher chacun. Beau grand lot. En parfait état. Près autobus. Appelez Nap ou Bernice.

ST-BONIFACE $31,900

Bâtisse de 3 suites de 4 ch. à c. au 1er plancher – 2 suites de 3 ch. à c. au 2e. Très bon revenu – vendeur prendra l'hypothèque à 9 p.c.



RUE ST-JEAN-BAPTISTE

Maison de 1 1/2 étage, 3 ch. à c. Soubassement complet. En parfait état. Tout près écoles.

ST-BONIFACE
RUE VALADE – $27,900

Maison de 2 étages. Très bon revenu. Pourrait servir de maison de famille. Très belle localité. Située en face de l'hôpital St-Boniface et du parc La Vérendrye.



ST-VITAL – MAGER DRIVE

$49,900

Joli bungalow tout neuf de 3 ch. à c. Salle à manger. Comprendra tapis mur à mur avec choix de couleur. Chambre principale comprend une salle de bain de 2 pièces privée. Appelez Nap ou Bernice Gagnon.

Nous avons un client qui désire acheter un bungalow à Southdale ou Parc Windsor.



ST-BONIFACE

Maison de 3 logis. Beau grand lot avec garage. Soubassement complet. Bon revenu. En état excellent et propre.

NORWOOD

Belle grosse maison de 2 1/2 étages. 5 chambres à coucher. Soubassement complet plus chambre supplémentaire. Chauffage au gaz. Fenêtres toutes saisons. Très propre et en très bon état. Appelez Nap. ou Bernice Gagnon.

ST-VITAL

Joli bungalow très propre de 2 chambres à coucher. Grande cuisine. Garage double. Situé sur grand lot.

M METRO AGENCIES LTD.
Tél. : 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. et Bernice Gagnon - Rés.: 233-3510

DUBOIS SALES & REALTY CO

COURTIERS EN IMMEUBLES

ED. DUBOIS, propriétaire ST-MALO, Manitoba R0A 1T0
Tél. : 347-5298

ST-MALO – Environ 8 milles au sud-ouest de St-Malo – 120 acres de terre glaise de la Rivière Rouge – avec maison, étable et autre bâtiment à prix raisonnable.

ST-MALO – A environ 400 pieds du lac, terrain d'une acre et demie bordant la rivière au Rat avec magnifique chalet moderne et bâtisse à barbecue, outillage divers. Prix d'aubaine pour cette belle propriété.

ST-MALO – Tout près du lac, et partie longeant la rivière au Rat – 240 acres – 45 acres en culture, balance du terrain très beau bois. Offre raisonnable considérée.

ST-MALO – Localité isolée et tranquille. Maison sur grand lot de 82 x 165 avec jardin. Idéale pour maison d'été. Au bas prix de $3,900.

ST-MALO – un mille du lac avec accès facile par chemin de section. Coteau boisé très joli.

ST-PIERRE – Maison presque neuve. Très moderne. Cave finie avec salle de récréation. Lot de 66 x 200. Beaux épinettes. Cour avec pente bordant petite rivière. Prix raisonnable. Possession immédiate.

ST-MALO – Grande maison de 8 pièces. Lot de 132 x 163 Garage double. Toute offre raisonnable considérée.

ST-PIERRE – Maison moderne de 6 pièces. Partie ouest du village sur grand lot de 66 x 125 avec jardin. Endroit tranquille. Au bas prix de $12,900. A terme si désiré.

ST-MALO – 37 acres boisées tout près du lac. Un des derniers morceaux de terrain à vendre près du lac.

Pour meilleurs résultats, appelez après 6 heures
ACTION SERVICE SATISFACTION

DANIS REALTY LTD

519, CH. STE-MARIE, TÉL.: 247-8957



ST-BONIFACE — RUE DE LA MORENIE

Maison de deux chambres à coucher – grand salon – soubassement – garage – près écoles, églises, magasins, autobus – lessiveuse et sécheuse peuvent être incluses. Appeler Ada Guenette au 247-5903.

ST-BONIFACE — RUE NOTRE-DAME

Avec peinture et marteau une merveille vous attend – 3 chambres à coucher – sous-sol – 2 vérandas – pour seulement $17,900. Appeler Ada Guenette au 247-5903.

ST-BONIFACE $19,900

Bungalow de deux chambres avec grande cuisine, nouveau toit – garage. Appeler Aimé Fillion au 256-4762.

ST-BONIFACE $17,900

Maison de trois chambres à coucher, grande cuisine, pleine cave, a besoin de décors. Appeler Aimé Fillion au 256-4762.

NORWOOD FLATS — LYNDALE DRIVE

Bungalow de 4 chambres à coucher – beau grand salon – charmante cuisine avec beaucoup d'armoires – tapis mur à mur. Seulement $34,900. Appeler Ada Guenette au 247-5903.

ST-VITAL $35,900

Bungalow âgé de 4 ans de 3 chambres à coucher – grande cuisine – tapis mur à mur – sous-sol de pleine grandeur – beau lot – possession immédiate. Appeler Aimé Fillion au 256-4762.

ST-VITAL $12,900

Lot de 50 x 110 avec petite maison – possession immédiate. Appeler Aimé Fillion au 256-4762.



présentent

Le Cercle Molière

dans

je m'en vais à Régina

de Roger Auger,

du 2 au 10 mai '75

mise en scène de Roland Mahé, décors de Vince et de Georges Beaudry

avec Laurette Rouillard, Jaque Rochon, Irène Mahé, Gabriel Dubé, François Coquereau, Ronald Séguin, Gilles Cop, Lina Le Gal, Jean-Marc Hébert et Janique Hébert.

Billets en vente au Centre Culturel Franco-Manitobain, 340, boulevard Provencher, Saint-Boniface, 257-3340 – Adultes, $3.75; Etudiants et Age d'Or, $2.50.

PHOTO : LORNE COULSON